

# MORT SUSPECTE

Le corps d'un homme d'une vingtaine d'années, portant des marques de violence, a été découvert dans une maison de Chicoutimi-Nord **PAGE 3**



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



ARCHIVES LE QUOTIDIEN

## Le BST enquête sur un accident d'Air Saguenay

Le pilote a bien agi, assure le propriétaire Jean Tremblay

**PAGE 3**

## Les Mercenaires font un retour

L'équipe de football senior offrira des assurances à ses joueurs

**PAGES 30 ET 31**

## Deux Chicoutimiens au Festival international du film de Toronto

Les oeuvres de Sébastien Pilote et de Patrick Bouchard sélectionnées

**PAGE 17**

# CVS

CENTRES-VILLES  
SAGUENAY



À VENIR DANS VOS  
CENTRES-VILLES

A ARVIDA B LA BAIE C CHICOUTIMI J JONQUIÈRE K KÉNOGAMI

**J** 3 AU  
5 AOÛT

FÊTE DES  
SAVEURS &  
TROUVAILLES

saveursettrouvailles.com

**C** 8 AU  
12 AOÛT

FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
DES RYTHMES  
DU MONDE

rythmesdumonde.com

**K** 24 AU  
26 AOÛT

KÉNOGAMI  
EN FÊTE

cvs.saguenay.ca/kenogami

**B** 24 AU  
26 AOÛT

LES GRANDES  
VEILLÉES

lesgrandesveillées.com

**C** 26 AOÛT

JE M'EN  
RACINE

cvs.saguenay.ca/chicoutimi

CVS.SAGUENAY.CA

## ALEX'S PUB DE SAINT-PRIME

## Le pub ouvert, le restaurant fermé

FRANCESKA HÉBERT  
fhebert@lequotidien.com

Autrefois serveuse dans un bar, Alexandra Girard-Belzile n'était pas peu fière de faire l'acquisition du Alex's Pub de Saint-Prime, comprenant également le restaurant La Friteuse, en juillet dernier. Malheureusement, même si le pub fonctionne comme un charme, la jeune propriétaire de 28 ans n'a toujours pas réussi à démarrer les opérations du restaurant.

« Je n'arrive pas à ouvrir boutique du côté restaurant, faute de personnel. À ma prise de possession, j'avais sous la main une équipe de cuisiniers, serveurs, plongeurs... Il ne me manquait que quatre personnes au grill. Parce que je n'arrivais pas à trouver, j'ai fini par perdre tous mes employés. Je me suis longtemps questionnée à avoir si ce n'était pas moi le problème, mais en discutant avec d'autres restaurateurs, j'ai compris qu'on vivait tous la même situation. Je n'exclus donc pas l'idée de

louer le local pour me concentrer sur le pub », témoigne Alexandra Girard-Belzile.

#### DIFFICILE AUSSI POUR LE MARCO'S PUB

Même son de cloche du côté du Marco's Pub de Saint-Félicien, qui avoue avoir investi énormément d'argent dans le recrutement de personnel, que ce soit dans les journaux ou à la radio. Résultat: il n'aura eu que quelques candidatures et a choisi de plutôt se tourner vers des travailleurs à temps

partiel pour assurer le roulement de son restaurant.

« Souvent, les gens arrivent dans le domaine de la restauration avec l'intention d'y rester jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi avec de meilleures conditions, des avantages sociaux et un horaire plus stable. Par exemple, dans les derniers mois, mon chef cuisinier a quitté pour travailler dans un hôpital, et ma gérante s'est tournée vers la vente d'assurances. Je n'ai pas les moyens de compétitionner avec le salaire que ces

employeurs leur offriraient », rapporte M. Dallaire.

Le problème est devenu tel que le propriétaire pense potentiellement devoir fermer une partie de son restaurant, le Tiffosi, à l'automne.

« Je prendrai une décision officielle en septembre, mais je pourrais aussi jouer sur les heures d'ouverture ou fermer certaines sections du restaurant, parce que je veux continuer d'offrir un service de qualité, ce que je ne peux pas faire sans personnel. »



La situation dans les cuisines des différents restaurants de la région est loin d'être évidente. Et la situation semble être généralisée. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

## La pénurie de main-d'oeuvre frappe partout

FRANCESKA HÉBERT  
fhebert@lequotidien.com

La cuisine n'a jamais été aussi populaire avec les émissions culinaires présentées par dizaine sur les chaînes télévisuelles, les magazines et autres dérivés. Pourtant, le nombre de restaurants de la région devant fermer leurs portes faute de personnel continue d'augmenter drastiquement.

Peu importe la municipalité, le constat reste le même; les restaurateurs de la région peinent à pourvoir les postes vacants, tant du côté de la cuisine que de la salle à manger.

« Depuis environ un an, on constate une importante pénurie dans le secteur de l'alimentation. Nous recevons chaque jour entre 15 et 20 appels de restaurateurs à savoir si nous avons des étudiants de disponibles, mais cette pénurie s'étend à l'ensemble du Québec, pas seulement ici, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Chaque année, les

centres de formation professionnelle sont en mesure de fournir 1900 cuisiniers à travers la province, alors que la demande se chiffre à près de 5000 employés », rapporte Carl Dumas, directeur adjoint du Centre de formation

professionnelle de Jonquière pour les métiers de l'alimentation.

Le Quotidien a joint une vingtaine de restaurants de la région, et tous rapportent une situation inquiétante où les candidatures se font rares et où les quelques

intéressés entendent bien tirer avantage de leur position de potentiels employés.

« Pour trouver un employé qui a du bon sens, je dois en prendre une dizaine à l'essai parce qu'ils finissent par lâcher. La nouvelle génération arrive avec ses conditions et ne veut pas travailler le soir ou les fins de semaine. Ils savent qu'on se retrouve en situation de pénurie et ils essaient d'en profiter », explique Carl Bolduc, propriétaire du restaurant Goofy, à Alma.

Ces dernières années, un nombre grandissant de restaurants ont ouvert leurs portes au Saguenay-Lac-Saint-Jean, occasionnant une trop grande offre pour le nombre de personnes disponibles à l'emploi. En plus de cette réalité, les foyers de personnes âgées, les hôpitaux et les centres de la petite enfance recrutent énormément de personnel, eux aussi, ce qui se traduit par une guerre sans merci entre commerces et institutions pour mettre la main sur la perle rare, allant

d'une augmentation de salaire considérable à l'offre d'avantages sociaux particulièrement attirants pour les nouveaux diplômés.

« La nouvelle génération arrive avec ses conditions et ne veut pas travailler le soir ou les fins de semaine. »

— Carl Bolduc

« À mon avis, pour contrer la pénurie qui sévit un peu partout au Québec, il faudrait offrir aux jeunes des conditions de travail plus permissives, maximiser la qualité des employés déjà en place, en leur donnant accès à diverses formations, et ne pas négliger le secteur de l'immigration », soulève M. Dumas.



Selon le propriétaire du restaurant Goofy, à Alma, Carl Bolduc, les jeunes profitent de la pénurie de main-d'oeuvre pour mettre de la pression sur les employeurs. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

## MORT SUSPECTE À CHICOUTIMI-NORD

## « Des marques de violence »

ANDRÉANE VALLÉE  
andreane.vallee@lequotidien.com

Le corps d'un homme d'une vingtaine d'années a été retrouvé dans une résidence de la rue Johanna, à Chicoutimi-Nord, mercredi, en fin d'après-midi. Le dossier a rapidement été transféré de la Sécurité

publique de Saguenay (SPS) à la Sûreté du Québec (SQ), puisque la mort du jeune homme est considérée comme suspecte.

« La victime a été découverte vers 15 h, mercredi après-midi, et porte des marques de violence. L'enquête a été confiée au service des enquêtes sur les crimes

contre la personne », a expliqué le porte-parole de la Sûreté du Québec, Hugues Beaulieu, présent sur place. Comme l'arrivée des enquêteurs de la SQ et de leur poste de commandement était prévue pour tard en fin de soirée mercredi, l'activité policière devait se poursuivre toute la nuit. En fin de soirée, le corps

se trouvait toujours à l'intérieur du domicile.

La rue du quartier normalement tranquille, selon les voisins, est restée complètement barrée. Les résidents des maisons environnantes ont cependant toujours accès à leur demeure.

Toujours selon des gens du voisinage, deux sons ressemblant à

des coups de feu ont été entendus dans la soirée de samedi. Évidemment, il n'a pas été possible de confirmer cette information avec les policiers de la SQ. « On a vu beaucoup de gens aller et venir de cette maison-là. On dirait qu'on y faisait souvent la fête », a commenté un des voisins rencontrés sur place.

« La victime a été découverte vers 15 h, mercredi après-midi, et porte des marques de violence. »

— Hugues Beaulieu, porte-parole de la Sûreté du Québec



La Sûreté du Québec a rapidement pris la relève de la Sécurité publique de Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



L'homme a été découvert aux alentours de 15h, mercredi après-midi, dans une résidence de la rue Johanna, à Chicoutimi-Nord. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## UN DÉCOLLAGE RATÉ SUR LA CÔTE-NORD

## Le BST enquête sur Air Saguenay

LAURA LÉVESQUE  
llevsque@lequotidien.com

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) enquête sur un accident d'avion impliquant un appareil d'Air Saguenay.

L'événement, qui n'a pas fait de blessé, s'est produit le 1<sup>er</sup> juillet dernier, près du lac Jules, sur la Côte-Nord.

L'aéronef de Havilland DHC-2 Beaver a tenté de décoller du plan d'eau, à environ 44 km au sud-ouest de l'aérodrome de Manic-5. Le pilote et les trois passagers, qui proviennent du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se dirigeaient vers le lac Margane. Mais lorsque le pilote a constaté qu'il ne pouvait pas décoller avant l'extrémité du lac, il a interrompu le décollage et est entré en collision avec des « arbres sur la rive sud du lac », peut-on lire dans l'avis d'enquête du BST. L'avion a été lourdement

endommagé, mais personne n'a subi de blessures. Les passagers ont pu facilement évacuer l'appareil.

Joint mardi, le propriétaire d'Air Saguenay a confirmé l'accident. Mais selon sa version, l'appareil n'a pas frappé des arbres, mais plutôt la rive, en coupant le moteur. Et il s'agissait d'une bonne décision de la part du pilote, plaide Jean Tremblay.

« On parle d'un pilote expérimenté. Il a pris la bonne décision de couper les gaz, car il n'y a pas de frein sur un hydravion. Ça a causé des dommages à l'appareil, mais s'il n'avait pas agi comme ça, il y aurait plus de dommages », commente M. Tremblay.

Le pilote doit d'ailleurs être rencontré la semaine prochaine par le BST. Les enquêtes concernant les incidents impliquant des avions sont souvent longues. Après avoir interviewé les témoins et évalué la scène de l'accident, l'enquêteur doit analyser la chronologie des événements et identifier

toute lacune en matière de sécurité. Il doit parfois y avoir des tests en laboratoire. Le BST peut prendre plusieurs mois avant de déposer un rapport et de remettre ses recommandations.

En 2015, Air Saguenay a été

marquée par un tragique accident d'hydravion qui a causé la mort de six personnes aux Bergeronnes, sur la Côte-Nord. Le pilote avait effectué une mauvaise manoeuvre, ce qui avait provoqué l'écrasement de l'appareil.



C'est un avion de Havilland DHC-2 Beaver, comme celui-ci, qui n'a pu décoller normalement d'un lac sur la Côte-Nord. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

## Deux écrasements mortels dans l'Ouest canadien

VANCOUVER — Deux écrasements d'avion mortels sont survenus, mercredi, dans l'Ouest canadien.

Le premier s'est produit vers 13h, dans un lac reculé de Gold Bridge, à 300 kilomètres au nord-est de Vancouver, en Colombie-Britannique.

L'hydravion accidenté transportait trois personnes, dont une qui n'a pas survécu et une autre manque toujours à l'appel.

La GRC rapporte aussi la mort de deux hommes dans l'écrasement d'un petit avion au sud-ouest de Calgary, en Alberta.

L'appareil bimoteur s'est abattu sur le sol en début d'après-midi, dans la région montagneuse du pays de Kananaskis. PRESSE CANADIENNE

## FRAIS IMPOSÉS POUR LE MATÉRIEL SCOLAIRE

## Le juge entérine l'entente

MÉLYSSA GAGNON  
mgagnon@lequotidien.com

Le recours judiciaire mis en branle par une Jonquiéroise, qui réclamait le remboursement des frais imposés aux parents pour l'achat de matériel scolaire, est terminé. Le juge Carl Lachance, de la Cour supérieure, a donné son aval à une suggestion commune soumise par les procureurs des deux parties au début du mois de mai. Les 68 commissions scolaires de la province devront donc verser 153,5 millions \$ aux parents.

La démarche juridique a été entreprise par Daisye Marcil en 2013. Évoquant le principe de gratuité qui se trouve à la base de la Loi sur l'instruction publique, elle soutenait que les parents n'avaient pas à payer pour certains articles demandés par les commissions scolaires et que celles-ci refilaient aux familles la facture de matériel qui aurait dû être fourni. En juin 2017, le tribunal a entériné la requête en recours collectif, et le dossier a pu cheminer devant la cour.

Au départ, plus de 300 millions \$ étaient réclamés. L'entente conclue entre les commissions scolaires et les parents de quelque 2240 élèves fréquentant des écoles publiques

québécoises, entérinée par le juge Lachance en mai, totalisait 153,5 millions \$.

Concrètement, après le paiement des honoraires d'avocats, établis à 18 millions \$, les taxes et les frais de financement, les familles devraient recevoir autour de 24,30 \$ par année par enfant qui a fréquenté un établissement entre 2008 et 2017. Comme l'indique le procureur des commissions scolaires, M<sup>e</sup> Bernard Jacob, quelques délais sont à prévoir avant l'envoi des chèques.

« Tout ce qui reste à faire, c'est mettre en oeuvre la transaction approuvée par le juge. Un deuxième avis public devrait être publié cet automne, et les commissions scolaires devraient envoyer l'argent au printemps 2019 », prévoit l'avocat du cabinet Morency.

## SATISFAITS

Le cabinet de M<sup>e</sup> Jacob représentait 63 des 68 commissions scolaires intimées. Les CS de Montréal étaient représentées par Malaythip Phommasak, de la direction des services juridiques du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal. Le procureur estime que le dossier connaît une issue raisonnable, dans les circonstances.

« Le premier chiffre qui est sorti était basé sur l'acceptation de toutes les réclamations des parents par le juge. C'est un



Le juge Carl Lachance, de la Cour supérieure, a tranché. Les commissions scolaires devront verser 153,5 millions \$ aux parents qui ont dû payer pour l'achat de certaines fournitures scolaires entre 2008 et 2017. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

compromis acceptable concernant l'ampleur du dossier. C'est un jugement raisonnable. Quand on compare le dossier à d'autres qui ont fait jurisprudence, on a été drôlement efficaces. Ça aurait

facilement pu prendre dix ans », note-t-il.

Les sommes seront déboursées par les commissions scolaires francophones et anglophones à même leurs surplus ou par emprunts. Déjà, il est question d'un recours contre leurs assureurs pour obtenir remboursement.

L'avocat des commissions scolaires précise que les représentations faites devant le tribunal auront eu pour effet de forcer le gouvernement à agir concernant les coûts imposés aux parents pour l'achat de matériel.

« Tout ça a permis à M. Proulx (ministre de l'Éducation) d'émettre une directive sur les frais chargés aux parents », fait-il valoir. L'an dernier, Québec a annoncé le versement de 100 \$ par enfant d'âge scolaire par année pour l'acquisition de fournitures.

« C'est un compromis acceptable concernant l'ampleur du dossier. C'est un jugement raisonnable. Quand on compare le dossier à d'autres qui ont fait jurisprudence, on a été drôlement efficaces. Ça aurait facilement pu prendre dix ans. »

— M<sup>e</sup> Bernard Jacob

## NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER  
twitter.com/  
lequotidien\_cyb

FACEBOOK  
facebook.com/  
LeQuotidienProgres

RÉDACTION  
Saguenay 418 690-8800  
Alma 418 668-0920  
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS  
418 545-4664  
Lundi au vendredi:  
7h30 - 16h30

Sans frais  
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ  
418 545-4474  
Télécopieur: 690-8824  
Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES  
418 549-4444  
Télécopieur 418 690-8360  
Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

## SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

## A CAPPELLA, adjectif

**Définition** — [Musique] Sans accompagnement instrumental. *Des chants a cappella.*

**Cooccurrences** — voix a cappella, chansons a cappella, concert a cappella, messe a cappella, chœur a cappella...

**Champ lexical** — chanter, entonner, interpréter ; chorale, répertoire, arrangement, polyphonie, gospel, slam, motet, madrigal, compositeur, musicien, orchestre, percussion, récital...

**Difficultés** — Cet adjectif invariable en genre et en nombre peut aussi s'écrire *a capella* ou *à capella*.



Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS  
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien  
leProgres

laVoixdel'Est

## EN BREF

## Charge importante pour la SOPFEU

Caniculaire, l'été 2018 s'avère un des plus actifs depuis plusieurs années pour la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). La SOPFEU est intervenue sur 462 incendies, ce qui a nécessité l'ajout de près de 400 personnes aux équipes existantes. Dans la région, ce sont 53 incendies qui ont anéanti près de 5970 hectares boisés. La saison 2018 n'est toutefois pas exceptionnelle. En 2005, 1258 feux avaient consumé 368 671 hectares de forêt. Cet été, deux brasiers d'importance ont brûlé un territoire représentant près de la moitié de la superficie de l'île de Montréal, soit 23 000 hectares. L'un d'eux a monopolisé les sapeurs dans les secteurs de Labrieville et a nécessité la fermeture du territoire, alors que l'autre a affecté les environs de Lebel-sur-Quévillon, au Nord-du-Québec. En raison du climat chaud et sec, deux interdictions de feu à ciel ouvert ont été mises en vigueur, du 26 juin au 3 juillet, ainsi que du 20 au 23 juillet. La foudre a aussi fait des siennes, allumant quelque 125 incendies, dont 96 en zone de protection intensive. La SOPFEU rappelle que les beaux jours ne sont pas terminés. Conséquemment, elle rappelle à la population de faire preuve de prudence en forêt afin d'éviter l'écllosion d'incendies.

GUILLAUME ST-PIERRE

## Perquisition pour des vols de VTT

La Sécurité publique de Saguenay (SPS) a mené mercredi une opération à Laterrière en lien avec des vols de véhicules tout-terrain (VTT). Des informations provenant des réseaux sociaux seraient à l'origine de la perquisition. Un des véhicules aurait été retrouvé. Mardi, en fin de journée, des plaintes ont été enregistrées auprès de la SPS. Les propriétaires des véhicules ont aussi pris la peine de publier des informations à propos du larcin sur Facebook, ce qui aurait amené le Service d'identification judiciaire à se déplacer. «Mardi, entre 15h et 16h, des vols ont été signalés sur le territoire. Des informations venant du public ont été transmises aux enquêteurs, qui, de fil en aiguille, sont parvenus à nous mener vers un domicile de Laterrière», a indiqué Dominic Simard, porte-parole à la SPS. GUILLAUME ST-PIERRE

## Travaux sur le boulevard du Royaume

Un ralentissement majeur est à prévoir sur le boulevard du Royaume, à Jonquière, alors que deux voies seront fermées à la circulation, entre les rues des Étudiants et Stanley. Des travailleurs effectueront la réfection du pavage du 3 au 8 août. La circulation se fera à contresens sur les deux voies restantes. MYRIAM ARSENAULT

## Tournoi de pêche

Une soixantaine de pêcheurs sont attendus à la troisième édition du tournoi de pêche bénéfique de Contact Nature Rivière-à-Mars, qui se tiendra samedi. Les fonds amassés serviront à financer l'aménagement d'une fosse à saumon accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accessibilité de la pêche pour tous est une priorité pour l'équipe de Contact Nature Rivière-à-Mars. Selon Pierre Tremblay, vice-président régional de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique et administrateur de Contact Nature Rivière-à-Mars, c'est ce qui aurait inspiré le projet. Les deux présidentes d'honneur seront présentes sur place, soit Suzanne Beauder et Louise Laparé, de l'émission *Elles pêchent*. Les professionnelles avaient été séduites par l'idée de fosse accessible pour tous. Tous les poissons attrapés lors de cette compétition amicale seront remis à l'eau. MYRIAM ARSENAULT

## Pour trouver du foin

La fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a mis en place un système de coordination des communications entre les agriculteurs qui cherchent du foin et ceux qui en vendent. Avec une annonce sur sa page Facebook et une personne ressource, l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean invite les agriculteurs à rejoindre la fédération, pour qu'elle les aide à entrer en contact avec les bonnes personnes. «On veut leur donner un support, pour trouver le foin le plus près d'eux et à moindre coût», a confirmé Lise Tremblay, directrice générale à l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais l'UPA ne fera pas de négociation pour les agriculteurs. «On les met en contact, mais on laisse les négociations aux producteurs. Il y a plusieurs facteurs qu'on ne

pourrait pas gérer, comme la qualité recherchée, ou encore la façon que le foin est emballé», a expliqué

la directrice. Les producteurs qui cherchent ou qui vendent du foin sont invités à communiquer avec

l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'adresse [martingilbert@upa.qc.ca](mailto:martingilbert@upa.qc.ca). MYRIAM ARSENAULT

CIRQUE DU SOLEIL®  
**JUSTE UNE P'TITE NUIT**  
 Série hommage  
**LES COLOCS**

18 JUILLET AU 18 AOÛT 2018  
 Exclusivité Amphithéâtre Cogeco  
 Trois-Rivières

[amphitheatrekogeco.com](http://amphitheatrekogeco.com)  
 à partir de **49\$** taxes en sus

Partenaires de l'Amphithéâtre Cogeco

salon DE JEUX TROIS-RIVIÈRES  
 MARMEN  
 Experts en location  
 LOCATION LTR  
 1-844-375-1363

## STADE MULTISPORT

# La Ville dit non au privé



MÉLYSSA GAGNON  
mgagnon@lequotidien.com

Le comité de Saguenay chargé de piloter le dossier de construction d'un stade multisport à Jonquière a rencontré deux représentants du secteur privé, mercredi, pour entendre les tenants et aboutissants de leur projet. Selon le président de la commission municipale des sports et du plein air, Michel Thiffault, il s'agissait toutefois d'une rencontre de courtoisie, puisque la Ville n'a pas du tout l'intention de réaliser ce projet dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Le conseiller Thiffault confirme avoir discuté avec Daniel Tremblay-Larouche et son partenaire. Les deux hommes travaillaient aux côtés du promoteur Pascal

Bouchard, d'Intencité, mais se seraient dissociés de lui. Pascal Bouchard avait conclu une entente avec la précédente administration en vue de la construction d'un stade de soccer près du manège militaire, dans le secteur Arvida, où la Ville aurait loué des espaces. Le dossier a connu plusieurs délais, pour ensuite mourir dans l'oeuf.

« On veut que ce projet-là soit un projet public. »

— Michel Thiffault

Michel Thiffault croit qu'il relevait de la politesse de prendre le temps d'entendre les intervenants. Cela dit, Saguenay veut que ce projet soit entièrement financé à même des fonds publics.

« Ce n'était pas les gens d'Intencité, et il n'y a rien de spécial à

noter dans le sens qu'ils voulaient absolument nous rencontrer, et c'est simplement ce qu'on a fait. On a pris le temps de les écouter et on leur a répété ce que l'on dit depuis le début : on veut que ce projet-là soit un projet public », a indiqué le conseiller du district 3. Le président de la commission des finances, Michel Potvin, a abondé dans le même sens, lorsque questionné à ce sujet en matinée, mercredi.

Saguenay assure qu'elle n'a toujours pas reçu de réponse à sa demande de subvention de 7,5 millions \$ pour la construction du stade multisport, acheminée au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. Le Patro de Jonquière, qui a lui aussi soumis un dossier dans le cadre du même programme, a reçu une lettre vendredi dernier, laquelle confirmait le refus de Québec de s'engager.

Au cabinet du ministre Sébastien Proulx, l'attachée de presse Marie Deschamps n'a pas voulu dire si une réponse a été envoyée,



Le secteur du parc Saint-Jacques, à Arvida, est un site envisagé en vue de la construction du futur stade multisport. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

ou non, à Saguenay. Le député libéral Serge Simard s'est mouillé à ce sujet en début de semaine, au cours d'une entrevue médiatique, en laissant entendre que le stade de soccer a été retenu par son gouvernement, ce qui

expliquerait la fin de non-recevoir livrée au Patro. L'adjointe du ministre Proulx a indiqué que les projets choisis pour l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean seront annoncés la semaine prochaine.

## CONSEILLERS MUNICIPAUX

## Le salaire pourrait grimper de 20 000 \$

MÉLYSSA GAGNON  
mgagnon@lequotidien.com

Le salaire des élus de Saguenay pourrait passer d'environ 30 000 \$ annuellement à 50 000 \$. Cette question sera débattue pendant la plénière qui précédera la séance du conseil municipal de lundi, laquelle aura lieu à l'Hôtel de ville.

C'est du moins ce qu'ont laissé filtrer les conseillers municipaux Michel Potvin et Michel Tremblay, rencontrés à l'issue de l'assemblée extraordinaire du conseil d'arrondissement de Chicoutimi, mercredi. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, la question de la hausse du salaire des conseillers fait l'objet de discussions depuis la dernière élection. Le redécoupage de la carte électorale, qui a fait passer le nombre de districts de 19 à 15, a fait en sorte que les territoires desservis par chaque conseiller sont devenus beaucoup plus grands. Cet élément ajoute



Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, la question de la hausse du salaire des conseillers fait l'objet de discussions depuis la dernière élection. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

à la tâche des élus, qui doivent répondre à un nombre accru de demandes. De surcroît, le ministère des Affaires municipales veut rendre impossible l'allocation d'environ 15 000 \$ par année versée aux conseillers municipaux. Le président du comité des finances

de Saguenay, Michel Potvin, a brièvement indiqué que plusieurs élus ont leur propre idée sur la question et désirent soumettre des propositions pour ensuite en débattre. Il sera donc décidé en plénière si une résolution officielle est soumise au conseil pour adoption.

## HÉLÈNE TREMBLAY CHEZ PROMOTION SAGUENAY

## Michel Potvin n'y voit pas de problème

MÉLYSSA GAGNON  
mgagnon@lequotidien.com

La nomination de l'ex-candidate du Parti des citoyens de Saguenay (PCS) Hélène Tremblay à un poste d'adjointe temporaire chez Promotion Saguenay n'importune pas le président du comité des finances de la Ville, Michel Potvin.

« Je ne la connais pas. Ce que j'ai su, c'est qu'elle a eu un poste de secrétaire à 20 \$ l'heure pendant quelques semaines. Si Denis Lemieux a jugé qu'elle était compétente, je n'ai rien à dire là-dessus », a commenté l'élu, qui siège au conseil d'administration de la société de développement économique.

Le chef du PCS, Dominic Gagnon, a commenté la nomination de son ancienne candidate

sur le site Internet de la formation politique.

« Après la vendetta tous azimuts de (la mairesse) Josée Néron, on commence à reconnaître qu'il y a de la compétence au sein du Parti des citoyens. Denis Lemieux, contrairement à la mairesse, place la compétence bien au-delà de la partisanerie. Bravo! », a-t-il énoncé.



Hélène Tremblay travaillera aux côtés de Denis Lemieux à Promotion Saguenay sur une base temporaire. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## FÊTE DE LA BIÈRE DE SAINT-GÉDÉON

## L'édition de toutes les découvertes

FRANCESKA HÉBERT  
fhebert@lequotidien.com

Vendredi et samedi, il y a fort à parier que bon nombre d'habitants de Saint-Gédéon seront vus avec un verre à la main, sur la rue de la Plage, pour la tenue de la 7<sup>e</sup> édition de la Fête de la bière. Bien qu'il y aura une soixantaine de produits disponibles, la bière qui risque d'attirer l'attention des festivaliers sera sans contredit la Gawa, une bière de type Lager au thé et au poivre brassée spécialement pour le 11<sup>e</sup> anniversaire de la Microbrasserie du Lac-Saint-Jean, instigatrice de l'événement.

Pour deux soirs, les amateurs de bières seront choyés côté houblon, avec plus de 25 lignes de bière en fût disponibles en alternance au cours de la fin de semaine et plusieurs découvertes

musicales, dans le cadre de Saint-Gédéon s'amuse, organisé conjointement.

« Contrairement aux divers festivals de bière qui ont lieu au cours de l'été dans la région, nous achetons et sélectionnons les bières qui nous intéressent le plus, ce qui nous permet d'accueillir des produits encore jamais vus dans la région. Cette année, deux micro-brasseries de la Belgique seront d'ailleurs parmi nous. Cette volonté de créer une carte des bières audacieuse et originale fait de nous un festival non conventionnel qui remporte un franc succès, année après année », raconte, au bout du fil, le coordonnateur du festival, Pier-Charles Boily.

## SAINT-GÉDÉON S'AMUSE

Beau temps, mauvais temps, la dégustation de bières d'ici et d'ailleurs sera accompagnée de plusieurs découvertes musicales, présentées

sous un chapiteau et savamment choisies par le comité organisateur de Saint-Gédéon s'amuse.

L'édition 2018 promet, encore une fois, de plaire aux goûts musicaux de tout un chacun, avec une programmation des plus diversifiées, dont la prestation du jeune artiste émergent originaire de Saint-Prime Gab Bouchard, suivi par le multi-instrumentiste acadien Menoncle Jason et ses paroles humoristiques. Il y aura également la talentueuse Laura Sauvage, du groupe Les Hay Babies, qui attirera une bonne foule pour cette première soirée musicale.

Samedi, dès 21 h, ce sera au tour de Damien Robitaille de réchauffer la foule, sur des airs parfois latins, parfois funk, mais toujours hauts en couleur. L'honneur de clore le festival reviendra toutefois à Dave Chose, sous une thématique rock psychédélique, avec des touches de folk et de grunge.



La Fête de la bière de Saint-Gédéon tiendra sa septième édition, vendredi et samedi. — PHOTO COURTOISIE

## SAVEURS ET TROUVAILLES

## 100 artisans et 30 000 dégustateurs attendus

MYRIAM ARSENAULT  
marsenaault@lequotidien.com

La 15<sup>e</sup> édition du Festival des Saveurs et Trouvailles se tiendra, du 3 au 5 août, au parc de la Rivière-aux-Sables et à la place Nikitoutagan, à Jonquière. Quelque

30 000 personnes y sont attendues, et près d'une centaine d'entreprises iront faire la démonstration de leurs divers produits.

Ce sera un bon moment pour faire le plein de cosmétiques, de produits du terroir, d'épices, de bières de microbrasserie, de vins, et entre autres. Des représentants de

différentes compagnies viendront présenter leurs produits novateurs et faire déguster leurs spécialités. Il y en aura pour tous les goûts.

## PROGRAMMATION MUSICALE

Par ailleurs, le festival a récemment annoncé une programmation éclectique pour satisfaire petits et grands.

Au programme pour la soirée d'ouverture : Kim et Cin, Les Jelly Beans, le Choeur Expérience Gospel, la troupe On The Edge et le duo acoustique Les Cousins.

Le samedi, Atchoum sera sur la grande scène, pour présenter ses dernières chansons rock pour enfants, en après-midi. En soirée,

ce sera au tour du groupe Guy et ses copains de monter sur les planches.

Pour clôturer les festivités, les talents locaux seront à l'honneur, alors que 15 artistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean se présenteront sur scène, dimanche, dès 13 h 30, après Steeve Dupuis et le trio DVD.



**SPORT  
CYCLE**  
EXPERT

1540, boulevard Saint-Paul  
Chicoutimi

Coin St-Paul et Barrette  
À proximité des pistes du Panoramique

**418 973-7141**

1223, rue Bagot, La Baie

**418 544-4141**

sportcycleexpert@gmail.com

Spéciaux  
fin de saison

À partir de

2799\$

Plusieurs grandeurs  
disponibles



## POINTE LANGEVIN

# Un appel à Philippe Couillard

FRANCESKA HÉBERT  
fhebert@lequotidien.com

**Les riverains habitant à proximité de la pointe Langevin, dans le secteur Vauvert-sur-le-Lac, à Dolbeau-Mistassini, réclament l'intervention du gouvernement pour forcer Rio Tinto à trouver une solution au problème d'érosion.**

Le porte-parole des 330 résidents, Daniel Murray, a fait parvenir une lettre au premier ministre et député de Roberval, Philippe Couillard, à ce sujet, mercredi matin.

Dans un document de quatre pages, le président de la Ligue des propriétaires de Vauvert déplore le désengagement social de Rio Tinto. Il qualifie leur programme de stabilisation des berges de « programme à rabais ».

« Depuis 2007 seulement, Rio Tinto est intervenue à trois reprises dans la baie de la Petite

rivière Péribonka afin de solutionner des problèmes d'érosion partiellement ou entièrement fluviale (NDLR : propre à la rivière), peut-on lire dans ladite lettre. Il semble que la seule différence cette fois-ci soit l'ampleur de la facture anticipée pour corriger la situation. »

Une dizaine de résidences sont présentement menacées par l'érosion des berges du lac Saint-Jean et se retrouvent dans un périmètre de sécurité considéré comme à risque par Dolbeau-Mistassini. Récemment, Rio Tinto aurait soumis un rapport à la Ville pour déplacer la barrière de sécurité de 20 mètres en février 2019, signifiant une perte additionnelle de terrains.

## UNE CAUSE NATURELLE, DIT RIO TINTO

De son côté, Rio Tinto se défend de faire preuve de mauvaise foi dans cette histoire et rappelle avoir investi plus de 725 000 \$ en chargeant la firme WSP de

comprendre pourquoi les travaux standards ne fonctionnaient pas dans ce secteur.

« Nous ne pouvons prendre en charge cette partie de secteur dans le programme, puisque l'érosion n'est pas causée par le rehaussement du niveau du lac, mais plutôt par le débit de la Petite rivière Péribonka, qui est une rivière naturelle non gérée par Rio Tinto. »

— Xuân-Lan Vu

« Nous comprenons la préoccupation des gens et nous sommes en mode collaboration avec les intervenants. Il s'agit d'un dossier complexe, en raison de la cause de l'érosion. Nous ne pouvons prendre en charge cette partie de secteur dans le programme, puisque l'érosion n'est pas causée par le rehaussement

du niveau du lac, mais plutôt par le débit de la Petite rivière Péribonka, qui est une rivière naturelle non gérée par Rio Tinto. On parle d'érosion fluviale », affirme la porte-parole de la multinationale Xuân-Lan Vu.

Outre le premier ministre, Daniel Murray interpelle les préfets, ainsi que les maires de Dolbeau-Mistassini, Péribonka et Saint-Félicien pour régler rapidement cette problématique qu'il qualifie de « dangereuse » et « lourde de conséquences ».



Le président de la Ligue des propriétaires de Vauvert, Daniel Murray, interpelle le premier ministre dans le dossier de la pointe Langevin puisqu'il soutient qu'aucun riverain n'a les moyens financiers pour obtenir gain de cause auprès de Rio Tinto. — PHOTO LE QUOTIDIEN, FRANCESKA HÉBERT

**Il fait aussi chaud à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre véhicule?**

**Contactez nos experts en climatisation chez**

**LABRECQUE & VILLENEUVE**  
**PNEUS & MÉCANIQUE**

976, boul. Sainte-Geneviève  
**418 543-4457**

**PNEUS / MÉCANIQUE / PERFORMANCE**

## USINE DE CONGÉLATION SAINT-BRUNO

# Trois journées d'embauche

ANDRÉANE VALLÉE  
andreane.vallee@lequotidien.com

La première journée d'embauche de l'Usine de congélation de Saint-Bruno s'est déroulée mercredi. Selon la directrice aux ressources humaines, Maryse Mercier, environ une trentaine de postes journaliers étaient disponibles dans chacune des quatre usines de la compagnie.

« Ce sont surtout des postes saisonniers, mais il n'est pas rare de voir de tels emplois déboucher sur quelque chose de plus permanent. Nous avons des employés qui ont commencé comme ça il y a bien des années », a-t-elle raconté dans une entrevue téléphonique. Mercredi, à Saint-Bruno, ce sont environ 25 curriculum vitae qui ont été déposés, mais plusieurs personnes sont venues s'informer sur les postes disponibles.

D'autres journées d'embauches sont prévues jeudi à Dolbeau et vendredi à Saint-Félicien. Les gens de l'usine de congélation seront là pour accueillir le public de 11 h à 14 h. « Nous invitons les gens à

venir nous voir pour discuter des postes que nous avons à offrir, ajoute M<sup>me</sup> Mercier. Un diner hot-dogs est servi à tous ceux qui viennent nous voir et échanger avec nous. »



Une trentaine de postes sont toujours disponibles aux différentes usines de congélation dans la région. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

CONCOURS DE DESSERTS À DOLBEAU-MISTASSINI

# Le bleuët sous toutes ses formes

**FRANCESKA HÉBERT**  
fhebert@lequotidien.com

Douze apprentis-chefs pâtisseries se sont affrontés dans une compétition culinaire, au Festival du Bleuët de Dolbeau-Mistassini, mercredi soir. Seul règlement: le dessert devait compter le bleuët parmi sa liste d'ingrédients. Un éventail de choix à faire saliver d'envie les gourmands d'ici et d'ailleurs.

Bavaroise aux bleuëts, mousse au chocolat et bleuëts, pudding chômeur aux bleuëts et tarte au fromage et bleuëts agrémentée de son coulis de confitures aux bleuëts ne sont que quelques exemples des desserts présentés par les participants.

Les six membres du jury, dont le chef robervalois Carl Murray, le président du Conseil de l'industrie forestière du Québec Denis Lebel et le député fédéral Richard Hébert, avaient pour instruction d'évaluer les délices sucrés selon leur présentation, leur originalité, leur goût, leur texture et leur mise en valeur des produits locaux. Chaque attribuaient une note maximale de dix points, sous les instructions du juge principal Carl Murray, seul véritable connaisseur en la matière.

«Chaque participant a son propre style. Il n'y a pas un chef qui est meilleur qu'un autre. Ils sont tous différents, et c'est ce qui fait la beauté de la cuisine», mentionne M. Murray.



Louise Duval a remporté les honneurs avec son gâteau mousse au chocolat et bleuëts. — PHOTO LE QUOTIDIEN, FRANCESKA HÉBERT

Mimi Tremblay aura finalement ravi la troisième position, avec son gâteau fromagé aux bleuëts et érable, tandis que Rina Martel s'est emparée de la deuxième place, avec sa

tarte au fromage et aux bleuëts. C'est Louise Duval et son gâteau mousse aux bleuëts qui ont su charmer l'estomac du jury, emportant du coup le grand prix de 150 \$.

Les six membres du jury, dont Carl Murray, Denis Lebel et Richard Hébert, avaient pour instruction d'évaluer les délices sucrés selon leur présentation, leur originalité, leur goût, leur texture et leur mise en valeur des produits locaux



Chacun des douze participants devait cuisiner un dessert aux bleuëts pouvant servir 10 portions. — PHOTO LE QUOTIDIEN, FRANCESKA HÉBERT

EN BREF

## Pas de congé pour la mort de sa chatte

MONTREAL — Chantal Dumais considérait sa chatte Juliette, âgée de 2 ans et demi, comme un membre de sa famille. Lorsqu'elle a ouvert sa porte pour découvrir son minet inanimé et ensanglanté, il y a trois ans, elle a appelé son employeur en pleurs pour demander la permission de travailler à distance, à partir de chez elle. Le Tribunal administratif du travail a récemment tranché en faveur de son ex-employeur, jugeant que la clinique médicale où travaillait la demanderesse avait le droit de refuser sa requête de rester chez elle. «Rien dans la loi ne permet à un salarié de s'absenter du travail en raison du décès d'un animal de compagnie», a écrit le juge administratif Sylvain Allard. PRESSE CANADIENNE

Se termine samedi

# La vente

Sous le chapiteau

Grand choix de vêtements de collections antérieures toutes saisons

Lots de

## 20\$ à 50\$

et 60% de rabais

\*Sur les collections printemps-été 2018

Boutique

# Bian'K

vêtements pour dames

Excluant les nouveautés automne/hiver en magasin  
1120 boul. Talbot Chicoutimi (voisin du Montagnais) 418 543-2044

PARC

# MILLE LIEUX

DE LA COLLINE

La grande attraction des petits à Saguenay

Parc extérieur animé pour les enfants de 2 à 8 ans.

DEMAIN

# ATCHOUM EST AU PARC!

Parcs de la famille

lait

parc mille lieux .com

ATCHOUM porte-parole du Parc Mille Lieux

# politique

## Le gouvernement fédéral assouplit les seuils d'émissions de carbone

OTTAWA— Le gouvernement de Justin Trudeau assouplit les règles sur la tarification du carbone pour les industries très énergivores, qui craignent de ne pouvoir affronter la concurrence internationale – et avant tout américaine –, à cause de cette nouvelle taxe.

Environnement et Changement climatique Canada a publié de nouvelles lignes directrices qui rehaussent le seuil d'émissions au-delà duquel les pollueurs canadiens devront payer une taxe sur le carbone, à compter de l'an prochain.

Ces révisions surviennent alors que les grandes industries font face à des menaces concurrentielles venant du sud de la frontière, sous la forme de réductions d'impôt des sociétés et de tarifs protectionnistes. Ottawa s'apprête par ailleurs à remplacer par sa propre taxe sur le carbone le système de plafonnement et d'échange d'émissions en Ontario – le « marché du carbone », que le gouvernement de Doug Ford vient de larguer.

Le ministère fédéral de l'Environnement réaffirme que la tarification du carbone

demeure un élément clé de sa stratégie de réduction des gaz à effet de serre. Mais après avoir rencontré des représentants de l'industrie, le gouvernement Trudeau a déterminé que quatre secteurs en particulier – les producteurs de ciment, de fer et d'acier, de chaux et d'engrais azotés – sont confrontés à un risque concurrentiel élevé, et verront donc leurs seuils d'émissions de carbone réajustés.

L'ébauche de règlement publié en janvier fixait à 70% des émissions moyennes le seuil

au-delà duquel les industries devraient commencer à payer la taxe sur le carbone. Ce seuil a été rehaussé à 80%, mais pour les quatre secteurs qui risquent le plus de souffrir de la concurrence étrangère, il atteindra 90%.

Le gouvernement indique par ailleurs que d'autres secteurs pourraient bénéficier d'une révision de leur seuil d'émissions, après un examen plus approfondi de l'impact de la tarification du carbone sur leur compétitivité nationale et internationale.

PRESSE CANADIENNE

## INFRACTION À LA LOI ÉLECTORALE

# Péladeau plaide coupable

MARTIN LEBLANC  
Presse canadienne

**MONTREAL — Pierre Karl Péladeau a récemment plaidé coupable à une infraction à la Loi électorale pour avoir remboursé personnellement sa dette accumulée lors de la course à la direction du Parti québécois (PQ) de mai 2015. Le président et chef de la direction de Québecor conteste toutefois la peine réclamée par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ).**

L'ex-chef du PQ a remboursé personnellement une dette s'élevant à un peu plus de 135 000 \$ lors de la course à la direction du parti

L'ex-chef péquiste avait jusqu'au mois de mai dernier pour acquitter sa dette, qui s'élevait à un peu plus de 135 000 \$. Pour ce faire tout en respectant la Loi électorale, il devait amasser des dons individuels d'un maximum de 500 \$.

Le 17 mai, M. Péladeau avait fait part de son intention, via sa page Facebook, de rembourser « personnellement l'ensemble des sommes actuellement dues découlant de cette course ». Il y précisait « ne pas avoir sollicité de dons du public pour acquitter cette dette ».

La Loi électorale oblige les candidats à la direction de partis politiques à amasser des dons pour rembourser leur dette dans l'échéance, sans quoi ils sont contraints à payer ce qu'ils doivent à leurs créanciers. Dans ces cas, le DGEQ donne une amende de 5000 \$ à 20 000 \$.

### CONTESTATION

Bien que l'homme d'affaires ait plaidé coupable au constat d'infraction, le 10 juillet dernier, il « conteste la peine plus forte réclamée » par le Directeur général des élections.

Interrogée par La Presse canadienne, la porte-parole du DGEQ, Julie St-Arnaud, n'a pas voulu préciser le montant de l'amende contestée.

La cause sera donc entendue devant la Cour du Québec à une date qui n'a pas encore été fixée.



Bien que Pierre Karl Péladeau ait plaidé coupable au constat d'infraction le 10 juillet dernier, il « conteste la peine plus forte réclamée » par le Directeur général des élections du Québec. — ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Selon un constat d'infraction du DGEQ, daté du 21 juin dernier, Pierre Karl Péladeau a versé une contribution ayant pour effet de lui faire dépasser le maximum permis par la Loi électorale. Le document du DGEQ indique que l'infraction reprochée serait survenue à titre de candidat à la direction du PQ, le ou vers le 15 mai 2018, à Saint-Jérôme. M<sup>me</sup> St-Arnaud a précisé

que les sanctions pour ce genre d'infraction ne sont que financières. Le magnat de la presse pourrait donc éventuellement se représenter comme candidat, s'il désire effectuer un retour en politique.

Une demande d'entrevue avec M. Péladeau a été faite auprès de la direction de Québecor. Celui-ci n'avait pas encore répondu à la demande mercredi après-midi.

## RETRAIT DU RÉGIME PUBLIC

# Les dentistes contesteront l'arrêté ministériel

MONTREAL — Les dentistes contesteront devant les tribunaux l'arrêté ministériel empêchant leur retrait du régime public de soins dentaires, a appris La Presse canadienne.

Jeudi dernier, 2000 formulaires de retrait avaient été envoyés aux bureaux de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À peine quelques heures plus tard, le ministre de la Santé, Gaëtan Barrette, répliquait par un décret forçant le maintien de la couverture des soins dentaires des enfants âgés de moins de 10 ans et des prestataires d'aide sociale.

Le président de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ), Serge Langlois, qualifie ce geste de « bâillon gouvernemental ».

L'ACDQ a donc mandaté ses procureurs pour contester juridiquement l'arrêté ministériel, et ce, pour défendre la liberté de négociation et éviter de créer un précédent.

Le document signé par le ministre Barrette empêche tout dentiste de quitter le régime public durant les deux prochaines années. Selon M. Langlois, il s'agit d'une démonstration exagérée de pouvoir.

Toutefois, Serge Langlois demande à ses membres de continuer à offrir les services gratuits prévus aux quelque 620 000 personnes couvertes par la partie publique du régime.

Le président de l'ACDQ soutient que les négociations sont au point mort après 11 rencontres, et que personne du ministère de la Santé et des Services sociaux ne siège actuellement à la table des



Les peluches de l'artiste Claude Bouchard, réalisées à partir de tissus, reproduisent des dessins d'enfants.

— PHOTOS TIRÉES D'INTERNET, CLAUDE BOUCHARD



L'ARTISTE JEANNOISE CLAUDE BOUCHARD DÉBOUTÉE

# Impossible de poursuivre l'UNICEF

STÉPHANIE MARIN

Presse canadienne

**MONTREAL — Ne poursuit pas une agence des Nations unies qui veut. L'UNICEF vient de réussir à se débarrasser d'une poursuite civile de plus de 20 millions\$ intentée par une créatrice jeannoise qui accuse l'organisme, et IKEA Canada, d'avoir copié des jouets en peluche originaux qu'elle a créés.**

Un juge québécois a rejeté en juin l'action de Claude Bouchard, originaire du Lac-Saint-Jean, contre l'organisme international, car celui-ci bénéficie d'une immunité contre les poursuites judiciaires.

M<sup>me</sup> Bouchard avait aussi poursuivi IKEA Canada qui aurait, selon elle, commercialisé des jouets ayant les mêmes caractéristiques que les siens. IKEA aurait agi de la sorte de concert avec l'UNICEF, avec qui elle avait déjà entretenu des relations d'affaires. Ils ont violé ses droits d'auteur sur des jouets uniques dont elle a créé le concept il y a des décennies, allègue-t-elle.

Il s'agit de jouets en tissu reproduisant des dessins d'enfants, représentant souvent des créatures imaginées de toutes pièces par des bambins.

À la demande de l'ONU, le Procureur général du Canada est intervenu dans le débat judiciaire afin de faire valoir l'immunité absolue existant en faveur de l'UNICEF, en tant qu'organisme subsidiaire de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Après avoir analysé la Charte des Nations unies et son application en droit canadien, le juge Denis Jacques, de la Cour supérieure, a conclu, le 13 juin, que « de ce qui précède, il est manifeste que la défenderesse UNICEF bénéficie d'une immunité empêchant tout recours à son égard, immunité à laquelle elle n'a pas ici renoncé ».

IKEA a aussi tenté de faire rejeter l'action intentée contre elle, alléguant que la poursuite n'avait aucune chance de succès. Dans une décision rendue le même jour, le juge Jacques a rejeté sa demande. L'action se poursuit donc contre IKEA Canada et Inter IKEA Systems B.V. pour une somme de près d'un million \$.

## LA POURSUITE

En janvier 2016, M<sup>me</sup> Bouchard dit avoir vu « avec stupéfaction » dans un magasin IKEA de Montréal des jouets similaires aux siens. Elle accuse donc la chaîne de magasins de meubles d'avoir reproduit et commercialisé illégalement une partie importante de ses oeuvres. Des millions de ces peluches auraient été vendues par IKEA, est-il allégué dans la procédure.

M<sup>me</sup> Bouchard soutient par ailleurs avoir auparavant vendu ses jouets dans la boutique de l'UNICEF, située sur la rue Saint-Denis, à Montréal, de 1994 à 2005.

Elle avait ensuite présenté un plan d'affaires à l'UNICEF pour vendre ses jouets à l'international pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation. Celui-ci aurait été refusé, car elle n'avait pas les moyens de produire ces jouets à grande échelle, est-il écrit dans la procédure. M<sup>me</sup> Bouchard énonce que l'UNICEF collaborait avec IKEA depuis 2003 pour une série de jouets appelée Des peluches pour l'éducation et qu'en 2014, IKEA aurait commencé à vendre la collection Sagoskatt, avec

un concours où un enfant voyait son dessin transposé en jouet. L'entreprise verse ensuite une portion des ventes à l'UNICEF.

Les peluches faites par IKEA n'ont pu être créées sans l'aide de l'UNICEF, qui avait eu un accès privilégié à son concept, soutient M<sup>me</sup> Bouchard.

**CHALET 4 SAISONS/CLÉS EN MAIN**  
418 545-4222



Paradis de la chasse, pêche et motoneige

**ZEC BRÉBEUF - LAC DESPEREZ** - À une heure de Chicoutimi, accessible par Ferland-et-Boilleau ou St-Félix-d'Otis. Ameublement complet: réfrigérateur, poêle au gaz, laveuse à linge, Internet, téléviseur, génératrice Honda 3000, plaques solaires. Eau courante du lac, puits pour eau potable, champs d'épuration conforme (MRC), eau chaude au propane. Cabane à chaloupe, chaloupe de 14', moteur 15 hp, VTT Yamaha (7500 km). **Contactez par courriel: loubert22@icloud.com**

5327492



**CHICOUTIMI** 1860, BOUL. TALBOT • 418 543-3993

**VENTE** ★ SOUS LA ★ **TENTE**

**DU MERCREDI 1 AU DIMANCHE 5 AOÛT**

# chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**  
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**  
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**  
mst-hilaire@lequotidien.com

## Arrêtez d'aider les pêcheries !

**CLAUDE VILLENEUVE**  
CHRONIQUE

claud\_villeneuve@uqac.ca



Le Forum économique de Davos a publié, le 20 juillet dernier, un véritable cri du cœur. En 2011, la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) constatait que 29 % des stocks de poissons océaniques étaient surexploités, 61 % étaient à la limite de l'être, et seulement 10 % montraient encore une marge de manoeuvre. Comme les poissons marins représentent 17 % de l'apport de protéines animales dans l'alimentation humaine (26 % dans les pays les plus pauvres), la surexploitation des espèces marines constitue potentiellement une menace à notre propre espèce.

Les océans sont un quasi-désert biologique, malgré qu'ils couvrent 70 % de la surface planétaire et n'abritent que 1 % de la biomasse des vivants, si on excepte les bactéries. Ils sont aujourd'hui menacés par l'accumulation de 8 millions de tonnes de plastique par année, par l'acidification liée à l'augmentation du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, par l'eutrophisation des eaux côtières et par le réchauffement global. Bref, le plus vaste écosystème de la planète va mal. Je me souviens d'avoir résumé la chose dans une discussion avec Gilles Vigneault en disant: « Quand on met ses poubelles dans le frigo, on ne s'étonne pas que le beurre ait un drôle de goût! ». Mais ici, il s'agit de la base même de l'approvisionnement: le renouvellement des stocks de poissons est en jeu. Pourquoi?

Selon le Forum économique mondial, la flotte de pêche mondiale est suréquipée en raison des subventions qui sont versées aux pêcheurs et aux entreprises de transformation du poisson. La question est délicate, car ces subventions sont souvent versées sous prétexte d'aider des régions défavorisées pour y créer des emplois. Ainsi, 54 % de la valeur des pêcheries mondiales proviennent des pays riches et représente plus de revenus que l'ensemble des autres denrées alimentaires combinées dans le commerce mondial. On parle donc de gros sous.

Le quatorzième Objectif de

développement durable (ODD 14), de l'Agenda 2030 pour le développement durable, porte sur la santé des océans et sa quatrième cible stipule qu'il faut: « D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques ».

Or, les subventions accordées au secteur de la pêche dans les pays développés expliquent en bonne partie la surpêche, la pêche illicite, non déclarée, non réglementée et les pratiques de pêche destructrices. Sur les 20 milliards de dollars de subventions versées à la pêche l'an dernier, 85 % ont bénéficié aux grandes entreprises qui exploitent des flottes industrielles, alors que 90 % des emplois liés à la pêche sont dans le secteur artisanal. Il y a là un gros problème. Selon le Forum économique mondial, on subventionne carrément la surexploitation des stocks de poissons et on n'aide en aucune façon les pêcheries durables et créatrices d'emplois et d'occupation territoriale.

La cible 5 de l'ODD 14 incite les gouvernements à « interdire, d'ici à 2020, les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial, différencié, efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ».

Il est urgent d'agir.

## BIT... QUOI?



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE  
Collaboration spéciale

« C'est pas parce qu'on n'existe pas qu'on n'a pas de droits! » – les faux abonnés Twitter supprimés

## CARREFOUR DES LECTEURS

### L'indépendance au temps des fake news

«Think hard», c'est par cette expression, semblant tout droit sortie d'un des films d'Elvis Graton, que l'auteur d'une lettre d'opinion, parue le 19 juillet et intitulée *Le Québec, future république ?* nous enjoignait à réfléchir. Or, dans un texte où se côtoyaient désinformation et mauvaise foi, l'auteur nous a servi un ragoût tiède des plus vieux clichés du camp fédéraliste. Bien que les fake news (fausses nouvelles) incarnent désormais la nouvelle tendance chez nos voisins du sud, il faut rappeler que certains fédéralistes en sont des précieux artisans depuis des temps immémoriaux.

Dans un premier temps, l'auteur soutient que le Québec croulerait sous la mirobolante dette de 400

G\$, en plus de son éventuelle part de la dette fédérale. Or, les faits demeurent têtus, une simple visite sur le site du ministère des Finances du Québec saura reconforter l'auteur, alors qu'il a tout bonnement surévalué la dette du Québec du double, un exploit en soi. Par ailleurs, les économistes sérieux s'entendent pour dire que même en imputant une hypothétique part de la dette fédérale au Québec, cette dette demeurerait moins élevée que la moyenne des pays du G7 et de l'OCDE, sans compter qu'un tel transfert de dette emporterait un transfert d'actifs fédéraux équivalents dans le patrimoine québécois.

Dans un deuxième temps, l'auteur souligne que le Québec serait trop pauvre pour devenir indépendant. Périodiquement, l'Institut de la statistique du Québec compare la richesse du Québec avec les autres États du monde. Quoi qu'on en dise, le Québec se classe constamment parmi les

pays les plus riches du monde, notamment au 32<sup>e</sup> rang mondial en termes de PIB par habitant en 2016, devant des pays comme Israël, l'Espagne et la République de Corée, et tout juste derrière l'Italie, par exemple. Sur 193 États membres de l'ONU, ce n'est pas mal du tout! Quant à la péréquation, l'auteur sait probablement que le Québec se classe avant-dernier après l'Ontario parmi les provinces bénéficiaires, en matière de péréquation par habitant.

Dans un troisième temps, l'auteur claironne que de toute façon, le Québec serait déjà indépendant, car il contrôle son économie et sa langue. Comme il le sait bien, c'est le Canada qui négocie, par exemple, les accords de libre-échange auxquels le Québec est assujéti. Bien souvent au détriment des intérêts de ce dernier, comme dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne, où l'industrie des

PHOTO  
DU JOUR

Trois personnes ont été tuées lors de manifestations postélectorales, mercredi, à Harare, a annoncé la police du Zimbabwe, après l'intervention de l'armée contre des partisans de l'opposition qui dénonçaient des fraudes aux scrutins de lundi. Cette élection fait suite à la chute de l'ancien président Robert Mugabe, qui était en poste depuis trois décennies. — PHOTO AP

fromages fins du Québec a été sacrifiée pour notamment favoriser le boeuf de l'Ouest canadien. Pour le reste, le partage constitutionnel des compétences au Canada impute aux provinces le fardeau des missions coûteuses, alors que le fédéral peut s'adonner à une gouvernance plutôt mondaine. À cet égard, en 2016, la santé, l'éducation et les services sociaux constituaient près de 80 % des dépenses en programmes du gouvernement du Québec. La marge de manoeuvre en matière de développement économique est dramatiquement limitée. Bien souvent, l'aide du fédéral ne vient que difficilement. Le cas récent de la CSeries de Bombardier est particulièrement édifiant à cet égard. En effet, la frugale réaction du gouvernement fédéral a favorisé la liquidation aux Européens du plus important projet industriel au Canada en termes de recherche, de développement et de valeur ajoutée, un véritable

scandale. Pourtant, l'avare fédéral n'a pas hésité à faire pleuvoir, en Ontario, les milliards pour voler au secours de GM, dans la foulée de la crise financière de 2008, de même pour financer le projet hydroélectrique de Muskrat Falls, afin de permettre à Terre-Neuve de concurrencer Hydro-Québec sur les marchés d'exportation d'électricité. Finalement, que dire de l'acquisition récente de l'oléoduc Trans Mountain par le fédéral, au coût de 4,5 G\$ ? Il ne faut pas oublier que ce sont les taxes et impôts des Québécois qui financent en partie ces initiatives. Il est utile de rappeler que le fédéral prélève chaque année 50 milliards de dollars au Québec en taxes et impôts. D'ailleurs, rappelons-nous qu'en 2005, un certain François Legault avait estimé qu'en prélevant nous-mêmes ces taxes et impôts, tout en assumant les dépenses découlant des compétences fédérales, le Québec dégagerait une marge

annuelle récurrente de 4,5 milliards à terme.

Pour ma part, je remarque plutôt que les citoyens alternent mécaniquement entre les partis fédéraux, dans un arc-en-ciel de déception. Au Québec, les citoyens désirent du changement, nous le concevons. Ça tombe bien, car nous, le Parti québécois, proposons le changement le plus porteur d'espoir pour notre peuple, car l'indépendance donnera aux Québécois le pouvoir de prendre eux-mêmes toutes les décisions qui les concernent, selon leurs propres intérêts. Loin d'être dépassé, ce projet libérateur demeure le meilleur remède au cynisme ambiant, et nos candidats sont déjà sur le terrain pour en parler aux citoyens. N'ayez aucun doute, nous sommes fin prêts à livrer bataille pour l'élection de cet automne.

**Mathieu St-Pierre Castonguay**  
Président du Parti québécois  
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord-du-Québec

## Des erreurs de forme et de fond

PIERRE JURY

pjury@ledroit.com



La décision de Doug Ford de réformer le conseil municipal de Toronto est mal avisée et soulève plusieurs questions de forme et de fond. Étonnamment, la question fondamentale sur le nombre optimal de conseillers qui devraient représenter les contribuables de la Ville-Reine passe loin, loin derrière.

En effet, M. Ford laisse la population échanger sur les ratios élus/population par exemple, alors qu'il se réfugie derrière une ou deux phrases creuses du genre «Toronto a 25 députés fédéraux, 25 députés provinciaux et devrait avoir 25 conseillers». Outre le fait que ces chiffres correspondent, M. Ford n'apporte aucune autre justification que les économies budgétaires de 25 millions \$, fortement disputées. Car «plus le nombre d'élus est faible pour desservir une même population, plus chacun des élus peut devoir s'entourer d'un nombre important d'employés politiques et une réduction du nombre d'élus n'aurait qu'un effet marginal sur les dépenses», selon une étude du Cirano de 2013.

### Doug Ford aurait dû prendre son temps et donner à tous le sentiment qu'ils ont été entendus

Mais Doug Ford continue comme si tout se faisait par magie. Pendant ce temps, des citoyens soulèvent les exemples de New York (8,5 millions de population, 50 élus, soit 1 pour 170 000) ou de Vancouver (1 pour 70 000) par rapport à Toronto (2,8 millions, 47 élus, 1 pour 60 000), sans égard au fait que ces trois villes sont situées dans des endroits bien différents, avec des cultures bien différentes. Il y a là un début de débat que M. Ford se garde bien d'explorer.

Pourquoi cibler Toronto et pas Ottawa, London ou Windsor?

Cela laisse filtrer que M. Ford, un ancien conseiller municipal torontois, pourrait avoir quelques

mailles à tirer avec son ancienne ville, tandis qu'il laisse les autres tranquilles. Pourtant, il y a eu des discussions sur l'à-propos des 23 élus municipaux d'Ottawa (1 pour 40 000) dans le passé. Un sain débat, bien engagé, serait bienvenu.

Et lorsqu'il dit que les progressistes-conservateurs «ont promis un gouvernement pour le peuple», cela ne s'appliquerait que pour Toronto et pas les autres?

Cette drôle de logique est tombée comme une surprise sur le dos des citoyens. M. Ford dit qu'il a été transparent dans ses intentions, mais ce n'est pas le cas. Il aurait soulevé l'idée lors d'une rencontre avec le maire de Toronto, John Tory (qui a battu M. Ford en 2015), mais c'est tout. Il n'y a rien dans une promesse d'«un gouvernement pour le peuple» qui laisse entrevoir qu'il entendait sabrer dans le nombre d'élus de la Ville-Reine. Si l'idée était limpide à ses yeux, elle ne l'était pas pour tous les autres.

Et puis, il y a le moment choisi pour l'annoncer, alors que les mises en candidatures étaient à toutes fins utiles terminées. Si cette idée va de l'avant – et nous n'avons aucun doute que cela procédera puisque le PC est majoritaire à Queen's Park –, cela chamboulera le calendrier électoral de tout

le monde à Toronto. Tout ça pour concrétiser l'idée d'un premier ministre qui saute sur une occasion pour provoquer une réforme pas trop populaire.

Doug Ford aurait dû lancer une commission indépendante sur le nombre d'élus dans les municipalités de l'Ontario, pas que Toronto. Et ouvrir la porte à des questions sur la rémunération, tant qu'à faire. Il aurait dû prendre son temps et donner à tous le sentiment qu'ils ont été entendus. En lieu et place, il joue du coude comme un matamore, ce qui ne fait ni avancer les objectifs de son nouveau gouvernement ni avancer la démocratie municipale.

# Attachée avec des *Tie Wraps*

La mère d'une adolescente était excédée par ses nombreuses fugues

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

**GRANBY** — Excédée par les nombreuses fugues de sa fille adoptive, une mère de Farnham l'a attachée à plusieurs reprises sur son lit à l'aide d'une chaîne et d'attachables, communément appelés *Tie Wraps*. L'adolescente de 13 ans a aussi été laissée seule dans cet état en une occasion.

Ces gestes ont mené au dépôt, l'an dernier, d'accusations de séquestration et de voies de fait – pour avoir giflé la victime – contre la femme de 40 ans. Du cannabis et des méthamphétamines ont aussi été trouvés à son domicile, ce qui lui a valu une charge supplémentaire de possession de drogue.

Le juge Érick Vanchestein, de la Cour du Québec, a toutefois fait preuve de clémence en livrant sa sentence, mercredi. Il a souligné que la mère de quatre enfants, sans antécédent judiciaire, souffrait à l'époque de dépression et se sentait « démunie, sans ressource et épuisée ».

Elle avait parlé de longues heures avec des voisins et des amis afin de trouver une solution pour que l'enfant au tempérament difficile cesse de s'enfuir retrouver son ami de cœur. On lui a même suggéré de lui donner des médicaments, ce qu'elle ne voulait pas faire.

« [L'accusée] était complètement dépassée par les agissements de sa fille, a dit le juge Vanchestein. Pour elle, c'était une solution de dernier recours, et elle réalise les dommages qu'elle a causés. »

## GESTION

Confrontée par les policiers, la femme a rapidement admis ses torts et plaidé coupable devant la cour, évitant à la jeune victime d'avoir à témoigner lors d'un procès.

« Elle doit apprendre à gérer ses émotions », a lancé le juge à l'intention de l'accusée, en larmes dans la salle d'audience du Palais de justice de Granby. Il a reconnu que la quadragénaire avait été victime

de violence dans son enfance, qu'elle avait eu son premier enfant à 16 ans et qu'elle était peu instruite. Ses difficultés conjugales l'ont aussi amenée à consommer des stupéfiants.

« Probablement que les sévices vécus dans son enfance, conjugués avec l'absence de figure paternelle, l'ont amenée à ne compter que sur elle-même », a dit le magistrat.

La Couronne, représentée par M<sup>e</sup> Claudie Marmet, demandait 90 jours de prison discontinus pour l'accusée, citant notamment le dossier récent d'un homme de Gatineau qui avait forcé sa fille à rester éveillée toute une nuit parce qu'elle refusait de manger des choux de Bruxelles.

Or, ce dossier se distingue du fait que l'accusé était un homme instruit, a dit le magistrat. Et la victime, dans le cas de la mère de Farnham, est plus âgée et veut à tout prix revoir l'accusée, qui pourra continuer de le faire sous supervision de la Direction de la protection de la jeunesse.

Elle lui a dit : « Maman, je t'aime pour vrai et je ne veux pas que tu disparaisses de ma vie », a cité le juge Vanchestein.

## PROBATION

Par conséquent, le tribunal s'est davantage rangé du côté de M<sup>e</sup> Serge Michon, de la défense, qui suggérait des travaux communautaires. Le juge a imposé à l'accusée une probation de trois ans assortie d'une obligation de garder la paix et d'une interdiction de consommer des drogues.

« C'est rien pour vous aider dans vos problèmes, ça », a-t-il précisé. Des amendes totalisant 250 \$ lui ont toutefois été imposées relativement à la possession de drogue.

En soutien à sa sentence, le juge a mentionné que la femme avait exprimé de sincères regrets et que son évaluation psychologique avait démontré un faible risque de récidive.

« Il n'est pas nécessaire d'isoler l'accusée; cela aggraverait l'inévitable sentiment de culpabilité chez la victime, qui a déjà assez de problèmes. [...] Malgré ses lacunes, [la mère] a tout fait pour donner le meilleur à ses enfants. Elle ne voulait pas lui faire de mal. »

Les conséquences auraient pu être beaucoup plus graves pour l'accusée, qui s'exposait à une peine maximale de 10 ans de prison, a-t-il ajouté. « Attacher une enfant pour ne pas qu'elle se sauve est un geste que la société réprouve. »



Le chauffeur Éric Savard a été congédié à l'été 2017 par la Société de transport de Lévis. Un arbitre du travail vient tout juste de confirmer cette décision, qualifiant l'homme de « troll ». — ARCHIVES LE SOLEIL, CAROLINE GRÉGOIRE

## SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

# Chauffeur congédié pour avoir souhaité la mort de cyclistes

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD  
La Presse

**MONTREAL** — Alors que les tensions entre usagers de la route sont à leur comble, un chauffeur d'autobus qui avait souhaité la « mort » aux cyclistes sur les réseaux sociaux devra se trouver un nouvel emploi.

Éric Savard, qui travaillait pour la Société de transport de Lévis (STLévis), a été congédié à l'été 2017. Un arbitre du travail vient tout juste de confirmer cette décision, révélant l'affaire au grand public et qualifiant l'homme de « troll ».

« À mort les vélos ! », a écrit M. Savard, le 14 juillet 2017, sur une page Facebook réunissant 13 000 internautes de Lévis. Il commentait le court texte d'un internaute qui se plaignait du comportement d'un autre chauffeur à l'endroit d'une cycliste. « Moi, je les prends pas dans mon bus [les cyclistes] », a-t-il ajouté, en s'identifiant clairement comme un chauffeur de la STLévis.

Son employeur a rapidement pris connaissance des messages

et l'a suspendu avant de le remercier. « De tels propos disgracieux, ridiculisant nos usagers, haineux, violents et discriminatoires étaient tout à fait inacceptables, totalement gratuits, lui reprochait la STLévis dans sa lettre de congédiement. Qui plus est, et ce qui est plus grave encore, ces propos constituent des menaces. »

Éric Savard, qui venait d'obtenir sa permanence après six ans à la STLévis, s'est rapidement excusé. « J'ai honte de ce que j'ai écrit la semaine dernière, a-t-il écrit. Je comprends le mal que j'ai causé. »

Trop peu, trop tard pour son employeur. Le congédiement vient d'être confirmé par l'arbitre du travail Pierre St-Arnaud. Il a dénoncé un « manque total de jugement [d'Éric Savard] agissant comme un troll ».

« Il s'est transformé en une personne menaçante derrière son clavier. Il aurait dû y penser à deux fois avant de peser sur le bouton "Envoyer", a écrit l'arbitre St-Arnaud. M. Savard s'est comporté comme de nombreux internautes qui ne pèsent pas leurs mots avant de les publier. Pour certains, c'est sans conséquence, mais quand on s'affiche sur le plus important site communautaire dans sa province

ville comme chauffeur d'autobus et qu'on met son employeur dans l'embarras, qu'on ternit son image, la conséquence peut être la perte d'emploi. M. Savard a couru à sa perte. »

## LA STLÉVIS « SATISFAITE »

Le syndicat demandait à l'arbitre de transformer le congédiement en suspension, parce que le chauffeur avait reconnu son erreur et qu'il avait offert ses excuses. Il s'agissait d'humour sarcastique, selon le représentant syndical, qui n'a pas réussi à convaincre l'arbitre.

Mercredi, la STLévis s'est réjouie de voir le congédiement d'Éric Savard confirmé.

« On est satisfait de la décision de l'arbitre, c'est bien évident. C'est l'intérêt de nos usagers qui compte et considérant les circonstances, on considérerait qu'il y avait des risques potentiels, a indiqué Mario Fortier, président du conseil d'administration de la STLévis, en entrevue téléphonique. C'est de notre responsabilité d'assurer la sécurité de la population. »

Le syndicat n'a pas répondu aux messages de *La Presse*. Il n'a pas été possible de recueillir la réaction de M. Savard.

L'ÉVÉNEMENT N'AVAIT PAS EU LIEU L'AN DERNIER

# La Classique Michel Barrette de retour

ANDRÉANE VALLÉE  
andreane.vallee@lequotidien.com

Dès vendredi soir, le boulevard des Cascades, à Alma, sera envahi par des voitures de collection et d'autres types de véhicule, ainsi que par leurs propriétaires. Pendant trois jours, la Classique Michel Barrette fera battre le centre-ville.

Le tout va débuter avec un énorme souper au Dooly's, vendredi. « Tout le monde est invité à venir partager un beau moment », souligne l'un des organisateurs de l'événement, Marcel St-Pierre. Les voitures anciennes vont être sur le site de la Classique dès samedi matin, et un invité de marque sera aussi du nombre, avec une de ses 22 voitures personnelles, soit l'humoriste Michel Barrette lui-même.

« C'est toujours un grand plaisir de revenir partager ma passion avec des gens de ma région », a-t-il mentionné, en entrevue téléphonique, mercredi après-midi.

L'humoriste almatois a d'ailleurs fait l'achat de sa 168<sup>e</sup> voiture à vie très récemment. « Je ne les ai évidemment pas toutes gardées, mais celles que j'ai encore roulent toutes très bien », dit-il, avec un brin de fierté dans la voix.

Véritable passionné de voitures de collection, Michel Barrette explique que tout ça a un grand lien avec la nostalgie. Son ami Marcel St-Pierre ne peut qu'être d'accord. « On associe beaucoup de souvenirs à ces engins-là. C'est une véritable deuxième maison pour beaucoup de gens. »

Environ 300 exposants sont attendus pour la portion voiture de l'événement, qui n'en est qu'à sa 2<sup>e</sup> édition. « On n'a malheureusement pas pu faire la Classique l'an dernier, parce que notre partenaire majeur, le Dooly's, a complètement brûlé. Mais nous revenons en force », explique Marcel St-Pierre.

Des prix seront remis en fin d'après-midi, dimanche. Toute la population est invitée à venir échanger avec les passionnés présents.

## › BATEAU DU PM: UN PROBLÈME MÉCANIQUE CONFIRMÉ



La Sûreté du Québec (SQ) a confirmé qu'un bris mécanique est la raison pour laquelle le bateau du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a coulé, dimanche, à la marina de Saint-Prime. « Aucun acte criminel n'a été décelé », affirme Louis-Philippe Bibeau, de la SQ. **ANDRÉANE VALLÉE**

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



La Classique Michel Barrette fait un retour. L'humoriste sera présent pour l'occasion.  
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY

# PIQUE-NIQUE ESTIVAL

Le samedi **11 AOÛT** 2018

**À GAGNER:**

**Un des 25 forfaits familiaux pour le pique-nique estival le Quotidien.**

Incluant: Un laissez-passer familial pour le Parc Mille Lieux de la colline ainsi que le dîner pour 2 adultes et 2 enfants.

**ET DES SURPRISES!**

LeQuotidien  
leProgrès  
**CONCOURS**

PARC

MILLE LIEUX DE LA COLLINE

Place de la famille  
**lait**

Inscrivez-vous à [concours.lequotidien.com](http://concours.lequotidien.com)

Tous les détails sur [concours.lequotidien.com](http://concours.lequotidien.com). Tirage de 25 forfaits familiaux le 6 août 2018 à 11h. Valeur totale en prix de 1 500 \$.

# le monde

## › LA TOUR EIFFEL FERMÉE SOUDAINEMENT



La tour Eiffel, monument emblématique de Paris visité par plus de six millions de personnes par an, a été fermée mercredi après-midi par la direction, en raison d'un conflit avec le personnel, dénonçant des « files d'attente parfois monstrueuses ». Les accès à la tour ont été fermés à 16h, en pleine saison touristique. Les visiteurs déjà à l'intérieur ont cependant pu rester, la tour n'étant pas évacuée. La Société d'exploitation de la tour Eiffel n'a pas été en mesure d'indiquer quand le monument rouvrirait. Selon la direction, la fermeture de la « Dame de fer » fait suite à la suspension des négociations en début d'après-midi avec les syndicats, laissant des dizaines de touristes dépités. La querelle tourne autour d'un projet de réorganisation des files d'attente pour ce monument de plus de 300 mètres de haut. **TEXTE ET PHOTO AFP**

## GUERRE DE CORÉE

# Les dépouilles des soldats américains rentrent aux États-Unis 65 ans plus tard

Agence France-Presse

PEARL HARBOR - Les dépouilles de plusieurs dizaines de militaires américains tombés pendant la guerre de Corée, restituées la semaine dernière par Pyongyang, sont finalement rentrées mercredi aux États-Unis, 65 ans après la fin du conflit.

Une cérémonie a été organisée mercredi sur la base de Pearl Harbor-Hickam, à Hawaï, pour accueillir les dépouilles, en présence de familles et du vice-président américain Mike Pence.

« Certains ont surnommé la guerre de Corée la « guerre oubliée ». Mais aujourd'hui, nous apportons la preuve que ces héros n'ont jamais été oubliés », a déclaré Mike Pence.

« Mon père, le lieutenant Ed Pence, a combattu pendant la guerre de Corée », a-t-il ajouté. « Il est revenu avec une médaille sur sa poitrine. Mais mon père, qui nous a quittés il y a 30 ans désormais, nous a toujours dit que les vrais héros étaient ceux qui n'étaient pas rentrés à la maison. »

La Corée du Nord a remis vendredi 55

réceptacles contenant des dépouilles remontant à la guerre de Corée (1950-1953), conformément à un accord entre le président américain Donald Trump et le leader nord-coréen Kim Jong Un lors de leur sommet historique du mois de juin à Singapour.

Le processus d'identification devrait prendre au moins plusieurs mois, voire des années, ont indiqué des experts.

Mais les premières évaluations laissent penser qu'il s'agit « probablement de dépouilles américaines », a déclaré John Byrd, directeur de l'analyse scientifique au sein de la Defense POW/MIA Accounting Agency (DPAA), l'agence américaine traitant des questions des soldats disparus.

Des analyses plus poussées seront réalisées à Hawaï, mais « il n'y a à ce stade aucune raison de douter » que les dépouilles « sont liées à des décès de la guerre de Corée », selon le spécialiste.

Donald Trump avait remercié vendredi Kim Jong Un d'avoir « tenu parole » en commençant le rapatriement des dépouilles. « Je suis sûr qu'il continuera à respecter cette promesse », avait-il tweeté.

## ENQUÊTE RUSSE

# Trump fait pression sur Jeff Sessions

Agence France-Presse

WASHINGTON — Donald Trump a franchi une nouvelle étape dans sa surenchère verbale contre le procureur spécial Robert Mueller en exprimant fermement son souhait de voir son ministre de la Justice mettre fin à l'enquête sur l'ingérence russe dans la campagne électorale de 2016.

Dans un *tweet* matinal, le président américain a estimé que « Jeff Sessions devrait mettre fin à cette chasse aux sorcières truquée, avant qu'elle ne salisse un peu plus notre pays ».

Mais la Maison-Blanche a dû tempérer le propos présidentiel au regard des vives réactions devant cette intervention dans les affaires judiciaires. « Ce n'est pas un ordre, c'est l'opinion du président », a dit sa porte-parole Sarah Sanders.

M. Trump tente depuis plusieurs mois de discréditer cette investigation, qu'il juge minée par des conflits d'intérêts prêtés à Robert Mueller et qui empoisonne son mandat.

Le président américain veut « la voir arriver à sa fin », a insisté Sarah Sanders.

Les avocats du président se sont eux aussi employés à éteindre le début d'incendie. « Le président utilise les tweets pour exprimer ses opinions, a ainsi commenté Rudy Giuliani. Il a pris soin d'utiliser le mot « devrait. »

Jeff Sessions ne peut de toute façon techniquement pas arrêter l'enquête russe. Même si elle dépend de son ministère, il s'en est récusé en mars 2017, car il avait été l'un des principaux responsables de la campagne de Donald Trump en 2016.

C'est le numéro 2 de la Justice, Rod Rosenstein, qui a le pouvoir d'y mettre fin.

## PROCÈS DE PAUL MANAFORT

Dans le cadre de cette investigation, des agents et des personnalités russes ont été mis en cause. Mais quatre membres de l'ancienne campagne présidentielle de M. Trump sont aussi poursuivis pour des délits qui ne sont cependant pas directement liés à une éventuelle collusion avec Moscou.

Son ancien directeur de campagne, Paul Manafort, en fait partie. Son procès pour fraudes et blanchiment d'argent a commencé mardi dans la banlieue de Washington.

Ce procès est le premier à découler de

l'enquête russe, les faits lui étant reprochés ayant été mis au jour par le travail de l'équipe de Robert Mueller.

« Il a travaillé pour moi très peu de temps. Pourquoi le gouvernement ne m'a pas dit qu'il était la cible d'une enquête ? Ses anciennes accusations n'ont rien à voir avec la collusion », a tweeté à son sujet le président Trump mercredi matin, alors que le procès se poursuivait à Alexandria.

À 69 ans, l'ancien lobbyiste s'est longtemps cru « au-dessus des lois », a asséné la veille l'accusation.

Il dépensait des sommes exorbitantes pour mener un « train de vie extravagant », ponctué d'achats de montres de luxe et même d'une veste « faite en autruche » à 15 000 dollars.

## « Jeff Sessions devrait mettre fin à cette chasse aux sorcières truquée. »

— Le président Donald Trump, sur Twitter

Si les folles dépenses ne sont pas illégales, c'est la source de leur financement qui est en jeu lors de ce procès pour blanchiment d'argent, fraudes fiscale et bancaire : des millions de dollars tirés de ses activités de lobbyiste pour l'ex-président ukrainien Viktor Ianoukovitch, soutenu par Moscou, qu'il n'a pas déclaré au fisc.

Le candidat puis dirigeant ukrainien représentait une véritable « poule aux oeufs d'or » pour l'équipe Manafort, selon les procureurs.

Paul Manafort rejette toutes ces accusations.

Des membres de l'équipe du procureur spécial, Robert Mueller, ont assisté à l'ouverture des débats mardi dans la salle d'audience.

Mais la question cruciale d'une possible collusion entre des membres de la campagne Trump et Moscou ne devrait pas être abordée pendant ce procès. Il porte en effet sur des faits antérieurs au passage de Paul Manafort à la tête de l'équipe Trump, entre mai et août 2016.

Ni le nom de Donald Trump ni le mot « Russie » n'ont d'ailleurs été prononcés mardi.

Certains espèrent pourtant que Paul Manafort finira par révéler des informations importantes pour le dossier.

# Sébastien Pilote et Patrick Bouchard seront au TIFF

ÉRIC MOREAULT  
emoreault@lesoleil.com

Le très attendu film en anglais de Xavier Dolan aura sa première mondiale au Festival international du film de Toronto (TIFF). Les nouveaux longs métrages de Maxime Giroux, du Chicoutimien Sébastien Pilote et de Renée Beaulieu, qui y sera pour une première fois, ont, été retenus en sélection officielle. L'événement dévoilait mercredi matin les 19 films canadiens ajoutés à la programmation qui seront présentés du 6 au 16 septembre.

*The Death and Life of John F. Donovan*, de Dolan, est un ajout surprise à la programmation du (TIFF), dévoilé après les autres. Le nouveau long métrage du réalisateur prodige, d'abord pressenti à Cannes puis à Venise, aura donc sa première mondiale au Canada.

Le célèbre réalisateur a longtemps laissé mijoter son premier film en anglais, avec des vedettes américaines comme Kit Harington, Natalie Portman et Susan Sarandon. Il a même retranché le rôle tenu par Jessica Chastain. Il met en scène un jeune acteur (Jacob Tremblay) qui se remémore la correspondance jadis entretenue avec une vedette de la télévision américaine, de même que l'impact que ces lettres ont eu sur leurs vies respectives.

Projet le plus ambitieux du jeune cinéaste, le drame était doté d'un budget de 35 M\$. On peut s'attendre à une sortie cet automne.

*La grande noirceur* de Giroux (*Felix et Meira*, meilleur film canadien au TIFF en 2014), en première mondiale, et *La disparition des lucioles* de Pilote (*Le démantèlement*) font partie de la section Cinéma mondial contemporain, tout comme *Les salopes ou le sucre naturel de la peau* de Beaulieu (*Le garagiste*), en première mondiale.



*La disparition des lucioles*, du réalisateur chicoutimien Sébastien Pilote, fait partie des films québécois qui seront présentés au Festival de cinéma de Toronto (TIFF). — PHOTO COURTOISIE

Peu d'informations ont circulé sur le nouveau long métrage de Giroux. Le TIFF le décrit comme une allégorie absurde à propos d'un aspirant acteur coincé dans une société dysfonctionnelle dominée par un leader fasciste « fantôme » ...

Par contre, on sait très bien que le deuxième film de Beaulieu est à propos de Marie-Claire (Brigitte Poupart), une chercheuse en dermatologie qui entreprend un nouveau projet de recherche scientifique sur les cellules dermiques et

la sexualité quand des événements imprévus viennent perturber sa vie professionnelle, familiale et intime.

*La chute de l'empire américain* de Denys Arcand aura aussi droit à une présentation spéciale.

## LES COURTS MÉTRAGES

Après sa présentation au Festival de Cannes, il était logique que *Le sujet* de Patrick Bouchard, un autre Chicoutimien, fasse partie des 24 courts métrages retenus par le TIFF.

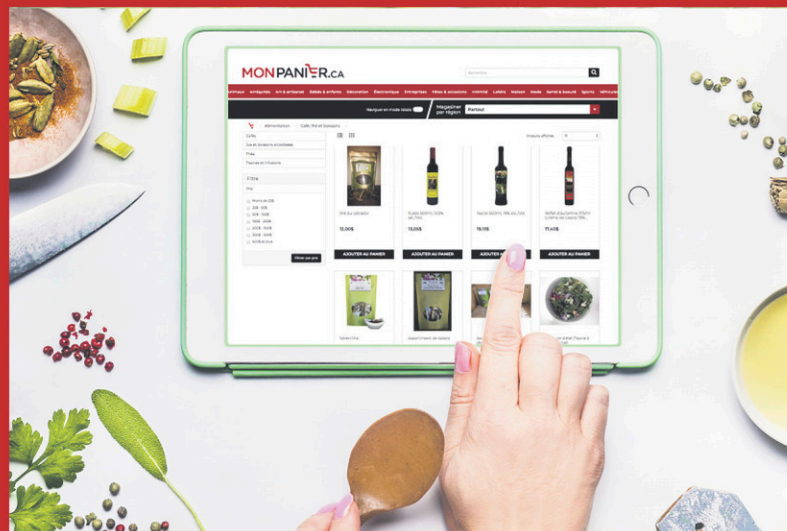
Même chose pour *Fauve* de Jérémie

Comte, qui a remporté le prix spécial du jury au prestigieux festival de Sundance et d'autres récompenses dans les quelque 50 festivals où il a été présenté. *Fauve* pourrait bien se retrouver aux Oscars pour le meilleur court de fiction.

Dans la sélection, on retrouve aussi une délégation féminine avec *Emptying the Thank* de Caroline Monnet; *Amis* de Marie Davignon; *Si ce n'est pas de l'amour* de Luiza Cocora; *Les petites vagues* d'Ariane Louis-Seize; et *Mon Boy* de Sarah Pellerin.

## BESOIN D'IDÉES POUR FAIRE VOTRE ÉPICERIE EN LIGNE?

COMMENCEZ PAR MONPANIÉR.CA!



**MONPANIÉR.CA**  
DES MARCHANDS D'ICI

MARC DUPRÉ AUX RYTHMES DU MONDE

# La saison du moment présent



DANIEL CÔTÉ

dcote@lequotidien.com

Quand un chanteur intitule son dernier album *La vie qu'il nous reste*, on devine qu'il est ancré dans le moment présent, ce qui est particulièrement vrai pendant l'été, alors que Marc Dupré – l'homme en question – fréquente les scènes extérieures du Québec. Les foules sont plus importantes, d'une composition plus variée que dans les salles, ce qui explique le désir de l'artiste de coller au plus près à ses humeurs.

C'est ce qu'il fera jeudi, à 21 h, sur la Zone portuaire de Chicoutimi. L'occasion sera spéciale, puisqu'il s'agira de la première édition de ce qu'on a appelé La Veille du FIRM (Festival international des Rythmes du Monde).

Ce spectacle sera le premier d'une série de trois présentés cette semaine, des événements qui, sans faire partie de la programmation officielle du FIRM, accessible gratuitement du 9 au 12 août, s'inscrivent dans la même foulée.

« Je connais bien cette scène pour y avoir chanté quelques fois. C'est un endroit le fun. J'aime comment c'est fait, avec les estrades dans le fond. Je me souviens qu'un soir, sans doute à la Fête du Canada, il y avait eu des feux d'artifice », a raconté l'artiste, mercredi, à la faveur d'une entrevue téléphonique accordée au *Quotidien*.

Ce sera sa deuxième participation au festival, et il la souhaite moins « mouilleuse » que la précédente.

Ce soir-là, il tombait des cordes sur la rue Racine, ce qui n'avait pas empêché une foule très dense, très motivée, de lui réserver un accueil chaleureux.

Le souvenir de cette adhésion reste cher au cœur de Marc Dupré, davantage que les conditions climatiques.

« La pluie, j'haïs ça à mort. C'est plate. C'est poche. Ça éloigne les gens, affirme le chanteur. D'un autre côté, il arrive qu'on soit chanceux avec la météo, même quand les prévisions ne sont pas favorables. J'ai souvent vu ça, avoir un répit de deux heures, un corridor de beau temps qui tombe au moment où on donne le spectacle. »



Marc Dupré a hâte de revenir sur la Zone portuaire de Chicoutimi, jeudi soir. Il participera à ce qu'on appelle La Veille du FIRM, la première étape – payante – du Festival international des Rythmes du Monde (FIRM). — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## DES SUCCÈS ET DES SURPRISES

Le moment présent évoqué tantôt, c'est ce qui guidait Marc Dupré mercredi. Il savait que des artistes invités le rejoindraient à Chicoutimi, mais n'avait pas fait le tour de ses contacts pour officialiser la chose. Quant à la sélection des chansons, elle sera effectuée en temps réel, au gré des humeurs du chanteur, du groupe et des spectateurs.

« On ne sait jamais ce qu'on va faire. On y va avec le *feeling* des gens, explique-t-il. Je pige dans le répertoire des 20 dernières années. Comme les musiciens me connaissent bien, on peut se revirer vite, décider de faire une chanson des Beatles, par

exemple. Ça fait plaisir au public, et à moi aussi, ce qui tombe bien parce que l'été, on veut rester dans l'énergie festive. »

Quelques extraits de son plus récent opus seront livrés. Sans doute entendra-t-on *La tempête*, qui a fait l'objet d'un clip diffusé récemment. D'autres succès seront interprétés, mais les amateurs de raretés resteront sur leur faim, prévient l'artiste. « Puisque le public est plus diversifié qu'en salle, plus familial aussi, ce n'est pas le moment de faire découvrir une facette différente de ma personnalité », fait-il observer.

Lui qui a déjà donné une trentaine de spectacles pendant un même été se montre aujourd'hui moins vorace. Chicoutimi

constituera sa 11<sup>e</sup> escale, signe qu'à l'âge de 45 ans, d'autres priorités se sont imposées. « J'ai trois enfants. J'ai ma blonde et je fais du sport. Je suis rendu à l'étape où il faut doser, mais mon dernier spectacle remonte à dix jours, et j'ai hâte de recommencer. Le contact avec le public, ça me fait du bien », confie Marc Dupré.

Il ne sera pas le seul à piaffer d'impatience avant de bondir sur la scène, puisque son équipe comprend la Saguenéenne Marianne Croft. « Elle joue du violon et du violoncelle, en plus de chanter. Or, j'aime de plus en plus le mariage des cordes avec la pop, leur douceur jumelée à l'agressivité de la guitare », commente l'invité du FIRM.

## Bel et bien sur la Zone portuaire

Les spectacles qui seront présentés du 2 au 4 août, sur la Zone portuaire de Chicoutimi, susciteraient une certaine confusion au sein de la population. Certains croient qu'ils ont lieu sur la rue Racine, par exemple, alors que ce volet de la programmation se déploiera du 8 au 12 août, ainsi que le souligne le directeur général du Festival international des Rythmes du Monde (FIRM), Robert Hakim.

« Ce qui a lieu cette semaine, c'est comme un pré-festival, une série, que nous appelons La Veille du FIRM. Ce n'est pas la première fois que nous allons à la Zone portuaire, mais parce que ça marque le début de l'événement, plus de gens sont mêlés. Il y en a aussi qui se demandent si c'est gratuit, alors que pour voir Marc Dupré (2 août), Wyclef Jean (3 août) et les Cowboys Fringants (4 août), il faut acheter un billet », mentionne-t-il.

À ce propos, le promoteur révèle que chacune des têtes d'affiche a généré la vente de 2500 billets à ce jour. Il considère que le passeport offert au coût de 37 \$ l'unité a été populaire, d'autant qu'il ramène à un peu plus de 12 \$ par soir les frais d'admission. Les touristes formeraient une part substantielle de la clientèle, les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean préférant attendre de voir si la météo sera favorable.

« On annonce du beau temps. Si la chose se confirme, le nombre de spectateurs devrait jouer entre 3000 et 3500 personnes par soir. Il n'est pas impossible qu'on ait des surprises, cependant, puisque Marc Dupré et les Cowboys Fringants ont l'habitude de vendre la moitié de leurs billets à la porte », fait remarquer Robert Hakim.

Satisfait du rendement aux guichets, il précise que cette incursion sur la Zone portuaire constitue une expérience. « Nous essayons des affaires et nous attendrons la réaction des gens avant de déterminer quelle position nous adopterons. Nous pourrions continuer sur les deux sites ou revenir à l'ancienne formule et faire deux semaines sur la rue Racine », laisse entendre le patron du FIRM. DANIEL CÔTÉ

# affaires

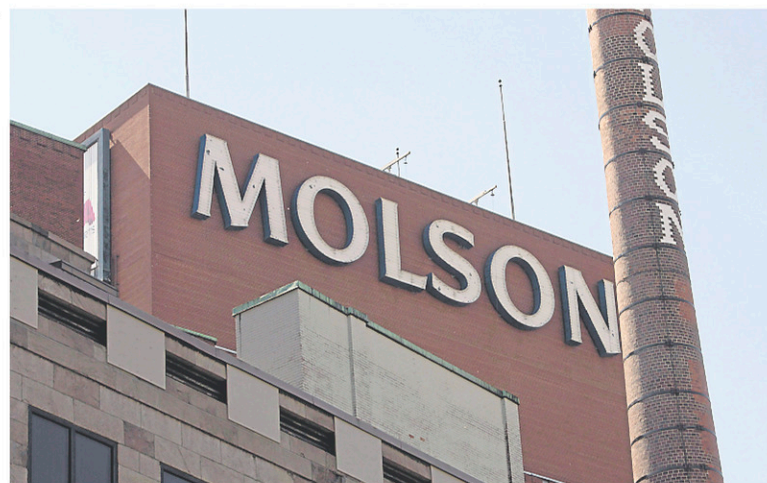
PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	974.63 \$	-4.75 \$	69471830
S&P/TSX 300	16376.77 \$	-57.24 \$	183216988
S&P/TSX VENTURE	0.00 \$	0.00 \$	0
DOW JONES	25333.82 \$	-81.37 \$	0
NASDAQ (QQQ)	177.12 \$	0.67 \$	19692336
NASDAQ/Canada	0.00 \$	0.00 \$	0

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
DALRADIAN	DNA	1.44 \$	-0.01 \$
ENERCARE INC.	ECI	28.90 \$	9.99 \$
THE HYDROPTHECARY	HEXO	4.83 \$	0.48 \$
AURORA CANNABIS	ACB	6.84 \$	-0.18 \$
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	4.75 \$	-0.15 \$
ENCANA CORP.	ECA	18.20 \$	0.25 \$
TRINIDAD DRILLING	TDG	1.41 \$	-0.15 \$
TRICAN WELL	TCW	2.88 \$	0.14 \$
APHRIA INC	APH	10.57 \$	-0.94 \$
BAYTEX ENERGY	BTE	4.13 \$	0.09 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
iShares Tr -	EEM	44.46 \$	-0.38 \$
Chesapeake Energy	CHK	4.45 \$	-0.26 \$
SPDR S&P 500 ETF	SPY	280.89 \$	-0.53 \$
Bank of America	BAC	31.26 \$	0.38 \$
The Fin Select	XLF	27.95 \$	0.00 \$
General Electric	GE	13.26 \$	-0.37 \$
Ford Motor Co.	F	9.90 \$	-0.13 \$
Pandora Media Inc	P	7.70 \$	0.95 \$
HanesBrands Inc	HBI	17.95 \$	-4.30 \$
MGM Resorts Intl	MGM	28.35 \$	-3.02 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Caesars	CZR	9.63 \$	-1.67 \$
Apple Inc	AAPL	201.50 \$	11.21 \$
Advanced Micro	AMD	18.48 \$	0.15 \$
Helios & Matheson	HMNY	0.23 \$	-0.27 \$
AGNC Invest Corp	AGNC	18.93 \$	-0.54 \$
Facebook Inc	FB	171.65 \$	-0.93 \$
Invesco QQQ Trust	QQQ	177.12 \$	0.67 \$
Intel Corp	INTC	48.81 \$	0.71 \$
iQIYI Inc	IQ	32.09 \$	0.07 \$
Micron Technology	MU	52.29 \$	-0.50 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO				
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture
Encana Corp.	ECA	18.29 \$	17.59 \$	18.20 \$
Barrick Gold Corp	ABX	14.55 \$	14.17 \$	14.19 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	60.25 \$	59.20 \$	59.82 \$
Bombardier CL A	BBD.A	4.94 \$	4.70 \$	4.78 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	4.93 \$	4.67 \$	4.75 \$
BCE Inc.	BCE	55.31 \$	54.86 \$	55.28 \$
Bank of Montreal	BMO	103.40 \$	102.72 \$	102.96 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	77.39 \$	76.85 \$	77.05 \$
CAE Inc	CAE	27.72 \$	26.88 \$	27.00 \$
Cascades Inc.	CAS	12.55 \$	12.31 \$	12.36 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	70.71 \$	69.56 \$	69.92 \$
Canfor	CFP	28.67 \$	27.69 \$	27.93 \$
CIBC	CM	119.75 \$	118.51 \$	119.43 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	47.67 \$	46.82 \$	47.42 \$
CN Railway Company	CNR	116.08 \$	114.48 \$	115.04 \$
Canadian Pacific Railway	CP	261.06 \$	257.32 \$	259.25 \$
Canadian Western Bank	CWB	36.58 \$	36.31 \$	36.51 \$
Domtar	UFS	63.87 \$	59.21 \$	63.62 \$
Emera	EMA	42.03 \$	41.52 \$	41.97 \$
Enerplus	ERF	17.10 \$	16.72 \$	17.09 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	84.18 \$	81.01 \$	81.24 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	31.20 \$	30.22 \$	30.63 \$
Great-West Lifeco	GWO	33.10 \$	32.50 \$	32.56 \$
Industrial Alliance	IAG	53.43 \$	52.37 \$	52.71 \$
Societe financiere IGM	IGM	39.61 \$	38.64 \$	39.49 \$
Imperial Oil	IMO	44.52 \$	43.72 \$	43.73 \$
Quebecor Inc	QBR.B	27.52 \$	27.02 \$	27.50 \$
Loblaws Cos.	L	69.00 \$	67.59 \$	67.93 \$
Laurentian Bank	LB	47.51 \$	46.69 \$	47.42 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	31.17 \$	30.66 \$	30.89 \$
Magna International	MG	79.24 \$	75.69 \$	76.63 \$
Metro Inc.	MRU	44.00 \$	43.02 \$	43.34 \$
National Bank	NA	63.98 \$	63.63 \$	63.96 \$
Precision Drilling Corp.	PD	4.76 \$	4.56 \$	4.75 \$
Power Corp.	POW	29.67 \$	29.40 \$	29.65 \$
Power Financial	PWF	31.12 \$	30.74 \$	31.00 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	27.52 \$	27.02 \$	27.50 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	66.51 \$	65.63 \$	66.37 \$
Royal Bank	RY	101.85 \$	101.22 \$	101.81 \$
Saputo Inc.	SAP	43.50 \$	42.75 \$	43.25 \$
Shaw Communications	SJR.B	27.33 \$	26.95 \$	27.13 \$
Sun Life financial	SLF	53.52 \$	52.93 \$	53.15 \$
SNC-Lavalin	SNC	57.72 \$	55.79 \$	56.23 \$
Superior Propane Corp	SPB	12.94 \$	12.78 \$	12.94 \$
Suncor Energy Inc.	SU	54.52 \$	53.85 \$	54.29 \$
Telus Corporation	T	47.74 \$	47.43 \$	47.69 \$
Transalta Corporation	TA	7.42 \$	7.27 \$	7.32 \$
TD Bank	TD	77.45 \$	76.93 \$	77.16 \$
Transcanada Pipe	TRP	58.52 \$	57.76 \$	58.37 \$
Torstar Corp.	TS.B	1.35 \$	1.25 \$	1.25 \$
Weston George Ltd	WN	108.20 \$	104.68 \$	105.29 \$



Molson Coors Canada détiendra 57,5 pour cent des parts, et HEXO aura les autres parts. — PHOTO PC, RYAN REMIORZ

## PARTENARIAT ENTRE MOLSON ET HEXO

# Des boissons au cannabis

ROSS MAROWITS  
Presse canadienne

**Le brasseur torontois Molson Coors Canada et le producteur de cannabis The Hydrothecary (HEXO), de Gatineau, ont annoncé mercredi la formation d'une coentreprise pour développer des boissons non alcoolisées à base de cannabis.**

La branche commerciale de Molson Coors Brewing a annoncé mercredi que la coentreprise avec The Hydrothecary Corporation, maintenant connue sous le nom de HEXO, sera une entreprise indépendante dotée de son propre conseil d'administration et de sa propre équipe de gestion. Molson Coors Canada détiendra 57,5 % des parts, et HEXO aura les autres parts.

« La bière reste au coeur de nos activités, mais nous sommes ravis de créer une nouvelle entreprise indépendante avec un partenaire de confiance, qui sera un chef de file du marché et qui offrira de nouvelles expériences aux consommateurs canadiens », a déclaré Frederic Landtmeters, président et chef de la direction de Molson Coors Canada.

« Molson Coors Canada a l'occasion unique d'affirmer sa présence dans ce segment en plein essor », a-t-il dit.

Cet accord est conclu alors que le Canada s'appête à devenir le deuxième pays au monde à légaliser la marijuana récréative à l'échelle fédérale et que de nombreuses entreprises se démènent pour saisir les occasions d'affaires qui en découleront.

D'autres entreprises de produits alcoolisés ont également approché des compagnies de marijuana canadiennes en raison de la baisse de la consommation de bière au Canada et des craintes que la drogue légale et

bientôt en service ne mette un frein aux ventes d'alcool.

En mai, le producteur de marijuana Aphria a annoncé avoir conclu un accord qui verra Southern Glazer's Wine & Spirits, l'un des plus grands distributeurs de vins et spiritueux d'Amérique du Nord, devenir son distributeur exclusif de produits de cannabis récréatif au Canada.

La société Aurora Cannabis, d'Edmonton, a annoncé en février qu'elle achèterait une participation de 20 pour cent dans le détaillant Liquor Stores N.A., qui a changé son nom la semaine dernière pour Alcanna, afin de refléter les divisions d'alcool et de cannabis.

Canopy Growth a conclu une entente l'automne dernier avec Constellation Brands qui a vu le fournisseur d'alcool investir 245 millions \$ pour une participation de 10 pour cent dans Canopy. Les deux sociétés font également équipe pour le marketing et le développement de produits.

La marijuana récréative doit devenir légale au Canada le 17 octobre, mais les produits comestibles infusés avec du cannabis, y compris des boissons, demeureront illégaux jusqu'à ce que des règlements gouvernementaux précis soient adoptés au plus tôt en 2019.

HEXO, dont le siège social est situé à Gatineau, exploite actuellement une capacité de production de plus de 278 700 mètres carrés et prévoit occuper trois fois cette surface d'ici la fin de l'année.

« Nous sommes très heureux de ce partenariat avec Molson Coors Canada [...] et nous avons hâte de partir à la conquête de ce nouveau marché », a ajouté Sébastien St-Louis, chef de la direction et cofondateur d'HEXO.

La coentreprise est assujettie à diverses conditions d'approbation, et la transaction doit se conclure avant le 30 septembre.

OR  
1216,19  
- 7,69  
\$US/ONCE

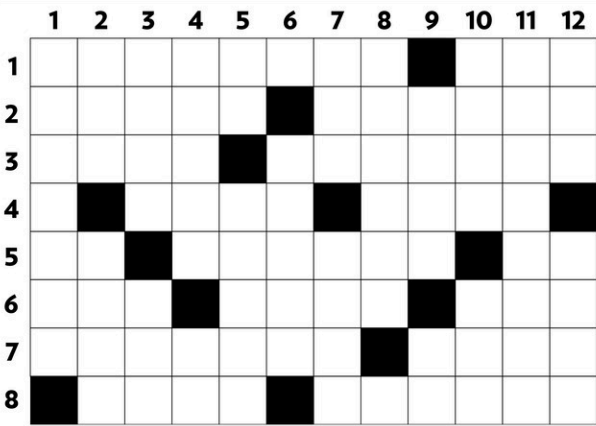
PÉTROLE  
72,50  
- 1,55  
BARIL US \$

ALUMINIUM  
0,93  
0,41 %  
\$US/LIVRE

EURO  
0,6589  
0,0027  
€EURO

LE DOLLAR  
76,91  
0,09  
¢US

MOTS CROISÉS JUNIOR



**HORIZONTALLEMENT**

- 1 Dernier jour de la semaine - Pas beaucoup.
- 2 Image sur laquelle on clique pour activer un logiciel - Surfaces blanches sur lesquelles on projette des films.
- 3 Peuvent être de famille - Sous-vêtement féminin qui couvre les fesses et le bas du ventre.

- 4 Récipient cylindrique qui sert à transporter des liquides - Avoir du culot.
- 5 Signifie avant midi - Avancer derrière quelqu'un - Indique une addition.

- 6 Clair et précis - Fait un classement - Première femme, selon la Bible.
- 7 Représentées par des lignes et des points - Partie supérieure de quelque chose.
- 8 Qui a la même valeur - Se dit d'une faute reconnue par son auteur.

**VERTICALEMENT**

- 1 Pierre précieuse généralement transparente et très dure.
- 2 Adverbe de lieu - Maman.
- 3 Pièce métallique qui passe dans la bouche du cheval - Graffiti.

- 4 Elles permettent de tenir un objet - Cette chose-là.
- 5 Symbole chimique du néon - Dans la religion chrétienne, table sur laquelle le prêtre y célèbre la messe.
- 6 Soumettre un aliment à l'action de la chaleur pour le consommer.
- 7 Interjection qui marque l'embarras, le doute - Il est nécessaire pour entrer dans certains pays.
- 8 S'épanouir, en parlant des fleurs.
- 9 Fleur qui a un parfum agréable - Interjection de Père Noël.
- 10 Macaroni - Liquide incolore et inodore.
- 11 Rencontre organisée entre deux ou plusieurs personnes.
- 12 Affaibli par l'âge - On y pose le chapeau.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

ENFANTS - Un mot de 5 lettres

- AINEE
- ALLAITER
- BATARD
- CACA
- CANINE
- CRI
- DENT
- DESCENDANT
- DODO
- ECOLE
- EMBRYON
- ENFANCE
- ENFANT
- ENGENDRER
- ENVIE
- EPINGLE
- ETRENNES
- FEE
- GAMINE
- GATERIE
- GOSSE
- INFANTILE
- LANDAU
- LECON
- MERE
- MOLE
- MUE
- NATUREL
- NID
- NOEL
- NOUE
- ONDOYER
- OURSON



Solution du dernier numéro : ÉCROUER

02-08-2018

- |            |          |        |           |
|------------|----------|--------|-----------|
| PAPA       | RISETTE  | SOEUR  | UNIQUE    |
| PIPI       | ROT      | TETEE  | UTERIN    |
| POIDS      | ROUGEOLE | TETER  | VACCIN    |
| POTELE     | SAGE     | TITI   | VAGIR     |
| RACHITISME | SEIN     | TROUVE | VARICELLE |

MOTS CROISÉS

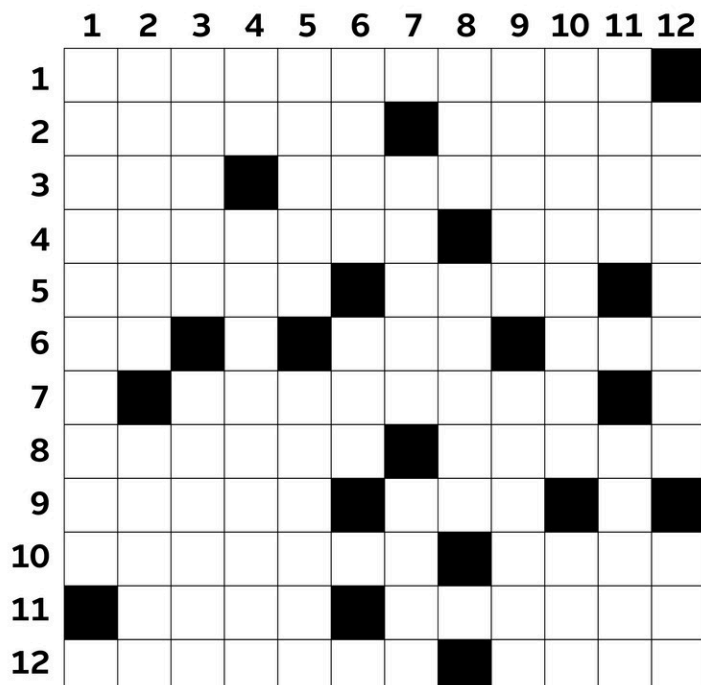
**HORIZONTALLEMENT**

- 1. Cassolette.
- 2. Matière qui subsiste - Véhicules.
- 3. Extrait - Qui n'a pas de bornes.
- 4. Fruit de l'aubépine - Patron des métallurgistes.
- 5. Cavité naturelle - Ancienne coutume hindoue.
- 6. Lettre grecque - Doubles règles - Il est l'ancêtre éponyme des peuples sémitiques.
- 7. Étendue de la voix.
- 8. Être exaspéré - Circulent à Rome.
- 9. Presser - Partie courbe de certains organes.
- 10. Pas donné! - Interjection pour appeler quelqu'un.
- 11. Variété de prune - Ergot du coq.

- 12. Meurtrir - Prénom masculin.

**VERTICALEMENT**

- 1. Il vend des objets d'occasion.
- 2. Empêché de partir - Féroce.
- 3. Détérioré - Instrument de chirurgie.
- 4. Trente-six plus quinze - Manières d'agir blâmables.
- 5. Magistrat municipal - Administrées.
- 6. Tricot - Décharge.
- 7. Désavantagés - Organiser autour de.
- 8. Musique algérienne - Fleur.
- 9. Odeur agréable des viandes cuites - L'apiculteur y travaille.
- 10. Tirer profit de - A cours au Danemark.
- 11. Véhicule à deux roues - Fibre synthétique.
- 12. Secousses brusques - Bête bête.



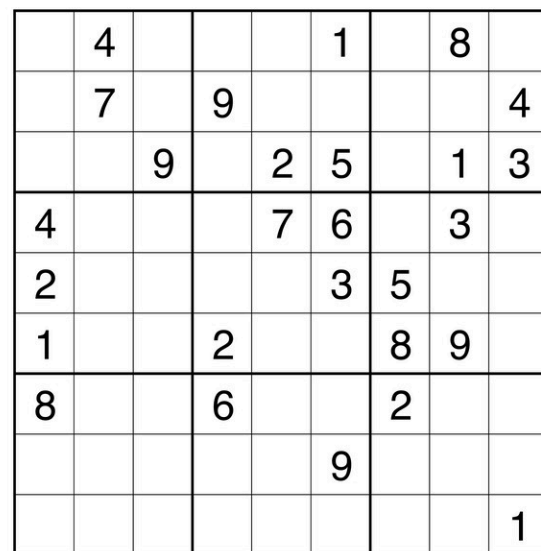
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



2 août 2018

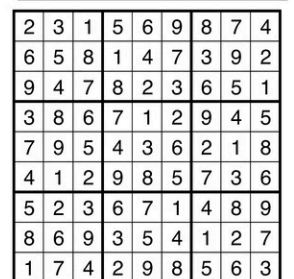
N° 5236

SUDOKU



Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

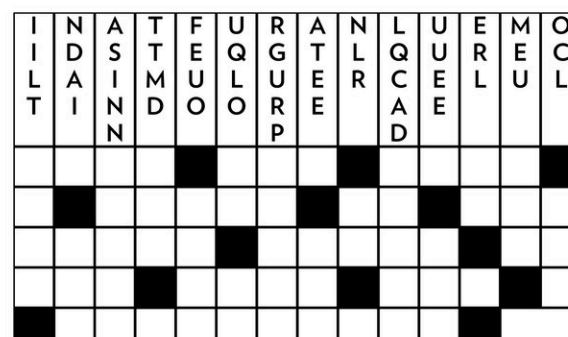
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Paule Saint-Onge

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Yvon Paré: La plus grande victoire c'est peut-être d'admettre sa défaite...

**Peanut**



**Ben**



**Boris**



**HOROSCOPE 2 août 2018**

**Bélier du 21 mars au 19 avril** - La présence de la Lune en Bélier pourrait vous aider à organiser et à restructurer votre emploi du temps. Tandis que les efforts seront plus faciles à fournir, l'approche la plus méthodique sera également celle qui semblera la plus simple à mettre en application. Le défi consistera à mettre les autres au pas, tout en vous assurant qu'ils pourront s'adapter à votre rythme.

**Taureau du 20 avril au 20 mai** - Tandis que le passage de la Lune en Bélier accentuera la dualité entre le sentiment et la raison, le souvenir de vos expériences passées pourrait s'avérer le meilleur moyen de prendre une décision dans le présent. Les inquiétudes ne génèrent aucune énergie permettant d'aller de l'avant. Alors éliminez les facteurs inconnus de l'équation et basez-vous sur des données sûres.

**Gémeaux du 21 mai au 21 juin** - Vous ne saurez jamais comment l'autre personne accueillera une déclaration si vous n'osez pas la formuler. Inutile de passer des heures à spéculer, la seule façon de connaître sa réaction sera d'aborder le sujet. En parlant franchement, votre interlocuteur ne pourra qu'apprécier votre honnêteté. Qu'avez-vous à craindre? Après tout, la Lune en Bélier est une alliée!

**Cancer du 22 juin au 22 juillet** - Si la situation ne vous convient plus, qu'est-ce qui vous laisse croire qu'elle satisfait encore les autres? La peur de blesser en énonçant clairement les choses n'habite peut-être pas que vous. Certes, le cycle Lunaire en Bélier pourrait rendre certains sujets plus délicats à aborder, mais ce n'est qu'en amenant la question sur le tapis que vous la rendrez conforme à vos attentes.

**Lion du 23 juillet au 22 août** - En cette étape anniversaire, il est recommandé de demeurer fidèle à vos objectifs et à vos convictions. Tandis que le Soleil et Mercure visitent votre Signe, vous pourrez recevoir l'approbation de personnes dont vous respectez l'opinion sans devoir faire de concessions majeures. Les autres apprécient votre authenticité et votre intégrité, mettez ces qualités en valeur.

**Virge du 23 août au 22 septembre** - La main trop courte pour rendre service l'est aussi pour atteindre aux places élevées. Vous ne regretterez pas d'avoir posé un geste désintéressé. Pas exclusivement parce qu'il entraînera potentiellement des conséquences bénéfiques, mais parce qu'en plus de vous aider à évoluer, il risque d'être plus agréable que vous ne l'imaginez, malgré la Lune en Bélier...

**Balance du 23 septembre au 23 octobre** - Un certain défaitisme ne pourra pas vous rapprocher de votre objectif. De plus, il ne rendra pas votre compagnie agréable pour les autres. L'énergie positive en génère toujours davantage. La Lune en Bélier, face à la Balance, vous aidera à donner le meilleur de vous-même. Et vous aurez l'opportunité d'obtenir le maximum... Ne laissez pas filer l'occasion.

**Scorpion du 23 octobre au 21 novembre** - Le passage de la Lune en Bélier pourrait semer le doute dans votre esprit, mais vous gagnerez à aller rapidement au fond des choses afin de clarifier l'ambiguïté. C'est en posant une question directe que vous saurez exactement à quoi vous en tenir. Et recherchez les activités vous mettant en contact avec des individus qui oeuvrent dans le même domaine que vous.

**Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre** - Le temps n'est jamais perdu s'il est donné aux autres. D'ailleurs, le service que vous accepterez de rendre pourrait finir par vous profiter davantage à vous qu'à la personne que vous aidez. L'égoïsme serait la seule chose qui puisse vous empêcher de dresser un bilan positif. Pensez aux gens que vous connaissez susceptibles d'avoir besoin de vous...

**Capricorne du 22 décembre au 19 janvier** - C'est le temps d'élargir votre cercle de fréquentations. Vos perceptions seront sujettes à changer et vous pourrez même mettre à sympathiser avec des gens que vous perceviez jadis comme incompatibles. Le succès d'un projet dépendra grandement de la promotion qui l'entoure. N'hésitez pas à en parler aux personnes influentes que vous connaissez.

**Verseau du 20 janvier au 18 février** - Il y a une première fois pour toute chose, et c'est parfaitement normal de ressentir un peu de trac. Bien appuyé par la Lune en Bélier et le Soleil en Lion, Mars en Verseau devrait toutefois contribuer à maximiser votre niveau d'assurance. Chassez votre nervosité, donnez le meilleur de vous-même, mais n'essayez pas de brûler des étapes en espérant sauver du temps...

**Poissons du 19 février au 20 mars** - Les personnes qui parlent le plus fort ne sont pas forcément celles qui détiennent la vérité. Faites confiance aux faits que vous pouvez confirmer et ne vous laissez pas déconcerter par les propos de quelqu'un qui affiche un haut niveau d'assurance. Et avec la Lune en Bélier, vous pourriez voir l'autre côté de la médaille concernant une affaire en développement.

**JEUDI À LA TÉLÉ** \* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

2 AOÛT	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	
ICI RC Télé	Camions/ (15) Kate	Chevalier /Clic bnde	MINUSCULE: LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES (2013)				Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Les échangistes			Inspecteur Barnaby / Habeas corpus			Monk / Monk en campagne		Candice Renoir		
V	CSI Cyber / Monnaie fictive		NCIS: Los Angeles / La beauté du geste		Infopublicité	Guerre des clans	Guerre des clans	Atomes crochus	Atomes crochus	UNE VIE EN DANGER (2009) avec Brendan Penny, Julie Benz.			FAUX SEMBLANTS (2016) avec Christina Bach, Taylor Cole, Jessica Andolino.			Les Simpson	Les Simpson	Atomes crochus			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour		LA LÉGENDE DE ZORRO (2005) avec Catherine Zeta-Jones, Antonio Banderas.						TVA nouvelles		Chicago Fire: Caserne 51	Au secours de Béatrice		Nouvelles /Publicité l'amour		Les feux de	Top modèles	TVA nouvelles			
TQc	Argonauts	Monchichi	Mini-Ninjas	Pat'Patrouille	Sentinelles	Cités d'or	Chipmunks	Peabody	Génial!	Subito texto	Subito texto	Ça vaut le coût	Un chef à la cabane		Salmigondis	Toc toc toc	Argonauts	Grizzy/(-:35)Grizzy	Sentinelles	Pat'Patrouille	

2 AOÛT	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	Des squelettes	Mes petits malheurs	Prière de ne pas envoyer de fleurs			Les échangistes		Le Téléjournal avec Céline Galipeau		Sports express /(-:05) Les grandes entrevues	
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Mémoire sous enquête / L'homme aux deux visages		Marvel: Agent Carter / La rage		ZOLANDER (2001) avec Owen Wilson, Christine Taylor, Ben Stiller.			Atomes crochus	NVL	Conversations Intimes	
CJPM	TVA nouvelles	Sucré Salé / Mike Ward	Chicago Fire / Le poids des mots / Treat Williams		CÉLIBATAIRE: MODE D'EMPLOI (2016) avec Rebel Wilson, Leslie Mann, Dakota Johnson.			TVA nouvelles (-:35) Sucré Salé / Mike Ward		(-:05) ÇA, C'EST MON GARS (2012) avec Andy Samberg, Leighton Meester, Adam Sandler.			
TQc	Subito texto	Subito texto	Génial!	Banc public	La cure / Reconstruire		MONSIEUR SCHMIDT (2002) avec Kathy Bates, Hope Davis, Jack Nicholson.			(-:20) Les francs-tireurs		(-:20) Ça vaut le coût	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Zoom animal / Une situation désespérée		Des racines et des ailes - Carole Gaessler explore l'Ain, des monts Jura, à l'est, jusqu'à la Saône, à l'ouest.			Le p'tit cabaret / Émile Bilodeau / Émile Bilodeau		Journal/(-:20) L'invité TV5	Journal Afrique	Couple... quitte	
CANAL D	La guerre des enchères	La guerre des enchères	La guerre des enchères	La guerre des enchères	La guerre des enchères	La guerre des enchères	Un tueur si proche / L'autobus de la mort		Docu-D / Innu Nikamu: La grande tradition		Docu-D / Jouer avec le feu, mon métier		ComédiHa! 2016
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60				Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National 24/60
RDS	Sports 30/(-:15) Sports 30	Sports 30	LCF Football / Ottawa RedBlacks c. Argonauts de Toronto (D)				Sports 30		Sports 30		Rodéo Québec	Rodéo Québec	Boxe
VIE	Conquête maison / La salle de bain et la salle de lavage		Les 7 petits Johnston			Une vie de géant / La plus grande de mes patientes		Divorce	Ouvrez, on ne sait jamais!	Ma maison flottante	Quais et terrasses	Docteur, suis-je normal? / La santé masculine	PIÈGE POUR CENDRILLON
SERIES+	Madame la Secrétaire d'État / L'horloge de l'apocalypse		Castle / Castle, détective privé			Une lutte exemplaire / Grand jury		L'enquête / Dérappages		Queen of the South / Patronne par intérim		Hawaii 5-0 / He ke'u na ka 'alae a Hin	Loi & ordre: sexuels
Z	Jobs de bras	Prêt sur gage de l'enfer	Seuls et tout nu / Au bord de la folie		Les pros du ticket	Coueurs de Smashes	Expédition extrême / Jean-François Breau		LES DÉTRAQUÉS (2010) avec Radha Mitchell, Joe Anderson, Timothy Olyphant.				Le liquidateur
HISTORIA	Les dieux du ciel	Les dieux du ciel	Légendes de la route	Légendes de la route	Légendes de la route	Légendes de la route	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	L'enfer des profondeurs
ÉVASION	Le grand bleu / La vie secrète des raies manta		Parcs aquatiques	Parcs aquatiques	Plages top secrètes			Bikinis et bords de mer	Montagnes russes d'enfer	Super Parcs	Bagages aux enchères	Spots de baignade secrets	Unis pour survivre
ICI ARTV	Le temps d'une paix / La décision de Rose-Anna		Clé en main	Clé en main	Lumière sur... / Christine Lamer		Le directeur de nuit		QU'EST-CE QU'ON FAIT ICI? (2014) avec Marie-Soleil Dion, Charles-Alexandre Dubé, Sophie Desmarais.				Downton Abbey

# Petites Annonces

## 418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:  
Du lundi au vendredi  
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30  
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: [classees@lequotidien.com](mailto:classees@lequotidien.com)

**IMMOBILIER VENTE**

**6663 Propriétés à revenus**

JONQUIÈRE, 4 logements, belle rentabilité. 418 412-3578 ou 581 490-3578.

**6684 Chalets à vendre**

LAC JOBBERS ZEC La Boiteuse, 4 saisons 26x34, plaque solaire, eau potable avec source, chauffe-eau, remise, shed à bois, génératrice 2500 watts, poêle frigo propane, bonbonne 500 lb pleine, chaloupe avec moteur, solarium, 95,000\$ négociable. Tél.: 418-548-5514.

**IMMOBILIER LOCATION**

**6737 Logements à louer**

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

Neufs et rénovés avec ascenseur

Semi-meublé, meublé ou non

581-306-4503, 418-815-3383 [isabonjour27@outlook.fr](mailto:isabonjour27@outlook.fr)

2½ À LOUER 1<sup>er</sup> SEPT. 300\$/mois à Rivière Du Moulin, rue Anthyme-Larouche 418 545-4651

**6737 Logements à louer**

3½, 4½, 5½

**1 MOIS GRATUIT**

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi Disponibles immédiatement Rénovés Céramique et bois flottant

**Tél.: 418-944-8580**

3½ CHAUFFÉ non éclairé, idéal personne seule qui aime la tranquillité, libre, 525\$ au 3808 du Roi Georges. 418 542-4090.

3½, SEMI meublé, non ch., non écl., non-fum., pas d'animaux, près de Place du Royaume, libre 1er août, 500\$, 418-696-7825, 418-944-3955

4½, ARVIDA, REZ-DE CH., 575\$, non chauffé, 418 412-1626, 418 902-1717

4½, entrée indépendante, pas d'animaux, eau chaude fournie, libre imm., 525\$/mois. 418 698-6411 418 545-1211.

4½ GRAND 2254 rue St-Charles, 1er étage, style condo, construction 2014, près des services, 2 stats et casier d'entreposage int., libre 1er juillet.. 750\$/mois 418 944-9718

4½, HAUT de maison, rue Jauffret, non ch., non écl., libre, 418-693-9182

**ALEXIS (Place) JONQUIÈRE**

Rues Nadeau et Truchon \*1 mois gratuit\*

3½ à partir de 500\$/mois  
5½, à partir de 700\$/mois rénovés, chauffés, éclairés, porte patio

Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

**Tél.: 1-581-500-0303 (sans frais)**

CHICOUTIMI 31/2, quartier St-Isidore, Rivière.-du-Moulin, 1er juillet. 418-549-4392.

CHICOUTIMI - 3½ (450\$) -4½ (575\$) entièrement rénovés, eau chaude fournie, Le 12e mois gratuit, 418-543-9003.

**6737 Logements à louer**

CHICOUTIMI 4½, 605 rue Taché app.:3, chauffé. éclairé, avec balcon. 418-540-2002.

CHICOUTIMI, 4½, plusieurs secteurs, à partir 535\$, Immeubles Belvedere 418-590-5005

CHICOUTIMI, 5½, 465 Villemont, secteur Côte De Réserve, 625\$ libre, 418 590-5005.

CHICOUTIMI condos, 4½ pièces, un rez-de-ch. + grand s/sol, luxueux, 1 mois gratuit. rénovés. Jean-Guy: 418 540-1234.

CHICOUTIMI-NORD, très grand 4½, rénové, près arrêt autobus, 700\$/mois, 418 543-1471.

GRAND 3½ + s/lavage, toiles de fenêtres incluses, rénové à neuf, près de tous les services, 575\$ non ch./non écl. libre 1<sup>er</sup> sept. 418 812-7209

JONQUIÈRE 3½, 575\$ non chf., non écl, idéal peronne seule, 418 547-2035

JONQUIÈRE, 4½ À LOUER, 3<sup>e</sup> étage rue St-Hubert, 430\$ ch./écl. 418 547-2035/418 815-2222

JONQUIERE 6½, meublé ou non, état neuf, près école primaire, remise, libre, aubaine, 550\$/m, non chauffé, non écl. 418-812-0474.

LA BAIE, 192 boul. Grande Baie Nord, 4½, 2e étage, non ch., non écl., libre imm., 500\$, 1 mois gratuit à la fin, 418-544-4785

LATERRIÈRE grand 4½, 2<sup>e</sup> étage, ch. 13x11, armoires cuisines neuves, repeint, très propre, grand terrain arrière boisé, grand stat. déneigé, remise, libre, non ch., non écl., Tél.: 418 817-3344 ou par courriel: [jv@consultestation.com](mailto:jv@consultestation.com)

**6761 Chambres à louer**

3 CHAMBRES à louer, pour étudiant, au centre professionnel, du dimanche au vendredi, cuisine, salle de tél., stat. pour 3 autos, 418-542-7023

GRANDE CHAMBRE à louer près de la Place du Royaume, quartier résidentiel, stat privé 385\$/mois libre imm. 418 815-0748.

**6762 Maisons à louer**

CHICOUTIMI, grand jumelé, complètement rénovée, pas de voisins arrière, parc à proximité, 890\$/mois, libre 1<sup>er</sup> août, 418-678-3948.

**6763 Chalets à louer**

CHALET DE 2 CHAMBRES LAC CAYAMAN, très bon pour la pêche, à 10 min. de la Forêt de l'Aigle, pistes de 4 roues et plus encore. 819 463-0800.

**SERVICES ET EXPERTS**

**6787 Argent à prêter**

PRÊTS DE 500\$ sans enquête de crédit. [www.creditcourtage.ca](http://www.creditcourtage.ca) 1-866-482-0454

**SERVICES PERSONNELS**

**6819 Messages personnels**

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

**20 ANS, JEUNESSE ET BEAUTÉ**

Jeune beauté (5'1"; 105 lb), cheveux longs blonds, magnifique visage, corps splendide et très ferme à la peau de soie. Jeunesse, beauté, dans un moment intime dédié aux plaisirs des sens corps à corps

(pas de textos, pas de numéros bloqués). 581 234-2406.

581 306-5065 [Massagedevolours@hotmail.com](mailto:Massagedevolours@hotmail.com) Sérieux, discret et propre.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy. Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h : 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine, se déplace aussi au Lac. Plaisir assuré. 418-818-9845.

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière. 418-550-0730

**CHLOÉ 581-234-2506**

J'OFFRE des massages de détente et de relaxation, Mike tél. 418-376-1824.

MAUDE de retour après une longue absence, service de massage, propre et courtois. 418-412-0863

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre.Tél.:418-944-2568.

**6819 Messages personnels**

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

SOPHIA, FEMME MATURE, 581-235-1231.

**EMPLOIS**

**6834 Offres d'emploi**

**CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture**

pour distribuer \* LE QUOTIDIEN \*

**SECTEUR HAUT-DU-LAC :** St-Félicien, La Doré, Normandin, Dolbeau, Albel et environs

**SECTEUR LAC-ST-JEAN :** Roberval, Desbiens, Chambord, St-Prime, Lac-Bouchette

Contactez Serge Gosselin 418-256-1164, 418-618-4098 [sergegosselin2012@hotmail.com](mailto:sergegosselin2012@hotmail.com)

**DISTRIBUTION STOX**

EST À LA RECHERCHE D'UN(E) COMMIS AUX OPÉRATIONS D'ENTREPÔT

Faites parvenir votre CV à [jrossignol@distributionstox.ca](mailto:jrossignol@distributionstox.ca) Ton prochain poste On l'a en STOX !

EMPLOYÉ(E) demandé(e) env. 22½h/sem, partiel, poste au service à la clientèle et prendre soins des chiens. Info : 418-698-0822

**COUP D'ŒIL MÉTÉO**

**Demain**  
Max. 26  
Min. 18

Orages  
Précipitations: 40 %  
Vents de l'ouest 17 km/h

**Dimanche**  
Max. 28  
Min. 21

Ensoleillé avec passages nuageux  
Précipitations: 30 %  
Vents légers

**Samedi**  
Max. 27  
Min. 19

Passage nuageux avec averses isolées  
Précipitations: 40 %  
Vents légers

**Lundi**  
Max. 29  
Min. 20

Passage nuageux avec averses isolées  
Précipitations: 40 %  
Vents légers

**AU QUÉBEC**

Baie-Comeau	Averses	21	16
Chibougamau	Averses	22	16
Gaspé	Averses	29	17
Gatineau	Variable	27	19
Îles-de-la-Mad.	Pluie	25	20
Maniwaki	Averses	26	18
Montréal	Averses	28	21
Mont-Tremblant	Orages	25	18
Québec	Orages	26	19
Rimouski	Averses	24	17
Sept-Îles	Pluie	22	16
Sherbrooke	Averses	27	20
Tadoussac	Averses	23	17
Thetford Mines	Averses	24	18
Trois-Rivières	Orages	27	20
Val-d'Or	Orages	25	16

**LE SOLEIL**

5h20 20h19  
Durée du jour: 14h59

LA LUNE

Coucher: 11h06 Lever: 23h08

04 août 11 août 18 août 26 août

**LES MARÉES**

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
0h53	1	1h57	0,9
7h08	4,7	7h12	4,3
13h20	0,9	14h15	1,1
19h37	4,4	19h32	4,1

**LE VENT**

Vents légers

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

**6834 Offres d'emploi**

**HÔTEL/MOTEL RESTO CORONET**  
401 Route 172 Nord, Sacré-Coeur  
Recherche serveur(se), aide cuisinier(ère) et homme à tout faire, bienvenue aux couples et immigrants. Travail à l'année ou saisonnier. Salaire et conditions à discuter. Possibilité d'hébergement et couvert.  
**Faire parvenir votre CV :**  
admin@hmcronet.com ou par télécopieur : 418 236-4747  
demandez Christian au 418 514-9444.

JONQUIÈRE, BARMAID (h/f), Bar L'imprévu. Téléphonez entre 8h et 10h au 418 412-3422 ou au 418 547-2035

**LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.**

RECHERCHE caissier(ère)s, temps plein, temps partiel, très très bon salaire, Pâtisserie Thibeault. 418-690-8989, Samantha.

**Recherche camelot avec voiture pour distribuer**  
★ Le Quotidien ★

**SECTEUR L'ANSE-ST-JEAN**

**Revenus d'appoint très intéressants**

**Contactez Denis Fortin 418-544-8394**

SERVEUR(SE) plaqueuse recherché(e) à temps plein et partiel. cell: 418 812-7918

**URGENT**

**Recherche adulte avec voiture pour distribuer**  
★ LE QUOTIDIEN ★

**À L'ANSE SAINT-JEAN**

**Contactez Denis Fortin 418-544-8394**

**VÉHICULES**

**6851 Automobiles**

**ACHAT ET VENTE DE**  
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandes, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.: 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 250\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

**6856 Véhicules demandés**

**1000\$ ET MOINS**  
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.: 418-543-8361.

**6858 Bateaux et véhicules nautiques**

BATEAU DE PÊCHE Princecraft, Holiday DLX SC, 2010, comme neuf, 13,400\$. 418 549-2563 ou 418 376-5752.

CHALOUPE aluminium 12', 850\$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

**MARCHANDISES**

**6873 Divers à vendre**

ATTENTION ATTENTION  
Gravier concassé, sable, 16 tonnes, 105\$ à Jonquière, 115\$ Chicoutimi. Terre engraisée, 200\$. 418 817-3630

**6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs**

BOIS de chauffage, bouleaux, ( érables, mérisiers à l'occasion ), 16po., fendu et livré, Saguenay, 95\$ la corde, 581-306-2430

**PRIÈRES FAVEURS OBTENUES**



**MEDJUGORGE**  
Remerciements pour faveur obtenue. M.D.



**SAINTE-ANNE**  
Remerciements pour faveur obtenue. M.D.

**PLUS DE PEUR QUE DE MAL**



Un début d'incendie a rapidement été maîtrisé à la résidence Lajoie, sur l'avenue du Pont Sud, mercredi, à Alma. L'alarme a été déclenchée vers 18 h 30 par un léger feu de cuisson, selon le chef aux opérations Maxime Fortin. Environ la moitié des résidants ont dû être évacués, mais tout est rapidement revenu dans l'ordre. « Environ une heure après que l'alarme ait été sonnée, nous étions repartis », explique-t-il. Aucun dommage physique ou humain n'est à répertorier. **ANDRÉANE VALLÉE**

— PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

# Québec doit indemniser un salarié au noir

La Presse

**MONTREAL** — Malgré les protestations du gouvernement, un jeune homme qui travaillait au noir lorsqu'il est devenu handicapé recevra des prestations à vie sur la base de ce salaire gagné illégalement, vient de confirmer la justice. La décision de la Cour supérieure ouvre la porte à des milliers de Québécois rémunérés

« sous la table », au moment de subir une blessure grave.

Le jeune homme en cause avait 25 ans, le 25 mars 2010, lorsqu'une blessure par balle l'a rendu invalide pour le reste de ses jours. Dans l'année qui avait précédé le jour fatidique, il avait travaillé quelques mois comme électricien dans la construction et avait été rémunéré au noir à hauteur de 22 400 \$.

Tout en affirmant qu'il ne pouvait « évidemment » encourager ce type de pratique », le Tribunal administratif du Québec (TAQ) avait décidé, l'été dernier, de l'indemniser sur cette base. « Notre rôle n'est pas de juger les comportements d'un individu, mais de rendre une décision basée sur les faits », continuait la décision.

Dans une décision rendue il y a quelques semaines, la Cour supérieure a confirmé ce jugement. Le tribunal « ne voit rien de déraisonnable dans sa décision », même si « elle tranche peut-être avec un certain conformisme », a écrit la juge Christine Baudouin.

« Le TAQ, s'appuyant sur le principe [...] à l'effet que les indemnités doivent être calculées à partir des gains qui reflètent la réalité, tient en compte les circonstances particulières », a-t-elle continué.

jurisprudence si elle n'est pas cassée en appel. « C'est elle qui va faire autorité », a-t-il dit, soulignant qu'il s'agissait du premier dossier du genre à être monté jusqu'à la Cour supérieure.

Il a aussi souligné que même si l'indemnisation provenait dans ce cas-ci de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), elle pourrait aussi être utilisée par des accidentés du travail et des accidentés de la route.

L'avocate représentant le gouvernement avait plaidé que l'indemnisation devait faire abstraction du salaire au noir : les prestations seraient alors calculées sur la base du salaire minimum, comme si le jeune homme n'avait pas travaillé dans l'année précédant ses blessures.

L'avocat du jeune homme espérait plutôt qu'il soit indemnisé en fonction de sa « capacité réelle de gain pour le futur », soit le salaire d'un apprenti électricien.

Les deux parties ont porté la décision en appel parce qu'elles en étaient insatisfaites. Il n'a pas été possible de savoir si elles contesteraient la décision de la juge Baudouin.

Selon Revenu Québec, le travail au noir dans l'industrie de la construction représente des pertes fiscales de 1,5 milliard \$ chaque année. L'économie souterraine représente 10 milliards \$ par année au Québec et 42 milliards pour l'ensemble du pays, selon Statistique Canada.

**42 MILLIARDS AU NOIR**

Selon l'avocat Jean-François Maltais, spécialiste des dossiers d'indemnisation, la décision fera

**LOTO QUÉBEC**

**RÉSULTATS DU : MARDI 31 JUILLET 2018**

**TOUT-ORNIEN** 02 03 07 08 09 11  
14 15 18 22 23 24

**Lotto-D** 5 3 1 6 2 4 1 3

**Sprinto** 08 19 23 28 37

**LOTTO POKER** 8 9 9 D R  
♦ ♥ ♣ ♠ ♣

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
01 - JUILLET - 22 - GÉMEAUX

**Ebanco** 02 05 07 12 18 23 24 26 29 31  
35 38 39 41 42 47 49 50 52 64 **turbo x 1**

**Quotidienne** 2 70 3 924 4 7012 | **Tiplox** 16 19 22 25 32 | **Extra** 1697135

**LA NOUVELLE LOTO L'ÉTÉ**

À gagner : 4 491 lots de 100 \$ à 1 M\$, dont 2 lots garantis de 1 M\$, et des lots en marchandise. Tirage le 16 août.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



### AVIS DE DÉCÈS

## BOIES (MME DORIS DUFOUR)

Le 30 juillet 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 58 ans et 4 mois, Mme Doris Dufour, épouse de M. Roger Boies, demeurant à St-Honoré. Elle était la fille de feu Mme Jeanne Tremblay et de feu M. Marcel Dufour. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 4 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le dimanche 5 août 2018 de 9 h à 11 h au

**Complexe funéraire Carl Savard**  
780, boulevard Ste-Geneviève  
Chicoutimi-Nord

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 5 août 2018 à 11 h à la chapelle de la Renaissance. Elle sera incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au columbarium de la Sérénité.

Outre son époux M. Roger Boies, elle laisse dans le deuil ses enfants: Mélissa Boies (Jonathan Charron), Carl (Andréanne Boulianne) et Karine (Marc Gaudreault); ses petits-enfants: Noémie, Simon-Luc, Jordan, Samuel, Amanda, Savannah, Lya-Kim, Lucas, Léa-Rose et Logan; son frère et ses sœurs: Hélène Dufour (Jean-Claude Boies), Lise (Denis Gauthier), Martine (Claude Côté), Daniel (Mélanie Lavoie), Suzanne (André Boies) et Esther (Annick Beauchemin). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Boies; son filleul David Houde; ses amis proches: Francine et Robert ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Elle est allé rejoindre ses filleuls: William et Christopher Boies.

Un merci spécial à Luc Boies pour l'aide et le soutien apportés.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Cancer Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



### AVIS DE DÉCÈS

## GAUTHIER (M. ANDRÉ)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 30 juillet 2018, à l'âge de 69 ans et 10 mois, M. André Gauthier, fils de M. Roland Gauthier et de dame Ernestine Rancourt, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité**  
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées  
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 4 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le dimanche 1er août 2018, le salon ouvrira à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Il était technicien en électroménagers.

Il laisse dans le deuil ses parents M. Roland Gauthier et Mme Ernestine Rancourt; ses enfants: Nathalie Gauthier (Xavier Peramo), Michaël Morin; ses petits-enfants Estelle et Anaïs Peramo; ses frères et sœurs: Céline (René Madore), Jacques (Sylvie Duchesne), Paul (Chantale Addison), Carole (Jacques Gagnon), Denis (Hélène Bergeron), Gilles, Ginette (Robert Fournier). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces: France, Richard, Olivier, Julie, Emilie, Arianne, Jason; ses oncles et tantes: feu Raymond, feu Jean-Joseph, feu Georges-Albert, Anne-Marie et Denise Gauthier, feu Aurélien, feu Bertrand, Rolande, feu Lucien, Joseph, feu Marie-Claire et Pauline Rancourt. Il laisse également dans le deuil plusieurs amis. Remerciement au personnel de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Gauthier et partager un souvenir, visitez notre site [www.graveletfilschicoutimi.com](http://www.graveletfilschicoutimi.com)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



### AVIS DE DÉCÈS

## BOUCHARD (MME MARIETTE GRAVEL)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 30 juillet 2018, à l'âge de 80 ans et 11 mois, Mme Mariette Gravel, épouse de M. Marcel Bouchard, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Robert Gravel et de feu Mme Marie-Berthe Bédard. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**  
100, rue Paré  
Roberval

le jeudi 2 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 3 août 2018 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son époux, M. Marcel Bouchard, elle laisse son fils feu Mario Bouchard et Rémy Bouchard (Annie Harvey) ainsi que ses petits-enfants: Simon, Julie-Pier, Jérémy et Justin Bouchard. Elle était la sœur de: feu Jeanne-Mance (feu Claude Paradis), feu Gérard (Solange Duchesne), Bertrand (Thérèse Lemay), feu Jacques (Claudette Auclair), André (feu Suzette Gagnon), Martin (feu Maude Gravel), Marcel (Line Poisson), Rosaire, Jean-Paul (Monique Pruneau) et Laurier (Chantale Bouchard); la belle-sœur de: feu Jean-Yvon Bouchard (feu Thérèse Bilodeau), feu Clément Bouchard (feu Fernande Gauthier), feu Joachim Bouchard (feu Réjeanne Gilbert), feu Henriette Bouchard (feu Emmanuel Proulx), Valère Bouchard (Jacqueline Beaulac), feu Rose Bouchard (feu Laurent Larouche), Henri-Noël Bouchard (Nicole Bédard), Lauriane Bouchard (feu Hébert Ouellet), Élianna Bouchard (Gaston Dufour), feu Gabriel Bouchard (Suzanne Savage), Florence Bouchard (Réjean Girard), Jacqueline Bouchard (André Néron) et Christian Bouchard. Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923 rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121, [www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/](http://www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/)



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188  
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com  
Site web: www.maison-marc-leclerc.com  
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



### AVIS DE DÉCÈS

## GAUTHIER (MME HÉLÈNE FORTIN)

« À travers ce qui me semblait être une épreuve, ma fin de vie fut très enrichie et ce, sous le regard de Dieu. Merci à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin: médecins, infirmiers(ères), aides-soignant(e)s et préposé(e)s de toutes sortes. Merci et que Dieu vous bénisse. »

Le 29 juillet 2018, est décédée entourée de l'amour de sa famille à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 67 ans et 11 mois, Mme Hélène Fortin, épouse de M. Réal Gauthier, demeurant à Chicoutimi secteur nord. Elle était la fille de feu Mme Marguerite Petit et de feu M. Jean Fortin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 3 août 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 4 août 2018 de 9 h à 11 h au

**Complexe funéraire Carl Savard**  
780, boulevard Ste-Geneviève  
Chicoutimi-Nord

Un hommage à la vie d'Hélène sera célébré le samedi 4 août 2018 à 11 h à la chapelle de la Renaissance. Elle a été incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard.

Outre son époux M. Réal Gauthier, elle laisse dans le deuil ses fils: Hugues Gauthier (Stéphanie Beaulieu), José (Vanessa Labrecque), Yves et Louis (Claudia Tremblay); ses petits-enfants: Loïc, Isaac, Olivia, Immi Rose, Aïli et Abbi; ses frères et sœurs: Gisèle Fortin, André (Huguette), Micheline, Charlotte, Pascal (Lise), feu Louise, Mario (Mona), Paul-Vincent (Carmen), Christine (Serge), Catherine et Marie (Jacques). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



### AVIS DE DÉCÈS

## BRASSARD (MME YVETTE VACHON)

Le 31 juillet 2018, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 94 ans et 3 mois, Mme Yvette Vachon (Brassard), épouse de feu M. Laurent Brassard, demeurant rue St-Maurice, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580, rue St-Dominique  
Jonquière

le dimanche 5 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 6 août 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 6 août 2018 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Yvette Vachon et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Elle était la fille de feu Mme Clara Perreault et de feu M. Damasse Vachon. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Monique Brassard (feu Nicolas Kanidis), Madeleine (Antonio d'Amico), Guy, Lina (Robert Leclerc), Francine (feu Michel Jobin), Nicole (René Perreault), Bernard; ses petits-enfants: Alexandra, Caroline, Dominic, Mathieu, Christine, Nancy, Karine, Alexandra; ses arrière-petits-enfants: Abygail, Marine, Emma, Mía Sofia, Mathis, Thomas, Jade et Jules. Elle était la sœur de: feu Philippe Vachon (feu Julienne Beaudry), feu Alice (feu Edmond Nepton), feu Marie-Rose (feu Georges Bouchard), feu Ernest (feu Julia Lapointe), feu Hélène (feu René Brassard), feu Germaine, feu Albert (feu Fernande Lapointe), feu Wilbrod (feu Marcelle Bouchard), feu Roland (feu Bernadette Ouellette); la belle-sœur de: feu René Brassard (feu Hélène Vachon), feu Eudore (feu Jeanne d'Arc Houle), feu Jean-Henri (feu Marie-Jeanne Lajoie), feu Arthur (feu Yvette Tremblay), feu Jean-Charles (Rita Caissie), feu Anne-Marie (feu Elphège Simard), feu Léopold (feu Cécile Harvey), Blanche-Yvette (feu Jean-Noël Bouchard), feu Fernand, feu Marie-Jeanne (feu Henri-Louis Bouchard). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel soignant du 5e étage du CIUSSS Hôpital de Jonquière pour les excellents soins prodigués à Mme Yvette Vachon. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de La Maison Le Chêne de soins palliatifs à Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site [rfsag.ca](http://rfsag.ca) où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).  
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



### AVIS DE DÉCÈS

## GERVAIS (MME MADELEINE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, le 30 juillet 2018, à l'âge de 92 ans et 7 mois, Mme Madeleine Gervais, épouse de feu M. Alain Tremblay, demeurant à Chicoutimi. La famille recevra les condoléances une heure avant la célébration de la Parole qui aura lieu le dimanche 5 août 2018 à 13 h 30 à la chapelle de la Résidence funéraire

**Gravel & fils, Réseau Dignité**  
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi

Elle était la fille de feu M. Philippe Gervais et de feu Mme Alma Tremblay. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Dominique Tremblay (Christian Gauthier), Jean-Luc, Isabelle; ses petits-enfants: Pierre-Luc Gauthier (Annie Trotter), Alexandrine (Michel Parent), Jean-Michaël Tremblay, Jordan (Kerrie Grant); ses arrière-petits-enfants: Thomas et Félix; sa sœur Lucille Gervais (feu Raymond Bédard) également plusieurs frères et sœurs décédés ainsi que les membres de la famille de M. Alain Tremblay. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Des remerciements spéciaux aux préposés qui ont prodigué des soins attentionnés à notre mère. Pour ceux et celles qui le désirent, vous pouvez faire parvenir vos dons à la Société Alzheimer de la Sagamie, 690 rue Saint Sacrement Ouest, Alma, Qc. G8B 4N9. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gervais et partager un souvenir, visitez notre site [www.graveletfilschicoutimi.com](http://www.graveletfilschicoutimi.com)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

**AVIS DE DÉCÈS**  
**GRONDIN (M. SERGE)**



Le 28 juillet 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 56 ans et 6 mois, M. Serge Grondin, conjoint de Mme Marianne Bélanger, demeurant à Normandin. Il était le fils de M. Joseph Grondin et de Mme Camilla Thérberge. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

**Funérarium Marcel Dion**  
1140, avenue de l'Église  
Normandin

Les heures d'accueil sont le vendredi 3 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 4 août 2018 de 9 h à 10 h 30. Les funérailles seront célébrées le samedi 4 août 2018 à 10 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin. Après la cérémonie religieuse, M. Serge Grondin, sera confié au crématorium Hébert & Fils de Roberval et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Outre sa conjointe Mme Marianne Bélanger, M. Serge Grondin laisse dans le deuil ses enfants: Dave Grondin, Xavier Pearson Grondin (Joanie Lavoie Martel) et Francis Bernard (Samantha Aubut); son petit-fils adoré Jordan Grondin; ses parents: M. Joseph Grondin et Mme Camilla Thérberge; son frère et ses soeurs: Marc (René Martel), Janique (Serge Fortin) et Nancy (Carl Cloutier); ses beaux-parents: M. Clément Bélanger et Mme Lisette Lachance; ses beaux-frères de la famille Bélanger: Monique, Denis (Marie-Hélène Simard) Doris et Murielle (Claude Dubois); ses filleuls: Michael Grondin et Rémi Parenteau; ses neveux et nièces: Marilyn et Erik Grondin; Francis, Maxime et Andréanne Fortin; Sophie et Kamille Cloutier; Erika et Guillaume Dubois, Danny Bélanger, Cynthia Bélanger et Charles-Antoine Bélanger; Jacob, Lukas, Mathis, Maika, Emrik, Rosaly et Théo. M. Serge Grondin laisse également dans le deuil plusieurs parents et amis

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site internet: [www.fondationcentremariachapdelaine.ca](http://www.fondationcentremariachapdelaine.ca) Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023  
Courriel: [marceldion@bellnet.ca](mailto:marceldion@bellnet.ca) - Site internet: [www.hebertetfils.com](http://www.hebertetfils.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.  
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

**AVIS DE DÉCÈS**  
**LAPOINTE (MME LAURETTE)**



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement St-Joseph de La Baie, le 29 juillet 2018, à l'âge de 94 ans et 5 mois, Mme Laurette Lapointe, épouse de feu M. Antonio Gagnon, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu M. Joseph Lapointe et de feu dame Cécile Harvey. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité**  
873, rue de la Fabrique  
La Baie

Les heures d'accueil sont: le samedi 4 août 2018 de 10 h à 14 h. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 4 août 2018 à 14 h à la chapelle Gravel et fils.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude Gagnon, Gaétan, Joanne (Michel Ménard); ses petits-enfants: Véronique Ménard, Denis (Marie-Ève Gilbert); ses arrière-petits-enfants: Xavier et Félix-Olivier Ménard; ses soeurs: Pierrette Lapointe (feu Gérard Gagnon, feu Claude Tremblay), Paulette (Robert Bernier); ses beaux-frères et belles-soeurs: Georges Gagnon (Jeannine Audet), Liliane Côté (feu Roméo Gagnon) ainsi que les autres membres de la famille Gagnon.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Un remerciement au personnel du Foyer St-Joseph de La Baie pour les bons soins prodigués à notre mère.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Diabète Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Lapointe et partager un souvenir, visitez notre site: [www.graveletfilsbaie.ca](http://www.graveletfilsbaie.ca)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: [info@graveletfils.com](mailto:info@graveletfils.com) - Site internet: [www.graveletfils.com](http://www.graveletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

**AVIS DE DÉCÈS**  
**KENNEDY (MME THÉRÈSE LABRIE)**



Est décédée subitement à son domicile, le 27 juillet 2018, à l'âge de 83 ans et 2 mois, Mme Thérèse Labrie, épouse de feu M. Lawrence Kennedy, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Isidore Labrie et de feu Mme Obéline Beau-lieu. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**  
100, rue Paré  
Roberval

le vendredi 3 août 2018 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium du cimetière de Roberval.

Elle laisse ses enfants: Denise, Suzie (feu Denis Philippe, Chantal Boulanger), Josée (Steeve Morin), Renaud (Sylvie Fréchette), Maurice (Denise Gauthier) et Robert; ses petits-enfants: Nancy Philippe (Dany Gauthier), Carol-Ann Morin (Jeffrey Dubeau-Vendette), Vicky Morin (Alain Ethier), Karine Kennedy et David Gauthier-Kennedy (Jessie Cleary-Martel) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Lily-May Gauthier, Daliane Gauthier et Mary-Jane Morin.

Elle était la soeur de: feu Florence (feu Gérard Ouellet), feu Victorien, feu Monique (feu Fernand Asselin), Lina (feu Eddy Charret) et feu Lucien; la belle-soeur de: feu Alma Kennedy (feu Victor Cauchon), feu René Kennedy (feu Irène), feu Loza Kennedy (feu Clovie Asselin), feu Anita Kennedy (feu Eddy St-Pierre), feu Camil Kennedy (feu Antoinette Dumont), feu Laure-Aimée Kennedy (Ovula Power) et Colette Kennedy. Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450 rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188  
Courriel: [mml@maison-marc-leclerc.com](mailto:mml@maison-marc-leclerc.com)  
Site web: [www.maison-marc-leclerc.com](http://www.maison-marc-leclerc.com)  
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

**AVIS DE DÉCÈS**  
**MALTAIS (M. DANIEL)**



Le 27 juillet 2018, est décédé à Métabetchouan, à l'âge de 88 ans et 3 mois, M. Daniel Maltais, fils de feu M. Sylvio Maltais et de feu dame Marie-Reine Gaudreault, époux de feu dame Aurore Goulet, autrefois de Ste-Monique. La famille recevra les condoléances le vendredi 3 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 4 août 2018 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean**  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 4 août 2018 à 11 h à l'église de Ste-Monique et l'inhumation suivra au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Christiane Maltais (feu Bernard Gauthier, Normand Pilote), Sylvie (feu Éric Brisson, Richard Gilbert) et feu Dany; ses petits-enfants: Marjorie Gauthier (Guy Bergeron), Marie-Gaël Dessureault (Simon Dubé), Didier Dessureault et Joshua Dessureault (Anny-Kim Harvey); ses arrière-petits-enfants: Sandryne, Louis-Maxime, Jérôme, Zack et Noah ainsi que son amie de cœur, dame Flores Côté. Il était le frère de: feu Clément Maltais (feu Marie-Ange Tremblay, feu Marie-Berthe Gagnon, feu Emma-Rose Girard), feu Paul-Armand (feu Juliette Goulet), Raymond (Étiennette Tremblay), Marie-Joseph (feu Yvan Tremblay), Estelle (feu Jean-Baptiste Fortin), feu Huguette (Marcel Couture), Marcel (Louissette Fortin), Bernard (Ghislaine Fortin), Monique (Gérard Gauthier) et Nicole (Bernard Hudon). Il était le beau-frère de: feu Marie-Rose Goulet (feu Louis-René Fortin), Adrienne (feu Auguste Rossignol), feu Marie-Ange (feu Salomon Létourneau), feu Jeanne (feu Joseph Rousseau), feu Léopold (Rosange Ferland), feu Henriette (feu Patrick Néron), soeur Germaine A.M.J. (congrégation des Augustines), Gaston (Jeanne Lavoie) et feu Émile (Brigitte Girard). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier chaleureusement les membres du personnel du CHSLD Pavillon Métabetchouan de même que le docteur Andréanne Plourde, pour les bons soins prodigués à leur père. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540 boulevard Auger Ouest, Alma, Québec, G8C 1H8. Pour rendre hommage à M. Daniel Maltais, visitez le site [www.residencefuneraireracstjean.com](http://www.residencefuneraireracstjean.com)



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: [refulsj@cgocable.ca](mailto:refulsj@cgocable.ca)

**AVIS DE DÉCÈS**  
**LACHANCE (M. CLAUDE)**



Le 27 juillet 2018, est décédé à Alma, à l'âge de 84 ans et 2 mois M. Claude Lachance, fils de feu M. Louis Lachance et de feu dame Yvonne Thivierge, époux de dame Graziella Corneau, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le samedi 4 août 2018 de 10 h à 12 h (midi) et de 13 h à 15 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean**  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 4 août 2018 à 15 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Lachance a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière de St-Bruno.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Éric Lachance (Chantal Langlois), Steeve (Diane Gagné) et Audrey; ses petits-enfants: Nathanaël, Jacob, Kate et Isaac.

Il était le frère de: Yvon Lachance (Hélène Larouche), feu Louis-Marie (Rose-Ange Villeneuve), feu Jeannine (Nicol Doucet), Clémence (Marc Maltais), Bernadette (feu Robert Villeneuve), Lise (feu Gilles Gagnon), Lucie (Georges Bergeron), Gisèle (feu Mario Ricci), Marie-Antoinette (François Pageau) et Marjolaine (Pierre Tremblay).

Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Corneau, ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac St-Jean Est, 1540 boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Lachance, visitez le site [www.residencefuneraireracstjean.com](http://www.residencefuneraireracstjean.com)



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: [refulsj@cgocable.ca](mailto:refulsj@cgocable.ca)

**AVIS DE DÉCÈS**  
**MUNGER (MME JEANNETTE)**



Le 31 juillet 2018, est décédée à Jonquières, à l'âge de 94 ans et 8 mois, Mme Jeannette Munger, épouse de feu M. Adhémar Villeneuve, fille de feu M. Thomas-Louis Munger et de feu Mme Anna Boily, demeurant à St-Bruno. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité**  
620, boul. Dequen Nord  
Alma

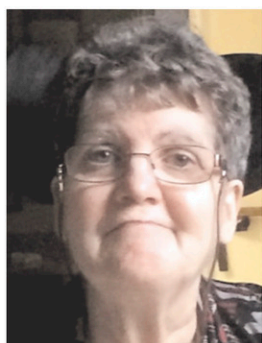
à compter du vendredi 3 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 4 août 2018, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 4 août 2018 à 10 h 30 à l'église St-Bruno et les cendres seront déposées au cimetière St-Bruno.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lisette (Raymond Boily), Réal (Jeannine Thivierge), Roger (Nicole Boily), Francine (Michel Laforest), Vital, Noël et Jacqueline; les enfants de son époux: Ghislain Villeneuve et Gaby Lavoie; ses petits-enfants: Manon, Stéphane, Frédéric, Alexandre et Mathieu; ses arrière-petits-fils; ses frères et soeurs: Marie-Paule (feu Paul-Armand Lavoie), feu Élianne (feu Gustave Lachance), feu Jean-Louis (feu Moïsette Tremblay), Julien (feu Aline Gagnon), feu Robert (Thérèse Tremblay), Géraldine (Mandoza Duchesne), feu Alfred-Aimé (Marie-Paule Cyr) et feu Ghislaine (Victorien Tremblay); sa belle-mère feu Mme Béatrice Tremblay et ses enfants; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Georgette (feu Edmour Girard), feu Roland (feu Simone Croft), feu Fleur-Ange (feu Armand Gagnon), feu Colombe (feu Simon Côté), feu Jean-Charles (feu Cécile Tremblay), feu Edmond-Louis (feu Françoise Maltais) et feu Marcel; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du CHSLD les Années d'Or pour les bons soins prodigués dans ses dernières années. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Jeannette Munger et partager un souvenir, rendez-vous sur le site [www.complexfuneraireberubeetfils.com](http://www.complexfuneraireberubeetfils.com)



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.  
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132  
Courriel: [info@berubeetfils.com](mailto:info@berubeetfils.com)  
Site internet: [www.complexfuneraireberubeetfils.com](http://www.complexfuneraireberubeetfils.com)



### AVIS DE DÉCÈS

## PAQUIN (MME ARLÈNE HARVEY)

Le 29 juillet 2018, est décédée entourée de l'amour des siens au Centre d'hébergement Jacques-Cartier, Chicoutimi, à l'âge de 70 ans, dame Arlène Harvey, épouse de M. Pierre Paquin, demeurant à Saint-Honoré. Elle était la fille de feu dame Simone Gauthier et de feu M. Maurice Harvey. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le jeudi 2 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h à la

**Coopérative funéraire du Fjord**  
1091, avenue Mathieu (coin 2e rue)  
La Baie

Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 3 août 2018 à 11 h à l'église St-Alexis. Les cendres seront déposées au columbarium de la Coopérative funéraire du Fjord.

Outre son époux, M. Pierre Paquin, elle laisse dans le deuil ses enfants: Mélanie (Faïssal Lazaar), Nathalie (Frédéric Thierry Delsault) et Guy; ses petits-enfants adorés: Lydia, Yasmeen, Léana, Laney, Loïse et Hakeem. Elle était la sœur de: feu Louise (Mauril Bouchard), Robert, Pierrette (René Larochelle) et Steve (Josée Coulombe). Elle était la belle-sœur de: André (Maude Dufour), Lyne (Roger Guillemette) et feu Côme (Chantale Lajoie). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, de même que plusieurs amis très proches de la famille, dont Suzanne Turcotte. La famille tient à remercier très sincèrement tout le personnel du Centre d'hébergement Jacques-Cartier pour les soins et toutes les petites attentions qu'ils ont prodigués à Mme Arlène, comme ils se plaisaient à l'appeler pendant les quatre dernières années de sa vie.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour rendre hommage à Mme Harvey, visitez notre site internet [www.fjord.coop](http://www.fjord.coop)



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875  
Courriel: [coopdufjord@bellnet.ca](mailto:coopdufjord@bellnet.ca)  
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord  
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



### AVIS DE DÉCÈS

## TREMBLAY (MME BERNADETTE)

Le 31 juillet 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 87 ans et 7 mois, Mme Bernadette Tremblay, épouse de feu M. Roland Asselin. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

**Nault et Caron, Réseau Dignité**  
2033, rue Sainte-Famille  
Jonquières (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont: le jeudi 2 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 3 août 2018 à 11 h à l'église Sainte-Famille de Kénogami.

Elle était la fille de feu M. Joseph-Louis Tremblay "Tancrede" et de feu Mme Albertine Girard. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Linda Asselin (Mario Brassard), Alain Asselin (Johanne Provencher), Carol Asselin (Manon Duchesne); ses petits-enfants: Marilyn, Alexandre (Anne-Marie), Jérôme (Coralie) et Delphine (Sébastien); ses sœurs et frères: Jean-Eudes (Rose-Hélène Tremblay), Céline (feu Henri Gagnon), Micheline (feu Jean-Rock Perron), Roland (Monique Drapeau). Elle était la sœur de: feu Germaine Tremblay (feu Roméo Boudreault), feu Rita (feu Cyril Asselin), feu Fernande (feu François Boudreault), feu Lucien (feu Raymonde Mailloux), feu Gérard (feu Thérèse Asselin), feu Marie-Paule (feu Joseph-Henri Morin), feu Maurice (Dolorès Audet), feu Henri (Gisèle Beaudoin), feu Madeleine (feu Fernand Audet); la belle-sœur de: feu Gabrielle Asselin (feu Antonio Rathé), feu Cyril (feu Rita Tremblay), feu Mariette, feu Walter (feu Jeanne D'Arc Girard), feu Raoul (Françoise Tremblay), Rose-Hélène (Gilles Delisle), Myrtha (Vincent Girard). Elle laisse également dans le deuil son grand ami Raymond Gravel; plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Un merci spécial au personnel du département de neurologie de l'Hôpital de Chicoutimi, pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole du Fonds de dotation Santé Jonquières sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site au [www.naultetcaronstefamille.ca](http://www.naultetcaronstefamille.ca)

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051  
Courriel: [info@naultetcaron.com](mailto:info@naultetcaron.com)  
Site internet: [www.naultetcaron.com](http://www.naultetcaron.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



### AVIS DE DÉCÈS

## SIMARD (MME ROSA TREMBLAY)

Le 27 juillet 2018, est décédée à son domicile, à l'âge de 75 ans et 7 mois, Mme Rosa Tremblay, épouse de feu M. Gaston Simard, demeurant à Hébertville-Station. Elle était la fille de feu M. Paul-Aimé Tremblay et de feu dame Georgette Tremblay. La famille recevra les condoléances le vendredi 3 août 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 4 août 2018 à compter de 9 h à

**l'église St-Wilbrod**  
Hébertville-Station

Les funérailles auront lieu le samedi 4 août 2018 à 11 h à l'église St-Wilbrod d'Hébertville-Station et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Guy (Chantale Morin), Lynda T. Simard et Gyna (Marc Morin); ses petits-enfants: Alexandra (Valério), Jerry (Simon), Jonathan (Vanessa), Dany (Jessika), Marco (Nadia), Valérie (Marc-Olivier), Carlane et Mégan. Elle était la sœur de: Gisèle Tremblay (Réal Larouche), Fernande (Robert "dit Bob" Dubé), René (feu Nicole Gagnon), feu Léon, feu Antoine (Monique Mc Nicoll), Eugène (Rita Martel), feu Louis-Georges (Lise Vaillancourt), Gabrielle (Rosaire Larouche), Janyne (Claude Vallois) et Lucienne (Richard Enkel). Elle était la belle-sœur de: feu Fernand Simard, feu Mariette (feu Victorien Tremblay, Clément Morin), Joseph-Élie (feu Solange Boulianne), feu Marie-Claire, feu Jean-Joseph (Rolande Larouche), feu Edmond-Louis (Julienne Gervais), Agathe (feu Raymond Larouche) et Gérald (Françoise Dufour). Elle laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique St-Wilbrod d'Hébertville-Station, 750, rue St-Wilbrod, Hébertville-Station, G0W 1T0. Une personne bénévole sera présente afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Rosa Tremblay, visitez le site [www.residencefuneraireracstjean.com](http://www.residencefuneraireracstjean.com)



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: [refulsj@cgocable.ca](mailto:refulsj@cgocable.ca)



### AVIS DE DÉCÈS

## TREMBLAY (M. ROGER)

Le 1er août 2018, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 76 ans et 6 mois, M. Roger Tremblay, époux de Mme Thérèse Simard, demeurant rue Belley, Jonquières. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580, rue St-Dominique  
Jonquières

le vendredi 3 août 2018 à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 3 août 2018 à 16 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres de M. Roger Tremblay seront inhumées ultérieurement.

Il était le fils de feu Mme Irène Potvin et de feu M. Wellie Tremblay.

Outre son épouse, Mme Thérèse Simard, il laisse dans le deuil son fils Karl Tremblay (Marcelline Cantin); sa petite-fille Sarah-Eve Tremblay; son frère et sa sœur: Maurice Tremblay (feu Lise Sabourin), Jacqueline (feu Jean-Marie Ranger). Il était aussi le frère de: feu Carol Tremblay (Madeleine Delisle), feu Ginette (feu Gaétan Larouche), feu Robert; le beau-frère de: feu Guy Simard (Colette Bergeron), feu Réal.

Il laisse également dans le deuil ses deux grands amis: Jimmy Arseneault et Gérard Proulx; ses neveux et nièces: Francis, Catherine, Caroline, Martin, Patricia, Véronique, Stéphane, Johanne, Audrey, Hélène, Lise, Gina, Manon et leur conjoint respectif ainsi que parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Cancer Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site [rfsag.ca](http://rfsag.ca) où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: [resfunsag@videotron.ca](mailto:resfunsag@videotron.ca) Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).  
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



### AVIS DE DÉCÈS

## TREMBLAY (MME ANNABELLE)

Le 29 juillet 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, à l'âge de 96 ans et 10 mois, Mme Annabelle Tremblay, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu M. Annabelle Tremblay et de feu M. Arthur Tremblay ainsi que la fille adoptive de feu Mme Alice et feu M. Téléphore Bouchard. La famille, en présence des cendres, recevra parents et ami(e)s le vendredi 3 août 2018 dès 10 h 30 à

**l'église Sacré-Coeur**  
242, rue Bossé  
Chicoutimi

Les funérailles suivront à 11 h. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au Mausolée/Columbarium St-François-Xavier.

Elle était la sœur de: feu Henri (1res noces feu Marie-Ange Racine, 2es noces feu Laurette Minier), feu Antoinette (feu Johnny Tremblay), feu Arthur (feu Yvonne Collard), feu Adrien (feu Thérèse Fournier), feu Fernande (1res noces feu Albert Racine, 2es noces feu Paul-Émile Tremblay), feu Jean-Baptiste (1res noces feu Edmée Tremblay, 2es noces feu Rose Desbiens), feu Yvette (feu Délium Tremblay), feu Antoine (feu Brigitte Côté) et feu Charles-Edouard (feu Thérèse Biodeau). Elle était la sœur d'adoption de: feu Marguerite, Jean-Eudes (Évangéline Laprise), feu Françoise (feu Jean-Marie Laprise), feu Marie-Claire, feu André, Robert (feu Rose-Emma Gagné), Julien (1res noces feu Thérèse Fradet, 2es noces Jeanine Rouleau), Joseph-Marie (feu Julienne Blackburn) et Aline (Pierre-Julien Laforest). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux ami(e)s.

Un merci particulier au personnel du CHSLD de la Colline ainsi qu'au personnel du département D-4 de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à Annabelle. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, vous pouvez les faire parvenir à la paroisse Sacré-Coeur.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: [ange@afdr.coop](mailto:ange@afdr.coop) - Site internet: [www.afdr.coop](http://www.afdr.coop)  
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

## EN BREF

### Les Coyotes retireront le chandail de Shane Doan

**GLENDALE, Ariz.** — Les Coyotes de l'Arizona retireront le chandail de Shane Doan, leur ancien capitaine, le 24 février. La cérémonie coïncidera avec la visite des Jets de Winnipeg, la ville où il a amorcé sa carrière en 1995. Doan rejoindra dans l'anneau d'honneur Keith Tkachuk, Jeremy Roenick et Teppo Numminen. Doan a passé 21 ans dans l'organisation des Coyotes. Il a été le capitaine des Coyotes lors de ses 13 dernières saisons dans la LNH. **ASSOCIATED PRESS**

### La famille McQueen poursuit Ferrari

**NEW YORK** — La famille de Steve McQueen a assigné en justice le

constructeur automobile italien Ferrari, qu'elle accuse d'avoir utilisé indûment le nom de l'acteur américain pour promouvoir l'un de ses modèles. La firme à l'étaillon noir a sorti une série spéciale conçue autour de modèles ou de personnalités emblématiques associées à la marque, dont un modèle baptisé The McQueen. La famille assure n'avoir jamais donné autorisation à Ferrari. **AGENCE FRANCE-PRESSE**

### Une candidature italienne groupée

**ROME** — Le Comité olympique national italien (CONI) a donné son feu vert mercredi à une candidature commune de trois villes, Milan, Turin et Cortina d'Ampezzo, pour l'accueil des Jeux olympiques d'hiver 2026. Si cette proposition était acceptée, il s'agirait d'une première candidature groupée dans l'histoire des Jeux d'hiver. **AGENCE FRANCE-PRESSE**

## PIATTI BRILLE DANS LE REVERS DES ÉTOILES



Ignacio Piatti a obtenu la passe décisive sur l'unique filet de l'équipe des Étoiles de la MLS, qui se sont inclinées en tirs de barrage, mercredi soir, contre la Juventus de Turin, 1 (5) - 1 (3), à Atlanta. Josef Martinez a inscrit le but des Étoiles, à la 26<sup>e</sup> minute, cinq minutes après la réussite d'Andrea Favilli. Une foule record de 72 317 personnes a été enregistrée.

LE QUOTIDIEN — PHOTO AP

## BASEBALL

### Osuna plaidera non coupable

TORONTO — Un avocat du lanceur Roberto Osuna, échangé aux Astros de Houston lundi, affirme que l'ancien de Blue Jays de Toronto a des regrets concernant l'incident allégué de violence conjugale ayant mené à son arrestation en mai et à

une accusation d'agression. «Son intention est de plaider non coupable», a toutefois affirmé M<sup>e</sup> Dornenic Basile. L'affaire reviendra en cour le 5 septembre. Osuna a écopé d'une suspension de 75 rencontres sans salaire pour avoir contrevenu à la politique de la ligue sur la violence conjugale. Il est admissible à effectuer un retour à compter de dimanche. PRESSE CANADIENNE

### LES ATHLETICS DOMINENT LES BLUE JAYS



OAKLAND, Calif. — Le lanceur Sean Manaea a été efficace jusqu'en septième manche, Jonathan Lucroy a fait marquer quatre points, et les Athletics d'Oakland ont facilement vaincu les Blue Jays de Toronto 8-3, mercredi après-midi. Les Athletics ont remporté chacune des sept rencontres entre les deux équipes cette saison. Dans la défaite, Russell Martin a cogné la longue balle, une claque de deux points contre Ryan Buchter en huitième manche. TEXTE ET PHOTO AP

## PATINAGE DE VITESSE COURTE PISTE

# Éric Bédard dirigera Samuel Girard

Presse canadienne

**MONTRÉAL** — Après avoir pris de l'expérience en Allemagne, en Italie et en France, Éric Bédard sera de retour au sein du programme canadien à titre d'entraîneur de l'équipe nationale masculine sur courte piste.

Patinage de vitesse Canada a fait l'annonce, dans un communiqué, dans lequel on précise que l'ex-athlète de Saint-Thècle entrera en fonction le 13 août. Bédard succède à Derrick Campbell, qui a quitté en juin pour devenir l'entraîneur-chef de l'équipe nationale de la Chine.

«Éric amène non seulement avec lui une vaste expérience qu'il a cumulée à l'échelle internationale et qui viendra bonifier notre programme masculin dans sa quête de médailles à la Coupe du monde, aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques, mais il a aussi une vision d'ensemble et du vécu qui lui permettent de comprendre comment la structure de développement au Canada engendre des performances soutenues vers 2022 et au-delà», a affirmé le chef du sport à Patinage de vitesse Canada, Shawn Holman.

Après avoir remporté quatre médailles en trois Jeux olympiques en tant qu'athlète, Bédard a été l'entraîneur en chef de l'équipe sur courte piste de l'Allemagne pour les Jeux de Vancouver en 2010, puis pour la formation de l'Italie à Sochi, en 2014, où ses athlètes ont obtenu trois médailles.

Il s'est ensuite envolé pour la France pour occuper ces mêmes fonctions pendant un an, avant de revenir au Canada en tant que Gestionnaire des programmes de haute performance sur courte piste à l'Anneau olympique de Calgary, de 2015 à 2018. Depuis 2016, il était également le directeur de la haute performance à l'Association de patinage de vitesse de l'Ontario. À travers ses différentes opportunités professionnelles, il a partagé son expertise en organisant des séances de formation en vue du développement des entraîneurs et des athlètes. «De revenir à l'aréna Maurice-Richard et à Montréal, à la suite de ma retraite en 2006, et après tant d'années à l'extérieur, est très spécial, notamment dans ce rôle prestigieux et prisé à travers le monde», a déclaré Bédard par voie de communiqué.

«Je me rappelle mes débuts à Saint-Thècle, en Mauricie, et d'avoir maintenant l'opportunité d'entraîner les meilleurs patineurs de vitesse au monde, ici, à Montréal, est quelque chose dont je suis très fier. Et surtout, je suis très excité à l'idée de pouvoir contribuer au succès de mon pays.»

Bédard considère que son travail sera d'assurer la progression de l'équipe en place, mais aussi de la génération à venir, «dans l'espoir de poursuivre la tradition d'excellence du patinage de vitesse sur courte piste canadien. «L'an dernier, nous avons vu le grand potentiel de cette équipe, notamment dans le cas de Samuel Girard



L'ex-médaillé olympique Éric Bédard est le nouvel entraîneur de l'équipe nationale masculine sur courte piste.

— ARCHIVES LA PRESSE

(de Ferland-et-Boilleau), avec sa médaille d'or au 1000 mètres et ses deux quatrièmes positions aux Jeux olympiques, ainsi que l'équipe du relais qui est revenue de Pyeongchang avec la médaille de bronze, mais également Charles Hamelin, qui est allé chercher le titre de champion du monde», a-t-il rappelé.

Éric Bédard a décoché l'or olympique au relais, ainsi que le bronze au 1000 mètres en 1998 à Nagano, l'or au relais en 2002 à Salt Lake City et l'argent au relais en 2006 à Turin, en Italie. Il a été intronisé au sein du Temple de la renommée du Comité olympique canadien en 2004, celui de Patinage de vitesse Canada en 2008, puis au sein du Panthéon des sports du Québec en 2011.

## EN BREF

### Doyle 2<sup>e</sup> à Lachine

L'Almatois Elliott Doyle (EC Velo Cartel) est monté sur le podium lors de la plus récente course des Mardis cyclistes de Lachine. Il a été devancé au sprint par Thierry Kirouac-Marcassa (Team Race Clean), qui s'est imposé pour une deuxième semaine consécutive. Le meneur au classement général, Marc-Antoine Soucy, de Silber Pro Cycling, a pris la troisième place, pour conserver son emprise sur le maillot jaune.

### Baseball bantam

Un joueur originaire du Saguenay, Antoine Tremblay, fera

partie de l'équipe de baseball de l'équipe du Québec bantam. Maintenant résidant de Trois-Rivières, le jeune homme participera au Championnat canadien à Oshawa, en Ontario, du 22 au 26 août.

### Festival du club Le Boréal

Le club de soccer Le Boréal d'Alma tiendra son traditionnel festival de fin de saison, du 3 au 5 août. L'événement se déroulera sur les Plaines vertes, situées derrière le centre Mario-Tremblay. L'un des plus importants tournoi dans la région regroupera des équipes de partout au Québec, dans les catégories U4 à U12.

### Match des Voyageurs

Les Voyageurs (19-13) tenteront de mériter une 20<sup>e</sup> victoire cette saison, dans la Ligue de baseball élite du Québec, jeudi soir, alors qu'il recevront la visite des Alouettes de Charlesbourg (12-23) au stade Richard-Desmeules. Les Jonquérois accusent deux matchs et demi de retard sur les Diamants de Québec (25-14), au sommet de la division Sunlife, mais ont sept matchs de plus à disputer avec la saison régulière qui tire à sa fin. Les Voyageurs seront ensuite sur la route en fin de semaine, à Gatineau (24-13) et à Repentigny (9-27). DAVE AINSLEY

## BASEBALL MAJEUR

### LIGUE AMÉRICAINE

#### SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Boston	75	34	,688	—	—	6-4	P-1	38-15	37-19
New York	68	38	,642	5½	—	6-4	P-1	38-16	30-22
Tampa Bay	54	53	,505	20	8½	5-5	G-1	30-20	24-33
Toronto	48	59	,449	26	14½	3-7	P-3	27-28	21-31
Baltimore	33	75	,306	41½	30	5-5	G-1	20-35	13-40

#### SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	59	48	,551	—	—	5-5	G-2	32-21	27-27
Minnesota	49	58	,458	10	13½	5-5	P-2	30-24	19-34
Detroit	47	62	,431	13	16½	6-4	G-2	29-27	18-35
Chicago	37	69	,349	21½	25	4-6	P-2	20-32	17-37
Kansas City	33	73	,311	25½	29	5-5	G-1	15-37	18-36

#### SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	69	41	,627	—	—	4-6	G-2	32-24	37-17
Seattle	63	45	,583	5	—	4-6	P-2	35-21	28-24
Oakland	64	46	,582	5	—	7-3	G-3	29-22	35-24
Los Angeles	54	54	,500	14	9	5-5	P-2	29-28	25-26
Texas	46	63	,422	22½	17½	5-5	P-1	20-34	26-29

#### Mardi 31 juillet

Baltimore 3 N.Y. Yankees 6  
L.A. Angels 6 Tampa Bay 10  
Kansas City 4 Chi. White Sox 2  
Cleveland 6 Minnesota 4  
Toronto 2 Oakland 6  
Houston 5 Seattle 2  
Interligue  
Philadelphie 3 Boston 1  
Cincinnati 1 Detroit 2  
Mercredi 1er août  
Baltimore 7 N.Y. Yankees 5  
Cleveland 2 Minnesota 0  
Toronto 3 Oakland 8  
Houston 8 Seattle 3  
L.A. Angels à Tampa Bay, 19h10.  
Kansas City à Chi. White Sox, 20h10.

#### Interligue

Cincinnati 4 Detroit 7  
Jeudi 2 août  
L.A. Angels à Tampa Bay, 13h10.  
Kansas City à Chi. White Sox, 14h10.  
N.Y. Yankees à Boston, 19h10.  
Baltimore au Texas, 20h05.  
Toronto à Seattle, 22h10.  
Vendredi 3 août  
L.A. Angels à Cleveland, 19h10.  
Chi. White Sox à Tampa Bay, 19h10.  
N.Y. Yankees à Boston, 19h10.  
Baltimore au Texas, 20h05.  
Kansas City au Minnesota, 20h10.  
Detroit à Oakland, 22h05.  
Toronto à Seattle, 22h10.

### LIGUE NATIONALE

#### SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	59	48	,551	—	—	5-5	G-1	34-18	25-30
Atlanta	57	47	,548	½	—	5-5	G-3	28-23	29-24
Washington	54	53	,505	5	4½	6-4	G-2	25-25	29-28
Miami	46	63	,422	14	13½	4-6	P-2	26-31	20-32
New York	44	61	,419	14	13½	4-6	P-2	21-33	23-28

#### SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	62	45	,579	—	—	5-5	G-1	33-19	29-26
Milwaukee	63	47	,573	½	—	7-3	G-2	33-21	30-26
Pittsburgh	56	53	,514	7	3½	6-4	P-1	32-27	24-26
St. Louis	54	53	,505	8	4½	5-5	P-1	27-26	27-27
Cincinnati	48	60	,444	14½	11	5-5	P-2	26-31	22-29

#### SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Arizona	60	49	,550	—	—	7-3	G-1	28-26	32-23
Colorado	58	48	,547	½	—	7-3	G-1	27-24	31-24
Los Angeles	59	49	,546	½	—	5-5	P-3	28-26	31-23
San Fran.	55	54	,505	5	4½	4-6	G-3	32-22	23-32
San Diego	42	68	,382	18½	18	2-8	P-7	20-36	22-32

#### Mardi 31 juillet

San Francisco 3 San Diego 2 (10)  
Chi. Cubs 4 Pittsburgh 5  
N.Y. Mets 4 Washington 25  
Miami 6 Atlanta 11  
Colorado 6 St. Louis 3  
Milwaukee 1 L.A. Dodgers 0  
Texas 0 Arizona 6  
Mercredi 1er août  
N.Y. Mets 3 Washington 5  
Chi. Cubs 9 Pittsburgh 2  
Miami à Atlanta, remis  
Colorado à St. Louis, 20h15.  
Milwaukee à Dodgers, 22h10.  
Jeudi 2 août  
Colorado à St. Louis, 13h15.  
Cincinnati à Washington, 19h05.  
Miami à Philadelphie, 19h05.  
Atlanta à N.Y. Mets, 19h10.  
San Diego à Chi. Cubs, 20h05.  
Milwaukee à Dodgers, 21h10.  
S.Franisco en Arizona, 21h40.

#### Vendredi 3 août

San Diego à Chi. Cubs, 14h20.  
Cincinnati à Washington, 19h05.  
St. Louis à Pittsburgh, 19h05.  
Miami à Philadelphie, 19h05.  
Atlanta à N.Y. Mets, 19h10.  
Colorado à Milwaukee, 20h10.  
San Francisco en Arizona, 21h40.  
Interligue  
Houston à L.A. Dodgers, 22h10.  
Samedi 4 août  
San Diego à Chi. Cubs, 14h20.  
Cincinnati à Washington, 19h05.  
St. Louis à Pittsburgh, 19h05.  
Miami à Philadelphie, 19h05.  
Colorado à Milwaukee, 19h10.  
Atlanta à N.Y. Mets, 19h10.  
San Francisco en Arizona, 20h10.  
Interligue  
Houston à L.A. Dodgers, 21h10.

### LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Betts Bos.	89	349	84	118	,328
Altuve Hou.	104	407	64	134	,329
Martínez Bos.	102	390	76	126	,323
Segura Sea	100	413	72	130	,315
Trout L.A.A.	108	372	82	115	,309
Simmons L.A.A.	96	365	52	112	,307
Duffy T.B.	88	350	36	107	,306
Ramírez Cle.	105	396	77	119	,301
Rosario Minn.	105	431	69	128	,297
Merrifield K.C.	102	405	50	120	,296

Points produits — Martínez, Bos., 89; Davis, Oak, 84; Ramírez, Cle., 78; Encarnación, Cle., 76; Bregman, Hou., 71; Haniger, Sea, 69.  
Circuits — Ramírez, Cle., 32; Martínez, Bos., 32; Trout, L.A.A., 30; Davis, Oak, 29; Lindor, Cle., 27; Cruz, Sea, 26; Judge, N.Y.Y., 26; Gallo, Tex., 26.  
Victoires — Severino, N.Y.Y., 14; Carrasco, Cle., 13; Kluber, Cle., 13; Porcello, Bos., 13; Gonzales, Sea, 12; Morton, Hou., 12; Snell, T.B., 12.  
Retraits au bâton — Sale, Bos., 207; Bauer, Cle., 195.  
Victoires protégées — Diaz, Sea, 40; Kimbrel, Bos., 33.

### LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Yelich Mil.	94	368	72	118	,321
Markakis Atl.	104	408	61	130	,319
Dickerson Atl.	91	346	50	110	,318
Freeman Pit.	104	405	65	128	,316
Gennett Cin.	103	393	64	123	,313
Realuto Mia.	80	318	53	98	,308
Arenado Col.	100	384	71	118	,307
Almora Jr. Cubs	99	313	50	96	,307
Zobrist Cubs	88	283	49	87	,307
Báez Cubs	104	390	67	118	,303

Points produits — Báez, Cubs, 83; Suárez, Cin., 81; Arenado, Col., 79; Aguilár, Mil., 74; Story, Col., 70; Hoskins, Phi., 70; Rizzo, Cubs, 70; Freeman, Atl., 68.  
Circuits — Arenado, Col., 28; Carpenter, St., 26; Harper, Wash., 25; Aguilár, Mil., 25; Muncy, L.A.D., 24; Suárez, Cin., 24; Goldschmidt, Ari., 23.  
Victoires — Scherzer, Wash., 14; Godley, Ari., 12; Greinke, Ari., 12; Nola, Phi., 12; Lester, Cubs, 12; Mikolas, St., 11; Newcomb, Atl., 10; Chacin, Mil., 10.  
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 200; Corbin, Ari., 166.  
Victoires protégées — Davis, Col., 31; Jansen, L.A.D., 30.

## BASEBALL CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	48	20	,706	—
Québec	39	31	,557	10
Rockland	36	33	,522	12½
Trois-Rivières	35	32	,522	12½
New Jersey	31	37	,456	17
Ottawa	31	39	,443	18
Saina Stockade	3	15	,167	—
Hollywood	1	8	,111	—
Rép Dominicaine	0	9	,000	—

#### Dimanche 29 juillet

Ottawa 7 Trois-Rivières 5  
Rockland 3 New Jersey 0  
Québec 3 Sussex County 5

#### Mardi 31 juillet

New Jersey 2 Ottawa 3  
Rockland 1 Québec 8

#### Mercredi 1er août

New Jersey 5 Ottawa 4  
Rockland 3 Québec 6  
Trois-Rivières 5 Sussex 6

#### Jeudi 2 août

Trois-Rivières à Sussex, 11h05  
New Jersey à Ottawa, 19h05  
Rockland à Québec, 19h05

#### Vendredi 3 août

Trois-Rivières à Rockland, 19h  
Sussex County à Ottawa, 19h05  
New Jersey à Québec, 19h05

#### Samedi 4 août

New Jersey à Québec, 18h05  
Trois-Rivières à Rockland, 18h30  
Sussex à Ottawa, 19h05

#### Dimanche 5 août

New Jersey à Québec, 13h05  
Rockland à Ottawa, 13h30  
Trois-Rivières à Sussex, 14h

## LBJEQ

### Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série
Québec	25	14,641	—	G-4	7-3
Saguenay	19	13,594	2½	G-1	7-3
Trois-Rivières	21	20,512	5	G-2	5-5
Charlesbourg	12	24,333	11½	P-4	3-7

### Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série
Montréal	27	10,730	—	G-5	8-2
Gatineau	24	13,649	3	G-1	6-4
Saint-Eustache	17	21,447	10½	P-2	3-7
Laval	16	22,421	11½	P-4	4-6
Repentigny	10	27,216	16½	G-1	2-8

### Section Verture

	G	P	Moy.	Diff.	Série
Longueuil	25	13,658	—	P-2	7-3
LaSalle	17	19,472	7	G-1	5-5
Granby	15	22,405	9½	G-1	2-8
Coaticook	8	29,216	16½	G-1	3-7

### Section Baseball Québec

	G	P	Moy.	Diff.	Série
ABC-18U	19	10,655	—	G-7	7-3
ABC-16U	15	13,536	3½	G-1	7-3

#### Lundi 30 juillet

Charlesbourg 1 Québec 6

#### Mardi 31 juillet

Saint-Eustache 5 LaSalle 10  
Longueuil 1 Granby 2  
Gatineau 6 Repentigny 3

#### Mercredi 1er août

T-Rivières 4 Charlesbourg 1  
St-Eustache 5 Repentigny 6

#### Jeudi 2 août

Laval à Montréal, 19h30.  
Charles. à Saguenay, 19h30.  
Québec à Trois-Rivières, 20h.  
Gatineau à LaSalle, 20h.

#### Vendredi 3 août

Laval à LaSalle, 19h30.  
Charlesbourg c. ABC-16U, 19h30.

#### Coaticook à Longueuil, 20h.

#### Samedi 4 août

Longueuil à Charlesbourg, 14h. (2)  
Saguenay à Gatineau, 16h. (2)  
Montréal à Granby, 16h. (2)

#### Longueuil à Charlesbourg, 17h.

## LBMQ

### SENIOR QUÉBÉCOIS

	G	P	Moy.	Diff.	Pp	Pc
St-Jean	20	7	,741	—	230	139
Montréal	18	10	,643	2½	197	156
Coaticook	15	13	,536	5½	157	143
Theftford Mines	13	12	,520	6	147	124
Acton Vale	14	13	,500	6	164	125
Ottawa	9	9	,500	6½	114	116
Victoriaville	13	15	,464	7½	122	166
St-Jérôme	12	14	,462	7½	141	143
Shawinigan	8	18	,308	11½	109	208
Sherbrooke	8	19	,296	12	140	201

#### Dimanche 29 juillet

Acton Vale 7 Coaticook 0  
Theftford 6 Montréal 1  
St-Jean 18 Shawinigan 4  
Acton Vale 7 Sherbrooke 6

#### Mardi 31 juillet

St-Jean 13 St-Jérôme 9

#### Mercredi 1er août

Shawinigan 3 Montréal 12

#### Vendredi 3 août

St-Jean à Acton Vale,

# Les chasseurs de balles, héros obscurs

Chaque année, près d'une centaine de jeunes se trouvent aux premières loges des Internationaux du Canada pour voir s'affronter les meilleures raquettes de tennis au monde. Si leurs tâches sont plus exigeantes qu'elles ne le laissent croire, ces jeunes n'échangeraient pour rien au monde la chance de pouvoir côtoyer leurs idoles d'aussi près. À quelques jours du lancement du tournoi, cap sur les chasseurs de balles de la Coupe Rogers.

**LOUIS-PHILIPPE TROZZO**

La Presse

**40-15, 3-2. Le serveur ayant heurté le filet à son premier service, deux chasseurs de balles se retrouvent côte à côte au filet du court n° 9. Tous deux savent pertinemment qu'advenant un point du serveur, la somme du score sera paire et que ce sera alors au tour du receveur de servir. Un transfert de balles est imminent. Le serveur s'élançe... As! Et, naturellement, jeu. L'arbitre n'a pas encore fini de prononcer le score que l'un des deux chasseurs au filet a déjà regagné la place laissée vacante de l'autre côté du terrain, que deux des quatre chasseurs de fond ont déjà tendu une serviette aux joueurs suintants et que les deux autres ont déjà entamé le transfert de balles. En moins de 20 secondes, le joueur qui était alors receveur a les balles entre les mains, prêt à servir à son tour.**

« Ce sont des détails qui passent souvent inaperçus aux yeux des spectateurs, mais qui sont essentiels au bon déroulement d'un match, explique le responsable du comité des chasseurs de balles de la Coupe Rogers, Nicolas Beudet. Je n'irais pas jusqu'à dire que les spectateurs sous-estiment le travail des chasseurs de balles, pour maintenir les six balles en service pendant un match, mais je pense qu'ils ne savent pas à quel point c'est pointilleux », poursuit-il.

Si les rouages qui assurent le bon fonctionnement d'un match de tennis professionnel ne sont pas évidents à assimiler, M. Beudet assure que ce n'est rien qui puisse refroidir les ardeurs de ces jeunes qui ont, pour la plupart, une motivation bien précise. « Principalement, pour les jeunes, le but, c'est d'être proche de l'action. Les trois quarts sont des joueurs de tennis amateurs qui rêvent de côtoyer leurs idoles. Je dis d'ailleurs tout le temps qu'ils ont les meilleurs billets du tournoi, car vivre un match comme chasseur de balles, c'est développer une certaine intimité avec les joueurs. Tu vis le match beaucoup plus intensément. »

## BEAUCOUP D'APPELÉS, PEU D'ÉLUS

Des 100 chasseurs de balles qui composent le comité du tournoi chaque année, autour de 60 % sont des chasseurs qui ont le statut « d'anciens » et qui, ayant été sélectionnés par le passé, peuvent prétendre à chacune des éditions du tournoi, jusqu'à ce qu'ils atteignent leur majorité.

En ce qui a trait à la quarantaine de postes qui restent à pourvoir, M. Beudet dit recevoir en moyenne 120 candidatures chaque année. « Les aspirants chasseurs sont évalués lors d'un camp de sélection de trois jours. La première journée, on leur fait passer des tests très physiques et techniques, où l'on évalue leur condition physique, leurs lancers et leurs attrapés. Puis, le samedi et



Des dizaines de jeunes prennent part au camp de sélection des chasseurs de balles de la Coupe Rogers, qui s'étire sur trois jours. Des 100 chasseurs de balles du tournoi, seulement une quarantaine de « nouveaux » ont été sélectionnés à la suite de ce camp. — PHOTO LA PRESSE, ALEXIS AUBIN

le dimanche, ce sont essentiellement des situations de matchs. On leur donne toute la théorie sur la gestion d'un match. On les évalue en fonction de leur compréhension du système », explique-t-il.

Interrogé sur la qualité première d'un chasseur de balles, le responsable du comité répond que les évaluateurs insistent souvent sur une chose. « Il faut qu'ils soient le plus invisibles possible sur le terrain. Ironiquement, c'est un critère d'évaluation très important, car plus le match progresse, plus l'attention est fixée sur les joueurs. On ne veut pas voler le spectacle avec une bourde ou un temps d'exécution trop lent qui

pourrait déranger les joueurs. » À cela, M. Beudet ajoute que l'anticipation et la rapidité d'exécution sont deux autres qualités d'un bon chasseur de balles.

## AGASSI, LE PLUS EXIGEANT

Avec 22 années d'expérience dans l'univers animé des chasseurs de balles, dont 18 à titre de responsable du comité, Nicolas Beudet a été le témoin privilégié des caprices de nombreux joueurs qui ont frôlé les courts montréalais au cours des deux dernières décennies.

« Il y a des joueurs qui ne veulent en aucun cas qu'on touche à leur équipement ou à

leur bouteille d'eau, raconte-t-il. Il y a souvent des joueurs qui vont demander la même balle, surtout après un as. Il y a même des joueurs qui demandent à avoir une serviette dans chacun des coins parce qu'ils vont s'essuyer aux chiffres pairs à droite et aux chiffres impairs à gauche. C'est notre responsabilité en tant que responsables de connaître leurs manies et de les communiquer aux jeunes. »

Parmi les joueurs les plus « difficiles à chasser », M. Beudet cite André Agassi. « [Il] ne voulait jamais jouer si les six chasseurs n'étaient pas à leurs six positions respectives », soutient-il.

## HISTOIRES DE CHASSEURS...

« À ma première année, j'ai chassé un match de double auquel participait Gaël Monfils. J'étais l'une des chasseuses de fond. À la fin de l'échauffement, Monfils a décidé d'effectuer un dernier service, alors que ses adversaires étaient déjà allés s'asseoir. Son service était très puissant, et j'ai attrapé la balle avant même qu'elle ne fasse un deuxième bond! La foule était très proche du terrain, et tout le monde m'a applaudi. »

— Charlie Croteau, 15 ans

« Il y a quelques années, j'ai dansé sur le court central avec Novak Djokovic. Il avait fait une danse après avoir remporté son match la veille, et on l'avait apprise avec d'autres chasseurs de balles. Il était surpris qu'on la connaisse, mais il était surtout content qu'on se joigne à lui pour faire sa danse devant les spectateurs. C'était très drôle, et j'en garde un bon souvenir. »

— Maxine Poulin, 17 ans



## ► TOURNOI DE GOLF LE GEORGES

Sébastien Néron a profité de la 58<sup>e</sup> édition du tournoi de golf Le Georges, au club de golf Chicoutimi, pour remporter les grands honneurs de l'événement, pour une troisième fois. Le professionnel enseignant du club Saguenay Arvida avait été appelé en renfort la veille après le désistement d'un participant de Québec. Le quatuor complété par Carl Laberge, Yves Tremblay et Bernard Bergeron s'est imposé grâce à un pointage de -15, devançant l'équipe de Pascal Fortin-Simard par un coup. Sur la photo, les champions entourent Robert Abraham, qui est toujours impliqué dans l'organisation. Ils se partagent la somme de 14 000\$, tandis que les détenteurs de la deuxième place ont reçu 8 000\$. La prolongation a été nécessaire pour départager les cinq équipes à égalité en troisième place, à -13. C'est finalement le quatuor de Jonathan Gagnon qui l'a emporté, grâce à un aigle au deuxième trou supplémentaire, et qui a ainsi mis la main sur 4 000\$. Un total de 44 équipes ont participé au réputé tournoi. «Ça a encore été un beau succès», a laissé tomber l'un des organisateurs, Jean-François Abraham, soulignant le travail dans l'ombre de ses acolytes Maxime Claveau et Dominic Godin. **DAVE AINSLEY** —PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

AINSLEY —PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



## Un tournoi de flag-football à la fête du Travail

Les Mercenaires veulent faire rayonner le football dans la région et seront très actifs à l'extérieur du terrain. Ils organisent un tournoi amical de flag-football lors de la fin de semaine de la fête du Travail.

Pour le moment, seulement la date du 1<sup>er</sup> septembre a été retenue au terrain de l'école Charles-Gravel, à Chicoutimi-Nord, mais si la demande est forte, l'événement pourrait se conclure le lendemain. Il s'agit d'une activité de financement pour la formation de football, mais une partie des profits sera remise au Patro de Jonquière, qui poursuit les démarches d'agrandissement de son gymnase, malgré le refus du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec (MELS) pour l'octroi d'une aide financière.

Le tournoi sera disputé selon une formule sept contre sept. Le coût d'inscription est de 200\$, sans aucune limite de joueurs, et de 20\$ pour un joueur autonome. Une invitation spéciale est lancée aux équipes féminines et aux familles. Différents services seront offerts sur place.

«C'est une première édition. On va voir comment ça va aller», a souligné le président de l'équipe, Olivier Pearson, annonçant fièrement que l'équipe gagnante mettra la main sur le trophée Maestro Lombardi, une réplique de celui remis aux champions du Super Bowl dans la NFL.

### AMBASSEUR

La conférence de mercredi a également permis de dévoiler l'ambassadeur de l'organisation, l'animateur Mark Dickey de KYK Radio X. Grand mordu de football, il a décidé d'embarquer à pieds joints dans l'aventure. En retour, les joueurs des Mercenaires participeront à la Petite Radonnée du Gros Dickey, une marche de 42 kilomètres afin d'amasser des fonds pour cinq fondations régionales le 22 septembre.

**DAVE AINSLEY**

## 2<sup>E</sup> BLOC DES JEUX DU QUÉBEC

# Bon départ en natation et cyclisme sur route

**DAVE AINSLEY**

dainsley@lequotidien.com

**Le deuxième bloc de la 53<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec à Thetford a démarré sur les chapeaux de roue pour la délégation régionale, grâce au vélo sur route et la natation.**

Les deux disciplines ont permis au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'ajouter deux médailles chacune. Médaillé d'argent en début de semaine au vélo de montagne, Marc-Antoine Tremblay a montré sa polyvalence en terminant, encore une fois, deuxième, cette fois au sprint sur route, dans la catégorie cadet. Du côté féminin, Émy Savard a terminé 6<sup>e</sup>, suivie de Cloé Gauthier, au 9<sup>e</sup> rang. Au contre-la-montre féminin, chez les minimes, Maxim Lapointe est également montée sur la deuxième marche du podium, tandis que Raphaëlle Labbé a pris la 7<sup>e</sup> position.

À la piscine, l'Almatois Mathieu Ouellet a décroché la première médaille régionale au 50 mètres style libre chez les 13-15 ans. Quelques heures plus tard, Alisson Gobeil en a ajouté une deuxième, cette fois de bronze, en paranatation, à la même épreuve. Plus tôt dans la journée, l'Almatoise avait réédité le livre des records des Jeux du Québec avec son temps lors des qualifications. Pour sa part, Benjamin Gagné s'est qualifié pour la finale du 200 mètres brasse et a terminé en 7<sup>e</sup> position, avec exactement le même temps qu'un autre compétiteur, soit 2min33s52. Au basketball féminin, la journée de

mercredi a bien débuté pour les représentantes régionales, qui ont écrasé la Côte-Nord 65-2. Elles ont ensuite baissé pavillon 56-26 devant Richelieu-Yamaska. Du côté masculin, la sélection régionale a tenu son bout face à la puissante formation de Bourassa. Un des joueurs mesure 6 pieds 11... à seulement 12 ans! La commande était trop forte, et les Montréalais l'ont emporté 52-26. Au soccer, les deux formations régionales, qui jouent pour une position, après une défaite d'entrée de jeu, l'ont emporté mercredi face à la Côte-Nord, au compte identique de 1-0.

Au volleyball de plage, Chrystell Bergeron et Alexie Lapointe ont remporté l'un de leurs trois matchs à l'horaire, s'inclinant devant l'Abitibi et la Rive-Sud, et s'imposant devant Richelieu-Yamaska. Dans le tableau masculin, Lou de Montigny et Édouard Therrien ont gagné leurs duels face à Chaudière-Appalaches et à l'Est-du-Québec, mais se sont inclinés devant Richelieu-Yamaska.

### ESPRIT SPORTIF

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a remporté la bannière du meilleur esprit sportif en vélo de montagne. Les responsables recevront l'honneur lors de la cérémonie de clôture.



▲ Marc-Antoine Tremblay a remporté une deuxième médaille d'argent aux Jeux du Québec, cette fois au vélo sur route, au sprint, chez les cadets.

—PHOTO COURTOISIE

Maxim Lapointe a mis la main sur une médaille d'argent au contre-la-montre chez les minimes. —PHOTO COURTOISIE



Mathieu Ouellet a terminé 2<sup>e</sup> du 50 mètres style libre. —PHOTO COURTOISIE



Alisson Gobeil est montée sur le podium, avec le bronze au 50 mètres style libre de paranatation. —PHOTO COURTOISIE



Les Mercenaires seront gérés par une douzaine de gouverneurs. L'organisation veut joindre les rangs de la Ligue de football semi-professionnelle du Québec l'été prochain. David-Emmanuel Laflamme et Olivier Pearson (photo de droite) assurent que tous les joueurs profiteront d'une couverture d'assurance, un élément crucial à leurs yeux. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



## FOOTBALL SENIOR

# Le retour des Mercenaires



**DAVE AINSLEY**  
dainsley@lequotidien.com

**Les Mercenaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont de retour en force.**

Les nouveaux dirigeants de la formation de football senior régionale ont dévoilé tous les détails sur l'organisation, mercredi, lors d'une conférence de presse, au Bistro Café Summum de Chicoutimi. « Ça fait plusieurs mois qu'on se prépare pour cet événement-là », a admis le président de l'équipe, Olivier Pearson, dès le début de son intervention.

Ce dernier était accompagné sur la scène d'une douzaine de membres du comité de gouverneurs, dont l'entraîneur-chef, Pierre-Luc Bouchard, qui compte de nombreuses années d'expérience comme joueur, puis comme

entraîneur, notamment avec les Gaillards de Jonquière dans le collégial et les Lynx du pavillon Wilbrod-Dufour dans le juvénile provincial. « On est vraiment sérieux », fait valoir Olivier Pearson.

Si tout se déroule comme prévu, l'été prochain, les Mercenaires deviendront la septième équipe de la Ligue de football semi-professionnelle du Québec. L'objectif est également de poursuivre l'aventure à l'automne au sein de la Ligue de football senior 12. La demande a été envoyée récemment et est appuyée par le président de la commission senior-junior de Football Québec, Patrick Dumas. Les matchs locaux seraient disputés au terrain du Cégep de Jonquière, un endroit central pour regrouper le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.

### DE NOUVELLES BASES

Au début de l'été, les dirigeants de l'ancienne organisation des Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean avaient décidé de prendre une pause d'une saison, notamment en raison d'un

manque de joueurs et de divergences dans le groupe. « On est partis sur de nouvelles bases, avec une nouvelle structure, précise l'un des gouverneurs et responsables des communications, David-Emmanuel Laflamme, ajoutant qu'une place plus grande a été donnée aux joueurs dans le processus décisionnel.

« On forme une famille. On agit tous ensemble », insiste-t-il.

Ce sera également un retour pour les Mercenaires, le nom des premières années du football senior dans la région, au début des années 2000. « C'est un nom connu et respecté. C'est un nom qui sonne une cloche », d'exprimer le responsable des communications.

Afin de permettre aux joueurs de mieux allier le travail, la famille et le sport, les Mercenaires offriront toutes sortes de services à leurs membres et un encadrement bonifié. « On s'est attardés aux problèmes et à les résoudre », note David-Emmanuel Laflamme.

« Les bons joueurs allaient jouer à Trois-Rivières, à Sherbrooke ou à

Québec. On veut garder ces gars-là et avoir une équipe compétitive », plaide Olivier Pearson, qui est connu dans le monde du hockey pour avoir remporté la Coupe Air Canada midjet AAA en 2001, avec les Gouverneurs de Sainte-Foy, avant d'être repêché par les Wildcats de Moncton. Il assure que tous les joueurs profiteront d'une assurance, ce qui permettra d'éviter bien des casse-têtes.

« Ce qu'on se rendait compte, c'est que les joueurs ne voulaient pas venir par crainte de blessure majeure. On ne veut pas que ça arrive. On veut les meilleurs joueurs et une équipe compétitive. On pense que ça passe par là. Chaque joueur va être assuré », indique-t-il, précisant posséder une liste de 25 joueurs intéressés, sans aucun effort de publicité.

L'organisation a également un partenaire majeur, les dépanneurs Maestro. Le président, Claude Lessard, était sur place lors de l'activité publique. Il a précisé, à de nombreuses reprises, que cette association était naturelle.

**PATINAGE DE VITESSE**  
ÉRIC BÉDARD  
DIRIGERA  
SAMUEL  
GIRARD  
27

**COUPE ROGERS**  
LES  
CHASSEURS DE  
BALLES, HÉROS  
OBSCURS  
29

facebook/  
LeQuotidien  
Progres

@lequotidien\_cyb

# Sports

AMEUBLEMENTS

**TANGUAY**

LA GRANDE VENTE



**FRIGIDAIRE**

Cuisinière 30 pouces PTR-693531

- Surface de cuisson en vitrocéramique
- Four-automatotevant
- Mise en marche différée



**899<sup>99</sup>**  
24<sup>99</sup>  
36 mois



**FRIGIDAIRE**

Réfrigérateur de 18 pi cu PTR-693529

- Tablettes de verre pleine largeur
- Tiroir à humidité contrôlée

**899<sup>99</sup>**  
24<sup>99</sup>  
36 mois

**FRIGIDAIRE**

Lave-vaisselle PTR-693530

- 4 cycles
- 14 couverts
- Mise en marche différée



**549<sup>99</sup>**  
15<sup>27</sup>  
36 mois

PAYEZ JUSQU'À

**50 VERSEMENTS\***  
SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS

**Panasonic**

Micro-ondes

0,9 pi cu

PTR-702462

- Touche maïs soufflé
- 10 réglages de puissance



**119<sup>99</sup>**

**LG LG UHD TV 4K SÉRIE UK7 65 PO**  
Téléviseur 4K au DEL, UHD, Nano Cell HDR PTR-694496

**1423<sup>99</sup>**  
1 399,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

**3888\***  
36 mois  
Courant: 2 199,99

Épargnez **800\$**

PAYEZ JUSQU'À **36 VERSEMENTS\***  
SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

**ASUS**

Ordinateur portable Vivobook PTR-701996

- Processeur Intel Core i3-8130U 2,2 GHz
- Carte vidéo Intel HD



Windows 10

Bluetooth

MÉMOIRE

**6 GO**

DISQUE DUR

**1 TO SSHD**

**699<sup>99</sup>**

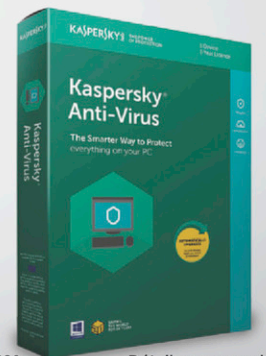
699,09 + ÉCOFRAIS DE 0,90

**58<sup>25</sup>\***  
12 mois

**PROMOTION**

À l'achat d'un ordinateur sélectionné  
OBTENEZ UN  
**LOGICIEL ANTIVIRUS  
GRATUIT**

**UNE VALEUR DE 59,99\$**



PTR-688203

Détails en magasin

**CONCOURS PROFIL CLIENT** À GAGNER CETTE SEMAINE  
Un mélangeur sur socle  
**KitchenAid**  
Une valeur de **549<sup>99</sup>\$**

POUR PARTICIPER:  
Allez au [tanguay.ca](http://tanguay.ca) ou textez « CUISINE »  
au 1 800-TANGUAY (826-4829)

**1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI**  
**LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)**

[tanguay.ca](http://tanguay.ca)

**LIVRAISON GRATUITE  
PARTOUT AU QUÉBEC**



\*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non cumulable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 5 août 2018. Livraison gratuite partout au Québec.